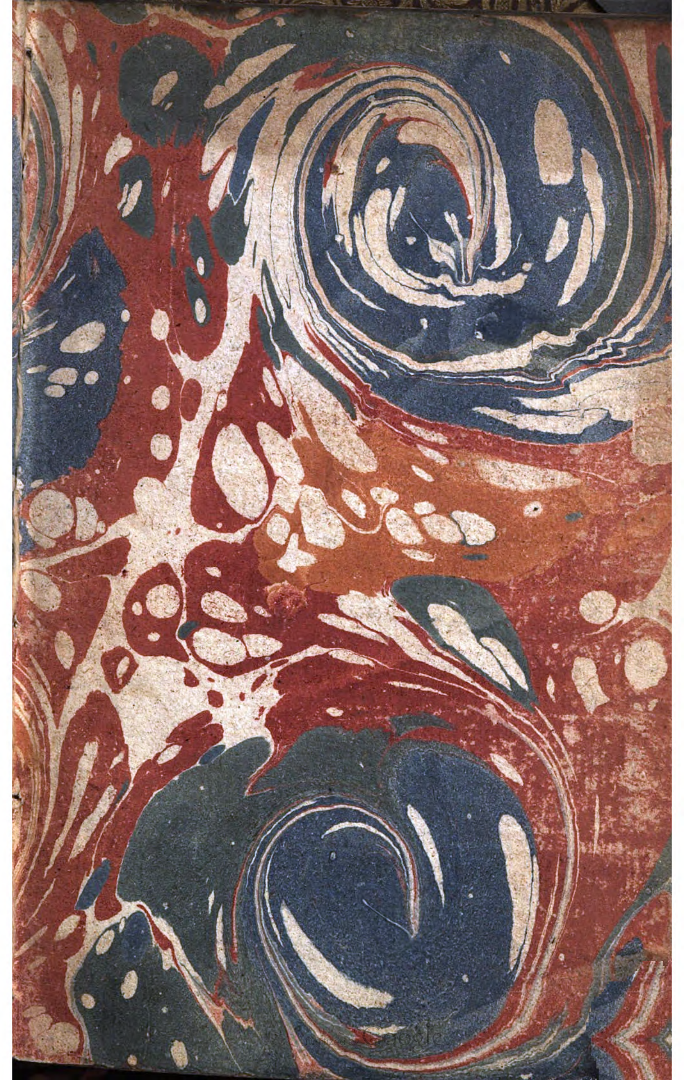


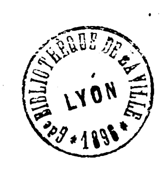




Jean Baptiste Charvin.

#

Phédre


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
Gde * 1896 *



J. B. Descamps inv. *Noel le Mire Sculp*

LES FABLES DE PHEDRE,

AFFRANCHI D'AUGUSTE,

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

Nouvelle Traduction, avec des Remarques,

DÉDIÉE

A Monseigneur le Duc DE BOURGOGNE.



A ROUEN,
Chez NICOLAS & RICHARD LALLEMANT.

M. DCC. LVIII.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



A MONSEIGNEUR LE DUC *DE BOURGOGNE.*

MONSEIGNEUR,

DANS un âge où les Jeux précedent, suivent, ou accompagnent les travaux; quel Moraliste plus aimable, qu'un Ésope,

qu'un Phedre, ou qu'un la Fontaine? La nature s'y joue, le cœur s'y forme, l'esprit s'y développe, & l'enfance éxiste encore que déja l'on voit l'Homme.

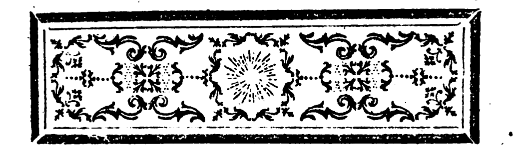
Phedre, un des Auteurs de la plus pure Latinité, est bien digne, MONSEIGNEUR, *d'occuper vos premiéres réflexions; à travers des Emblêmes, puériles en apparence, on y découvre des Maximes propres à former des Hommes, propres à former des Princes.*

J'ose espérer, MONSEIGNEUR, *que cet Ouvrage ne vous sera point desagréable, puisque ce sont les Maximes d'un Sage qui a enseigné les Hommes que j'offre à un Prince né pour les conduire.*

Je suis, avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
l'Abbé L. D. M.



PREFACE.

Quoniam occupârat alter ne primus forem,
Ne ſolus eſſet, ſtudui; quod ſuperfuit.
Phæd. L. II. Epil. v. 5 & 6.

Un autre a pris les devans, m'a empêché d'être le premier; j'ai tâché qu'il ne fût pas le ſeul: c'étoit le parti qui me reſtoit.



JE n'ai pas la gloire d'être le premier qui ait mis Phedre en notre langue; d'autres, ſans doute, auront l'avantage d'être les derniers. Ceux qui m'ont précédé ont joint leurs idées à celles du premier Traducteur: pour moi, que me reſtoit-il à faire? je me ſuis paré des plumes du Paon; j'ai choisi l'une, j'ai écarté l'autre, & du choix que j'en ai fait, j'ai formé l'aſſemblage que je produis aujourd'hui.

J'ai tâché d'animer cette image de Phedre par de nouveaux tons de couleur, cherchant toujours des nuances convenables au goût du ſiécle. Je me garde bien de croire mon Tableau parfait; les Traductions, même les plus naturelles, ne ſont à mon gré, que les foibles images de l'Original; ou, tout au plus, un miroir qui repréſente les traits, l'air, le geſte, & jamais l'ame.

Je me ſuis particulierement attaché à éviter cette circonlocution, compagne des Traductions, & ſi éloignée du genre de Phedre Auteur ſi concis. Ces circonlocutions, que quelques-uns croient contribuer à rendre une phrase plus nombreuse, ne ſervent ſouvent, ſelon moi, qu'à déguiser un Auteur. Auſſi ai-je pris ſoin de rendre le mot pour le mot, & ſouvent j'y ai rencontré idée pour idée. Quelques traits, il eſt vrai, merveilleux par l'expreſſion latine, ſe confondent dans le commun des penſées lorſqu'ils ſont traveſtis en françois. Les termes qui rendent une idée l'augmentent, l'embelliſſent, ou l'affoibliſſent: tant il eſt vrai que de l'étude des mots naît la ſcience des penſées.

Pour approcher davantage du narré de la Fable, & ne pas perdre de vue la Fontaine, excellent modele en ce genre, j'ai employé les termes qui tiennent le plus d'une converſation polie; & les expreſſions naïves & pittoreſques de mon Auteur ſe présentent quelquefois aſſez naturellement dans nos expreſſions familieres.

Deux idées cependant qui m'ont occupé, pourront bien s'être fait tort l'une à l'autre. Le ſoin de ne pas m'écarter du littéral m'a quelquefois arrêté dans différens tours naturels, dont le ſujet eût été ſuſceptible; d'un autre côté, pour ne pas reſter emprisonné dans une obſcure exactitude, le desir de donner du vif m'a quelquefois écarté du littéral, mais rarement; & alors j'y ai ſuppléé dans mes Remarques.

Comme on met ordinairement Phedre entre les mains des jeunes Gens, j'ai jetté çà & là des

réflexions ſur la Grammaire, la Fable, l'Hiſtoire & la Géographie. Quant aux Perſonnes qui ont de certaines connoiſſances, je leur paroîtrai dans les premiers Livres avoir donné dans des Remarques grammaticales un peu minutieuses; mais pour un qui ſe plaindra du trop en ce genre, cent pourront être dans le cas d'en desirer encore un plus grand nombre.

J'aurois bien envie de dire deux mots de mon Auteur; mais juſqu'à présent on en a dit ſi peu de choses, que je me crois réduit à n'en rien dire. Scheffer & les autres qui ont voulu donner ſa vie, n'ont offert qu'une ſuite de réfléxions tirées de divers traits de ſes Fables. J'ai cru inutile, pour donner la Vie d'un Auteur, de retracer ou d'augmenter des réflexions que tout le monde peut faire en lisant ſes Ouvrages.

Je dirai ſeulement que Phedre, natif de Thrace, fut Eſclave, ſoit de naiſſance, ſoit autrement; on n'en ſçait rien. Il fut affranchi par l'Empereur Auguſte, & il ſouffrit quelques diſgraces de la part de Séjan, ſous le régne de Tibere; voilà ce qu'on en ſçait. On ignore & l'année de ſa naiſſance, & l'année de ſa mort.

Quant à ſes Fables, peu citées dans l'Antiquité, elles ont couru les riſques juſqu'au ſeizieme Siécle, qu'elles ont été mises au jour, de n'avoir pas la réputation qu'il s'étoit promise: l'amour propre de Phedre à ce ſujet, trop ſouvent, peut-être, annoncé dans ſes Prologues & dans quelques Fables, a ſemblé déplacé à plusieurs. Ce ſont de ces choses qui, paſſables, ou jolies mê-

me par l'expreſſion & le tour latin, ne peuvent compatir avec la délicateſſe de notre langue & le génie de notre Nation.

Quelle qu'ait été cependant la préſomption de Phedre ſur ſes Ouvrages, l'accueil que lui ont fait tous les Sçavans, auſſi-tôt qu'il a été reproduit & multiplié par l'impreſſion, montre au moins que ſes Fables étoient dignes de flatter ſon amour propre. Tout le monde ſçait que M[rs] Pithou, Avocats au Parlement de Paris, en trouverent le Manuſcrit, le firent imprimer pour la premiere fois à Troyes en Champagne en 1596, & le dédierent à M[r] de Thou, Président au Parlement de Paris. C'eſt la Premiére de toutes les éditions dont j'offre un Catalogue raiſonné à la fin de ce Livre. Dans chaque édition chacun a habillé Phedre à ſa façon; & peut-être, comme bien d'autres Auteurs, s'il revenoit aujourd'hui, ſeroit-il charmé de trouver dans ſes Ouvrages bien de jolies penſées auxquelles il n'a jamais ſongé; peut-être auſſi, conſervant le goût de ſon Siécle, ne ſeroit-il pas bien flatté de la tournure & ſouvent de la torture qu'on lui a donnée pour le former au goût du nôtre. D'ailleurs on n'a pas toujours merveilleusement réuſſi; c'étoit en effet choſe difficile, & de temps en temps, dans mes Remarques, je hazarde quelques réflexions à ce ſujet.

J'ai cru enrichir mes Remarques en indiquant en tête les Fables d'Éſope & de la Fontaine qui ont rapport à celles de Phedre. Rien, ce me ſemble, n'eſt plus propre à former le goût des jeunes Gens que de leur préſenter les mêmes choſes ſous

différentes faces. Phedre, ſans doute, dans le parallele, gagnera beaucoup à être rapproché d'Ésope; mais, à mon goût, il ſera loin de compte vis-à-vis de la Fontaine.

Ésope, pouſſé par l'occasion, preſſé ſouvent par la néceſſité, étoit peu abondant dans ſes expreſſions, & ne jettoit pas les fleurs à pleines mains. Toujours empreſſé de ſatiſfaire la foule qui l'écoutoit, ou un Maître qui l'interrogeoit, il couroit plutôt au fait qu'il n'y menoit. Il faiſoit le rôle de Philosophe, & il n'a été monté ſur le ton d'Auteur que par les ſoins de ceux qui ont recueilli ſes Fables pour les produire à la poſtérité.

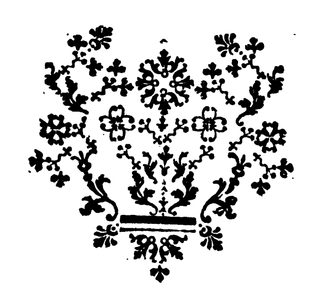
Phedre, Auteur poli, par-tout mesuré, toujours recherché dans ſa ſimplicité, s'érigea, ce me ſemble, en Fabuliſte, moins pour indiquer la morale qu'il débitoit, & montrer aux hommes à ſe conduire, que pour leur montrer qu'il avoit de l'eſprit. S'il n'eût eu pour but que d'offrir un tableau de morale, il n'eût pas, ſans doute, donné certaines Fables plus propres à bleſſer les mœurs qu'à les former. Ces fables ſont en petit nombre, il eſt vrai, & n'empêchent pas qu'on ne reconnoiſſe l'Auteur poli, le Philosophe ſenſé.

Quant à la Fontaine, peu prévenu de lui-même, & peut-être trop admirateur des autres, il s'avouoit inférieur à Phedre; & cependant ſur ſes traces il prit ſi bien les devans, qu'il l'a, je crois, laiſſé derriere. Soit qu'il ait traduit, ſoit qu'il ait imité, il a par-tout offert des copies créatrices qui font oublier l'original. Le naturel s'y préſente avec cette ingénieuse ſimplicité

qui caractérise l'esprit & le sentiment, & annonce dans la Fontaine quelque chose de plus que cette naïveté simple & souvent bonasse que plusieurs lui ont prêtée.

Phedre avoit orné avec art la simplicité d'Ésope, & la Fontaine a donné tout le gracieux, tout le riant à l'art de Phedre.

Ésope sera renommé tant qu'on aura le goût des Fables: Phedre ne verra tomber sa réputation qu'avec les débris de la Latinité; & la Fontaine vivra tant qu'on aimera à se récréer avec esprit.



AVERTISSEMENT.

COMME il y a dans les Notes quelques petites marques & abréviations, il eſt à propos d'en indiquer la ſignification & l'usage.

Le Chiffre marque le Vers.

|| Ceci marque les ſéparations de Phraſes dans le même Vers.

c. d. ſignifie *c'eſt-à-dire*.

ſ. ſignifie *ſous-entendez*.

* Marque l'endroit où doit être placé ce que l'on ſous-entend. Par exemple : *timens* * ſ. *dixit* ; c'eſt comme s'il y avoit *timens dixit*. || * *Onus* ſ. *erat* ; comme s'il y avoit *erat onus*. || *Eriperet* * *fugientes*. ſ. *eas* ; comme s'il y avoit *eriperet eas fugientes*. || *Suſpendit ante* * *pectus* * *gravem* * *alienis*. ſ. *noſtrum*, *peram*, *vitiis* ; comme s'il y avoit *ſuſpendit ante noſtrum pectus peram gravem vitiis alienis*. Je cite ici plusieurs exemples de ces mots à ſous-entendre, pour donner une idée des différentes positions d'étoiles.

NOTA. Dans le cours de l'Edition, j'ai employé les ſ longues dans les occasions où elles conſervent leur entiere prononciation ; comme dans *vrai-ſemblable*. Et les s rondes lorſqu'elles ont la prononciation du z, comme dans *préſentable*. Ceci peut fixer la prononciation de certaines ſ où les jeunes gens, & ceux qui n'ont pas une entiere connoiſſance de la langue peuvent être embarraſſés.

Il y a quantité de mots de cette eſpece, en voici quelques exemples :

Antiſale ; tisane. | Reſaluer ; résulter. | Diſpenſation ; transaction. | Préſéance ; présider. | Reſervir ; réserver. | Préſuppoſer ; présumer. | Vraiſemblable ; présentable. | Nous giſons ; nous lisons. | Entreſole ; il desole. | Penſionnaire ; transition. | Tourneſol ; besogne. | Tranſilvanie,

transſiſſement; transiger. | Conſiſtoire; tranſitoire. | Véſicule; déſopiler. | Véſicatoire; ſéroſité. | Polyſyllabe; paysanne.

On pourroit auſſi établir une pareille diſtinction pour les différentes prononciations du t : mais je n'ai osé la hazarder, de peur que l'œil ne s'accommodât pas de cette nouveauté, & ne portât ſon jugement avant l'eſprit.

Cependant en voici quelques exemples. Le grand T y conſerve ſon entiere prononciation, & le petit t la prononciation de l'ſ.

AriſTocratie; applaTie. | Axinomantie; garanTie. | Minuties; abruTies. | Dioclétien; enTreTien. | Mentionner; AnTioche. | Vous argutiez; vous diſpuTiez. | Initier; béniTier. | Exécutions; nous exécuTions. | Je patienTe; je reTiens. | ConTeſTations; nous conſTaTions. | ParTie; partial. | Nous porTions; nos portions.

Comme l'ordre des Fables d'Eſope varie dans les différentes Editions qui ont été données, il eſt bon d'obſerver que j'ai ſuivi dans mes Citations l'Edition en François, faite à Rouen en 1756, in-12, avec des Gravures à preſque toutes les Fables.



TABLE DES FABLES DE PHEDRE.

LIVRE I.

LIVRE II.

LIVRE III.

LIVRE IV.

LIVRE V.

FIN DE LA TABLE.

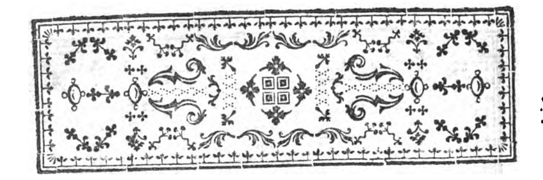
FABLES

DE

PHEDRE,

AFFRANCHI D'AUGUSTE.

A



PHÆDRI FABULÆ,

LIBER PRIMUS.

PROLOGUS.

Sopus auctor quam materiam reperit,
Hanc ego polivi versibus senariis.
Duplex libelli dos est: quòd risum movet,
Et quòd prudenti vitam consilio monet.
Calumniari si quis autem voluerit
Quòd & arbores loquantur, non tantùm feræ,
Fictis jocari nos meminerit fabulis.

1. *Esopus*. Esope étoit de Phrygie, Province de l'Asie mineure, & vivoit du temps de Solon, sous le régne de Crésus, Roi de Lydie, environ l'an 550 avant J. C. il avoit été Esclave sous différens maîtres. Il fut affranchi par le Philosophe Xantus, à la priere des habitans de Samos. Il demeura ensuite quelque tems auprès de Crésus; puis il fut en Egypte à la Cour de Lycerus. De-là, il se rendit à Delphes, ville de Grece. Les Delphiens irrités contre lui, au sujet de quelques reproches qu'il leur avoit fait, le précipiterent du haut d'une roche: bien-tôt après ils en furent fâchés, & lui éleverent une statuë. || *Auctor*. Esope est appellé l'inventeur des fables, parce qu'il s'est signalé le premier en ce genre.

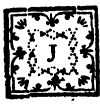
2. *Hanc*. c. d. *eandem*. || *Polivi*. *J'ai poli, tourné, arrangé, fini, perfectionné*. || *Versibus senariis*. *Vers de six Pieds*. Ces vers



FABLES DE PHEDRE,

LIVRE PREMIER.

PROLOGUE.



'Ai mis en vers ïambiques le ſujet qu'Esope a inventé. Ce petit livre a deux avantages : il réjouit, & par de ſages conſeils, il apprend à ſe conduire. Si quelqu'un vient à critiquer, parce que nous faisons parler non-ſeulement les bêtes, mais les arbres mêmes; qu'il ſonge que nous nous récréons par ces contes faits à plaisir.

qu'on appelle autrement *trimetri*, *à trois mesures*, ſont une eſpèce de vers ïambiques, propres aux Poëtes comiques; ils reſſemblent beaucoup à la prose.

3. *Risum movet*, ici, ne ſignifie pas *faire rire à gorge déployée*; mais ſeulement *exciter un ſentiment de joie*, *plaire*, *réjouir*, *charmer*, *enchanter*.

5. *Calumniari*. *Trouver à redire*, *chicaner* : comme dans Ciceron *Calumnia*, *chicane*; *calumniator*, *chicaneur*.

6. * *Arbores*. ſ. *etiam*.

7. *Meminerit* : *qu'il ſe reſſouvienne*, *qu'il ſonge*. *Qu'il faſſe attention*. || *Jocari*. Les fables ſont appellées *jocorum genus*, & cette maniere d'écrire *calamo ludere*. || *Fabulis fictis*. *Fabula* qui s'entend également d'une narration vraie, ou fauſſe, eſt déterminée par *fictis*. *Fictis* ne ſignifie pas ici abſolument *faux*, *fabuleux*, *controuvé*; mais *inventé*, *fait à plaisir*, *fait pour rire*.

FABULA I.

Malè facere qui vult, nusquàm non causam invenit.

LUPUS ET AGNUS.

Ad rivum eundem Lupus & Agnus venerant,
Siti compulsi: superior ſtabat Lupus,
Longéque inferior Agnus. Tunc fauce improbâ
Latro incitatus jurgii causam intulit.
Cur, inquit, turbulentam feciſti mihi
Aquam bibenti? Laniger contrà timens:
Quî poſſum, quæso, facere quod quereris, Lupe?
A te decurrit ad meos hauſtus liquor.
Repulſus ille veritatis viribus,
Ante hos ſex menſes at maledixiſti mihi;
Reſpondit Agnus: Equidem natus non eram.
Pater herculè tuus, inquit, maledixit mihi;
Atque ita correptum lacerat injuſtâ nece.

Hæc propter illos ſcripta eſt homines fabula,
Qui fictis causis innocentes opprimunt.

Cette fable eſt la 2 d'Esope, & la 10 du I. livre de la Fontaine. C'eſt un trait de ſatyre contre le Gouvernement de Tibere. Le désordre alors étoit ſi grand, que l'innocence méme n'étoit point à couvert. Séjan, Miniſtre & favori du Prince, rendoit criminel qui il vouloit.

3. *Fauce.* *Un gosier*, ſe prend ici pour *la faim*, *l'avidité*.

4. *Intulit.* *Apporta*, *offrit*, *fournit*, *causa*, *donna*.

6. *Laniger.* *La bête à laine.* c. d. *l'Agneau.* Souvent Phedre désigne les animaux par ce qu'ils ont de remarquable, comme *Auritulus*, *un Asne*: *Sonipes*, *un Cheval*: *Barbatus*, *un Bouc*.

|| *Contrà*, qui eſt pour donner image du contraſte de la fierté du Loup, avec la douceur de

FABLE I.

Qui veut faire du mal ne manque jamais de prétexte.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

UN Loup & un Agneau, pressés par la soif, vinrent boire à un même ruisseau : le Loup avoit le dessus, & l'Agneau étoit beaucoup plus bas. Alors l'animal ravissant, poussé par une avidité brutale, trouva matiere de querelle. Pourquoi, dit-il, troubles-tu l'eau que je bois ? l'Agneau, tout tremblant, lui répondit : comment puis-je, ô Loup, je vous prie, faire ce dont vous vous plaignez ? l'eau coule de vous à moi. Celui-là repoussé par la force de la vérité, reprit : mais tu as médit de moi, il y a plus de six mois ; en vérité, répondit l'Agneau, je n'étois pas encore né. Certes, répliqua le Loup, c'est donc ton pere ; & aussi-tôt se jettant sur lui, il le déchire & le tuë injustement.

Cette fable regarde ceux qui sous de faux prétextes oppriment les innocens.

l'Agneau, semble ajoûter quelque chose à *timens*, & montrer la crainte dont l'Agneau est saisi tout-à-coup. || *Timens.* * s. *dixit.*

8. *Haustus* signifie *un coup*, *un trait*, *une gorgée de liqueur.* Ainsi *ad meos haustus* : *à l'eau que je bois*, *à mes levres.* c. d. *à moi.*

12. *Herculè. Par Hercule.* Sorte de serment des anciens qui revient assez à *Certes*, *assurément ma foi*, *en vérité*, *je le jure*, *&c.*

13. *Ita. Ainsi.* c. d. *ainsi dit*, *aussi-tôt dit. Ita* exprime parfaitement le mouvement subit du Loup, qui ne voulant pas donner à l'autre le temps de répondre, lui coupe la parole & le tuë. || *Lacerat.* * s. *eum.*

FABULA II.

Pejor medicina malo.

RANÆ REGEM POSTULANT.

ATHENÆ cùm florerent æquis legibus,
Procax libertas civitatem miſcuit,
Frenumque ſolvit priſtinum licentia.
Hinc conſpiratis factionum partibus,
Arcem tyrannus occupat Piſiſtratus.
Cùm triſtem ſervitutem flerent Attici,
Non quia crudelis ille, ſed quoniam grave
Omninò inſuetis onus, & cœpiſſent queri,
Æsopus talem tùm fabellam retulit.

Ranæ vagantes liberis paludibus,
Clamore magno Regem petiêre ab Jove;

Cette fable eſt la 18 de celles d'Esope, & la 4 du III. Livre de la Fontaine.

1. *Athenæ. Athenes*, ville conſidérable de l'ancienne Grece, ſituée dans l'Attique, près le Golfe d'Athenes. Elle fut fondée par Cécrops, l'an du monde 2496, & gouvernée pendant 487 ans par des Rois ſucceſſeurs de Cécrops. Enſuite elle s'érigea en République. Alors les ſciences, la ſageſſe de ſes loix, & la valeur de ſes Capitaines la rendirent une des plus célebres villes du monde. || *Æquis Legibus.* Solon, légiſlateur d'Athenes, en avoit fait une Démocratie, & avoit établi l'égalité entre tous les Citoyens.

3. *Frenum. Le frein*, c. d. *la diſcipline*.

4. *Partibus factionum. Des partis de factions*, c. d. *des partis de gens factieux*. || *Conſpiratis.* c. d. *conflatis, collectis. Aſſemblés, ſoulevés, élevés, formés*.

5. *Piſiſtratus Tyrannus occupat arcem. Piſiſtrate devenu Tyran, s'empare de la forteresse.* Piſiſtrate étoit de la race de Codrus, dernier Roi d'Athenes, & parent de Solon, qui disoit qu'il n'y auroit point de ſujet plus propre à la vertu, ni de meilleur

FABLE II.

Le remède est pire que le mal.

LES GRENOUILLES DEMANDENT UN ROI.

TANDIS qu'Athenes florissoit par la sagesse de ses Loix, une trop grande liberté mit le trouble dans la ville, & la licence renversa l'ancienne discipline. De-là, plusieurs partis de factieux s'étant élevés, Pisistrate usurpa la domination. Comme les Athéniens déploroient leur triste servitude, & commençoient à se plaindre; non que Pisistrate fut cruel, mais parce que c'étoit pour eux, qui n'y étoient point accoûtumés, un joug des plus durs. Esope alors leur conta cette fable.

Les Grenouilles en liberté dans leurs marais indépendans, à grands cris demanderent à Jupiter

Citoyen que Pisistrate, si on pouvoit lui ôter l'envie d'être au-dessus des autres. || *Tyrannus* est celui qui usurpe la domination dans une ville libre : ce mot n'avoit rien d'odieux dans son origine, & signifioit *Roi.* || *Occupare arcem. Prendre la forteresse*, expression qui étoit en usage, pour signifier *usurper la domination.* Ce fut par-là que Phalaris, de simple Citoyen devint Tyran d'Agrigente. L'usurpation de Pisistrate arriva l'an 560. avant J. C. Il fit entendre au peuple, qu'en prenant ses interêts, il s'étoit fait de grands ennemis, & il demanda des gardes pour sa fureté. Il obtint 400 jeunes hommes choisis, dont il se servit pour prendre la Citadelle, & il changea l'état de la République.

7. *Ille.* * s. *erat.*

8. * *Onus.* s. *erat.* || *Et.* * s. *cùm.*

10. * *Paludibus liberis.* s. *in.* *Liberis* se prend ici dans le sens où l'on dit une ville libre, indépendante.

11. *Jove. Jupiter*, fils de Saturne & de Rhée étoit le sou-

Qui diſſolutos mores vi compeſceret.
Pater Deorum risit, atque illis dedit
Parvum tigillum : miſſum quod ſubitò vadis,
Motu ſonoque terruit pavidum genus.
Hoc merſum limo cùm jaceret diutiùs,
Fortè una tacitè profert è ſtagno caput,
Et, explorato Rege, cunctas evocat.
Illæ timore posito certatim adnatant,
Lignumque ſupra turba petulans inſilit :
Quod cùm inquinaſſent omni contumeliâ,
Alium rogantes Regem misêre ad Jovem,
Inutilis quoniam eſſet, qui fuerat datus.
Tum misit illis Hydrum, qui dente aſpero
Corripere cœpit ſingulas. Fruſtrà necem
Fugitant inertes : vocem præcludit metus.
Furtim igitur dant Mercurio mandata ad Jovem,
Afflictis ut ſuccurrat. Tunc contrà Deus :
Quia noluiſtis veſtrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte. Vos quoque, ô cives, ait,
Hoc ſuſtinete, majus ne veniat malum.

verain des Dieux.

15. *Motu ſonoque. Par l'agitation & le bruit.* ſ. *qu'il causa dans les eaux.*

16. *Hoc.* * ſ. *tigillum.*

24. *Hydrum. Hydre*, ſerpent d'eau qui mange les Grenouilles.

26. *Fugitant.* Verbe fréquentatif qui marque l'empreſſement.

27. *Mercurio. Mercure*, fils de Jupiter & de Maïa ; c'étoit le Dieu de l'éloquence, du commerce & des voleurs. Il étoit auſſi le Meſſager des Dieux, & ſe chargeoit des commiſſions qu'on leur adreſſoit.

un Roi, qui par ſon autorité réprimât leurs mœurs déréglées. Le pere des Dieux en rit, & leur donna un petit ſoliveau, qui tombant tout à coup dans l'étang, effraya ce peuple timide par l'agitation & le bruit qu'il y causa. Comme il demeuroit trop long-temps enfoncé dans la bourbe, une d'elles s'aventura, mit doucement la tête hors de l'eau; puis, ce Roi bien examiné, elle appella toutes les autres: celles-ci mettant bas toute crainte, coururent à qui mieux mieux; & la troupe en rumeur ſauta ſur ce Roi de bois: après lui avoir fait toutes ſortes d'indignités, elles envoyerent à Jupiter demander un autre Roi, parce que celui qu'il avoit donné n'étoit bon à rien. Jupiter alors leur envoya un hydre, qui d'une dent cruelle commença par les déchirer les unes après les autres. En vain, foibles qu'elles ſont, fuient-elles la mort! la crainte leur étouffe la voix. Elles chargent donc ſecrettement Mercure, d'engager Jupiter à les ſecourir dans leur affliction; mais loin de cela, ce Dieu leur répondit: puiſque vous n'avez pu garder votre bon Roi, ſouffrez-en un méchant. Ainſi, dit Esope, ſupportez cet état, ô Citoyens, de peur qu'il ne vous arrive pis.

28. * *Afflictis.* ſ. *ſibi. A elles affligées.*

29. *Bonum.* * ſ. *regem.*

30. *Malum.* * ſ. *regem. Malum* de ce vers, & *bonum* du précédent peuvent ſe prendre ſubſtantivement; mais je crois plus naturel ici de les mettre adjectifs.

FABULA III.

In propriâ pelle quiesce.

GRACULUS SUPERBUS.

Ne gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potiùs habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.

Tumens inani Graculus ſuperbiâ,
Pennas, Pavoni quæ deciderant, ſuſtulit;
Seque exornavit: deindè contemnens ſuos,
Immiſcet ſe Pavonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque roſtris. Malè multatus Graculus
Redire mœrens cœpit ad proprium genus;
A quo repulſæ triſtem ſuſtinuit notam.
Tum quidam ex illis, quos priùs deſpexerat;
Contentus noſtris ſi fuiſſes ſedibus,
Et, quod natura dederat, voluiſſes pati,
Nec illam expertus eſſes contumeliam,
Nec hanc repulſam tua ſentiret calamitas.

Cette fable eſt la 29 d'Esope, & la 9 du IV. livre de la Fontaine. Scheffer dit que cette fable eſt une prédiction de la ruine de Séjan, qui aſpirant à l'Empire, avoit voulu épouser Livia veuve de Druſus, fils de Tibere, Prince ſoupçonneux qui entrevit ſes deſſeins.

1. *Libeat.* * ſ. *alicui.*

2. *Que* pour *&.* * ſ. *libeat.* || * *Habitu.* ſ. *in.*

FABLE III.

Reſtez dans votre condition.

LE GEAI SUPERBE.

ESOPE nous a laiſſé cet exemple, afin qu'il ne prenne envie à perſonne de ſe parer des dépouilles d'autrui, & que chacun plutôt vive dans ſon état.

Un Geai enflé d'une ſote vanité, ramaſſa les plumes qui étoient tombées d'un Paon, & ſe les ajuſta; puis mépriſant ſes pareils, il ſe mêla dans la belle troupe des Paons. Ceux-ci arracherent les plumes à cet impudent oiseau & le chaſſerent à coups de bec. Le Geai maltraité retourna fort triſte chez ceux de ſon eſpece, mais il eut la honte d'en être repouſſé. Alors un de ceux qu'il avoit mépriſés auparavant, lui dit: ſi tu t'étois contenté de vivre parmi nous, demeurant dans l'état où la nature t'avoit mis, tu n'aurois pas reçu un tel affront, & dans ta diſgrace, tu n'éprouverois point un pareil traitement.

9. *Fugant.* * ſ. *eum. Le mettent en fuite.*

12. *Deſpexerat.* * ſ. *dixit ei.*

13. *Noſtris ſedibus. Nos demeures, notre ſocieté, notre compagnie.*

14. *Dederat.* * ſ. *tibi.* || * *Voluiſſes.* ſ. *ſi.*

16. *Nec tua calamitas ſentiret hanc repulſam.* c. d. *& non ſentires in tuâ calamitate hanc repulſam.*

FABULA IV.

Avidum sua sæpè deludit aviditas.

CANIS NATANS.

AMITTIT meritò proprium, qui alienum appetit.

Canis, per flumen carnem dum ferret natans,
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum;
Aliamque prædam ab alio deferri putans,
Eripere voluit: verùm decepta aviditas,
Et quem tenebat ore, dimisit cibum;
Nec quem petebat, potuit adeò attingere.

Cette fable est la cinquiéme d'Esope, & la 17. du VI. livre de la Fontaine. Elle peut regarder Séjan, qui pour avoir poussé trop loin ses desirs perdit tout.

5. *Eripere.* * s. *eam prædam.* || *Decepta.* * s. *fuit.* || * *Avidi-*

FABULA V.

Potentioris societatem fuge.

VACCA, CAPELLA, OVIS ET LEO.

NUNQUAM est fidelis cum potente societas: Testatur hæc fabella propositum meum.

Cette fable est la 6. d'Esope, & la 6. du I. livre de la Fontaine.

1. *Potente* signifie ici, *un soi-*

FABLE IV.

L'avide est souvent la dupe de son avidité.

LE CHIEN NAGEANT.

QUI veut avoir le bien d'autrui, mérite de perdre le sien.

Un Chien portoit un morceau de chair, traversant une riviere ; il vit son image dans le miroir des eaux : croyant qu'un autre Chien portoit une autre proie, il voulut la lui arracher ; mais son avidité fut bien trompée ; il lâcha le morceau qu'il tenoit en sa gueule, & avec cela ne put attraper celui qu'il desiroit.

tas. s. *ejus.*
7. *Adeò. Avec cela, pour tout cela.* Cette particule est de la plus fine latinité, & se met à bien des usages. | *Potuit attingere.* s. * *cibum.*

FABLE V.

Fuyez l'alliance d'un plus puissant que vous.

LA VACHE, LA CHEVRE, LA BREBIS ET LE LION.

L'ALLIANCE avec les grands n'est jamais bien assurée. Cette fable prouve ce que j'avance.

gneur, un grand, un homme puissant.
2. *Propositum.* c. d. *propositionem. Ma proposition, ce que je viens d'avancer, de proposer.*

Vacca, & capella, & patiens Ovis injuriæ
Socii fuêre cum Leone in saltibus.
Hìc cùm cepissent Cervum vasti corporis,
Sic est locutus, partibus factis, Leo:
Ego primam tollo, nominor quoniam Leo;
Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi;
Tùm quia plus valeo, me sequetur tertia;
Malo afficietur, si quis quartam tetigerit.
Sic totam prædam sola improbitas abstulit.

5. *Vasti corporis.* D'un grand corps.
7. *Nominor Leo.* Que de grands ne payent que de leur nom ! il doit, à ce qu'ils s'imaginent, tenir lieu de tout aux petits qui

---

FABULA VI.

Improborum improba soboles.

RANÆ AD SOLEM.

VICINI furis celebres vidit nuptias
Æsopus, & continuò narrare incipit.

Uxorem quondam Sol cùm vellet ducere,
Clamorem Ranæ sustulêre ad sidera.
Convicio permotus quærit Jupiter
Causam querelæ; quædam tùm stagni incola:
Nunc, inquit, omnes unus exurit lacus,
Cogitque miseras aridâ sede emori;
Quidnam futurum est, si creârit liberos?

Cette fable est la 12 du VI. livre de la Fontaine.
1. * *Vicini.* s. *sui.*
2. *Incipit narrare. Narrare* pris ainsi d'une maniere absoluë, signifie *raconter, faire un recit, faire un conte.* C'est la même chose que s'il y avoit *incipit nar-*

La Vache, la Chevre, & la Brebis animal sans défense s'associerent dans les bois avec le Lion. Ayant pris un Cerf de riche taille, & les parts étant faites, le Lion parla ainsi : je prends la premiere, parce que je m'appelle Lion; vous me céderez la seconde, parce que je suis brave; la troisiéme me revient, parce que je suis le plus fort; si quelqu'un touche à la quatriéme, il s'en trouvera mal. Ainsi la violence seule emporta toute la proie.

ont affaire à eux.
9. *Tùm.* c. d. *prætereà, demùm.* *Enfin, outre cela.*
11. *Improbitas. Méchanceté, violence.*

FABLE VI.

Mauvais peres, mauvais enfans.

LE SOLEIL ET LES GRENOUILLES.

ESOPE vit une belle noce d'un voleur son voisin, & sur le champ conta cette fable.

Certain jour que le Soleil vouloit se marier, les Grenouilles éleverent leurs cris jusqu'aux Cieux. Jupiter importuné de ce vacarme, demanda quel étoit le sujet de leurs plaintes. Alors une des habitantes de l'étang, lui dit : aujourd'hui un seul Soleil brûle bien tous nos marais, & nous fait mourir misérablement dans nos demeures desséchées ; que fera-ce donc s'il a des enfans ?

rare fabulam. Il commença à conter cette fable.
7. *Unus.* * s. *sol.*
8. *Cogit.* * s. *nos.* || * *Sede aridâ.* s. *in.*

FABULA VII.

Stultorum honor inglorius.

VULPES AD PERSONAM TRAGICAM.

PERSONAM tragicam fortè vulpes viderat;
O quanta ſpecies! inquit, cerebrum non habet.

Hoc illis dictum eſt, quibus honorem & gloriam
Fortuna tribuit, ſenſum communem abſtulit.

Cette fable eſt la 28. d'Esope, & la 14. du IV. Livre de la Fontaine.

1. *Perſonam tragicam.* Un *maſque tragique, théatral, de théatre.* Que de gens, petits & grands, ſont maſques de théatre!

FABULA VIII.

Malos tueri haud tutum.

LUPUS ET GRUS.

QUI pretium meriti ab improbis desiderat,
Bis peccat: primùm, quoniam indignos adjuvat;
Impunè abire deindè quia jam vix poteſt.

Os devoratum fauce cùm hæreret Lupi,
Magno dolore victus cœpit ſingulos

Cette fable eſt la 7. d'Esope, & la 9. du III. livre de la Fontaine.

1. *Qui desiderat pretium meriti ab improbis.* On peut auſſi l'entendre ainſi, *qui desiderat officio mereri pretium ab improbis : celui qui desire par quelque bon ſervice mériter une récompenſe des méchans.*

3. *Jam* ſignifie ici, *au meme*

FABLE

FABLE VII.

Les honneurs tournent à la honte des sots.

LE RENARD ET LE MASQUE.

Un Renard vit par hazard un masque de théâtre : la belle tête! dit-il, mais elle n'a point de cervelle.

Cela s'adresse à ceux que la fortune a comblés d'honneurs & de gloire, mais à qui elle a refusé le sens commun.

2. * *Non habet.* f. *sed.* | *Mais à qui elle a ôté.* c. d. *qu'elle*
4. * *Abstulit.* f. *sed quibus.* | *a privés, à qui elle a refusé.*

FABLE VIII.

Il est dangereux de secourir les méchans.

LE LOUP ET LA GRUE.

Qui exige des méchans la récompense d'un bienfait, commet deux fautes : l'une en ce qu'il oblige ceux qui en sont indignes; l'autre parce qu'il ne peut guéres s'en tirer sain & sauf.

Un os qu'un Loup avoit avalé, lui demeura dans le gosier : pressé par une vive douleur, il tâcha à

instant, dans le moment, aussi-tôt, dès-lors; pour montrer, qu'aussi-tôt le moindre pas fait, on se trouve engagé dans l'embarras.

4. * *Fauce.* f. *in.*

5. *Victus. Vaincu, accablé, pressé.*

Inlicere pretio, ut illud extraherent malum.
Tandem persuasa est jurejurando Gruis,
Gulæque credens colli longitudinem,
Periculosam fecit medicinam Lupo.
Pro quâ cùm pactum flagitaret præmium:
Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris: & mercedem postulas!

6. *Pretio.* * f. *Promisso. Par une récompense promise.* c. d. *en promettant récompense.*

8. *Longitudinem colli.* c. d. *longum collum.* C'est un hellénisme, ou tour grec, commun

---

FABULA IX.

Ne insultes miseris.

PASSER ET LEPUS.

SIBI non cavere, & aliis consilium dare,
Stultum esse, paucis ostendamus versibus.

Oppressum ab Aquilâ fletus edentem graves
Leporem objurgabat Passer: Ubi pernicitas
Nota, inquit, illa est? quid ita cessarunt pedes?
Dum loquitur, ipsum Accipiter nec opinum rapit,
Questuque vano clamitantem interficit.
Lepus semianimus: mortis en solatium:

Cette fable est la 198. d'Esope, & la 17. du V. livre de la Fontaine.

2. *Paucis versibus. En peu de vers.*

5. *Nota. Connuë, renommée, vantée.* || *Cessarunt. Cessare* signifie ici, *se relâcher, cesser ses fonctions, manquer, faire faux-bond.*

6. *Nec opinum.* c. d. *non opinantem.* Phedre met *nec*, & non pas *non*, parce que *nec* qui est une conjonction négative, offre une image, & rapproche l'idée de la mort du Lièvre à

force de promesses d'engager les autres animaux à le tirer de ce danger. Enfin la Gruë persuadée par son serment, confia son long cou à la gueule du Loup, & lui fit cette dangereuse opération. Comme elle lui demandoit le prix de son service : vous êtes une ingrate, lui dit-il ; vous avez retiré votre tête saine & sauve d'entre mes dents, & vous demandez récompense !

chez les Poëtes latins.
10. *Qua.* c. d. *ista.* * s. *medicinâ. Pour cette cure, pour cette opération.*

FABLE IX.

N'insultez point aux misérables.

LE MOINEAU, ET LE LIEVRE.

MONTRONS en peu de mots que ne pas prendre garde à soi, & donner des conseils aux autres, c'est être bien fou.

Un Moineau insultoit à un Liévre, qui pressé sous les serres d'un Aigle faisoit force cris. Qu'est devenuë, dit-il, cette vitesse si vantée ? pourquoi tes pieds t'ont-ils ainsi manqué ? pendant qu'il parle, un Epervier le prend lui-même sans qu'il y pense, & le tuë, malgré ses plaintes & ses cris. Le Liévre à demi

celle du Moineau qui n'y songeoit pas, & s'en croyoit bien éloigné.
7. *Interficit.* * s. *eum.* || *Clamitantem vano questu. Criant par une vaine plainte.* c. d. *clamitantem, & frustrà quærentem. Clamitare* convient mieux que *clamare* pour le cri d'un oiseau, & sur-tout pour exprimer le cri d'un Moineau. D'ailleurs ce mot offre l'image d'un cri en-

Qui modò securus nostra inridebas mala,
Simili querelâ fata deploras tua.

trecoupé par la douleur.

8. * *En solatium mortis.* s. *inquit.* *Lui dit : voici la consolation de ma mort.*

9. * *Qui.* s. *tu.* || *Securus.* *Tranquille, qui se croit en sureté.* *Securus* represente la joie secrette qu'on a d'être tranquille. || *Inridebas.* On ne trouve point *inrideo* dans Boudot, Novitius, Calepin, & Robert Etienne. Il signifie la même chose qu'*irri-*

FABULA X.

Mendaci ne verum quidem dicenti creditur.

LUPUS ET VULPES JUDICE SIMIO.

QUICUNQUE turpi fraude semel innotuit,
Etiamsi verum dicit, amittit fidem.
Hoc attestatur brevis Æsopi fabula.

Lupus arguebat Vulpem furti crimine:
Negabat illa se esse culpæ proximam.
Tunc judex inter illos sedit Simius.
Uterque causam cùm perorassent suam,
Dixisse fertur Simius sententiam:
Tu non videris perdidisse quod petis;
Te credo subripuisse quod pulchrè negas.

Cette fable est la 74 d'Esope, & la 3 du II. liv. de la Fontaine.

1. *Fraude.* *Fraus* est un de ces mots dont l'épithete détermine le sens. *Fraus* sans épithete dit simplement *un tour d'adresse*, *une ruse*, & *turpis* désigne que c'est *une supercherie, une fourberie.*

2. *Amittit fidem.* *Perd créance.*

5. *Proximam culpæ.* Ces manieres de parler, *facinori affinis*, *rei capitali affinis*, *esse in culpâ*, *esse extrà culpam*, semblent nées de l'opinion des Stoïciens sur la nature du péché. Le bien, selon eux, consistoit dans une ligne ; s'en écarter à droit ou à gauche, c'étoit pécher. Paradoxe 3 de Cic. Horace a parfaitement rendu leur idée dans ce vers si connu. *Virtus est medium vitiorum, & utrinque redu-*

mort, lui dit : voilà qui me console : tu te croyois en fureté, il n'y a qu'un moment; tu riois de mon malheur; déplores maintenant ta propre destinée.

deo; il dit plus, ce me semble, que *derideo*. *Derideo* dit, se rire en derriere; *irrideo* signifie, non-seulement se moquer, mais se moquer en face. C'est un ris moqueur, & insultant.

10. *Deploras. Tu déplores.*

FABLE X.

Le menteur n'est point cru lors même qu'il dit vrai.

LE LOUP ET LE RENARD QUI PLAIDENT DEVANT LE SINGE.

QUICONQUE s'est fait une fois connoître par quelque fourberie, n'est point cru lors même qu'il dit vrai. Cette petite fable d'Esope le fait voir.

Le Loup accusoit le Renard de lui avoir fait un larcin: le Renard soutenoit qu'il n'étoit pas coupable de cette faute. Le Singe alors s'établit Juge entr'eux. Chacun ayant plaidé sa cause, le Singe, dit-on, prononça cette sentence : vous, vous ne paroissez point avoir perdu ce que vous demandez; & vous, je croirois assez que vous avez pris ce dont vous vous défendez si bien.

ctum. Ne pourroit-on pas ajoûter que cette ligne n'est que d'une certaine longueur, & dire : s'en écarter à droit, s'en écarter à gauche; aller trop loin, rester trop bas, c'est également manquer, c'est pécher.

6. *Sedit. S'assit, prit séance.*

7. *Perorassent causam. Perorare. Discourir, exposer, détailler, plaider, discuter.*

9. *Tu non videris, &c.* Que de gens devroient ainsi être renvoyés hors de Cour & de procès, & même à qui on devroit faire payer l'amende, comme la Fontaine le fait dans sa fable.

FABULA XI.

Ridicula in imbelle virtutis oſtentatio.

ASINUS ET LEO VENANTES.

VIRTUTIS expers, verbis captans gloriam;
Ignotos fallit, notis eſt deriſui.

Venari Aſello comite cùm vellet Leo,
Contexit illum frutice, & admonuit ſimul,
Ut inſuetâ voce terreret feras,
Fugientes ipſe exciperet. Hìc auritulus
Clamorem ſubitum tollit totis viribus,
Novoque turbat beſtias miraculo;
Quæ dùm paventes exitus notos petunt,
Leonis affliguntur horrendo impetu.
Hic poſtquàm cæde feſſus eſt, Aſinum evocat,
Jubetque vocem premere. Tunc iſte inſolens:
Qualis videtur opera tibi vocis meæ?
Inſignis, inquit, ſic ut niſi noſſem tuum
Animum genuſque, ſimili fugiſſem metu.

Cette fable eſt la 19 du II. livre de la Fontaine.

1. * *Expers.* ſ. *ille qui.*

2. *Ignotos* ſe prend ici activement pour *ignaros.* c. d. pour ceux *qui ne connoiſſent pas.* Comme dans la fable 14 de ce livre, *ignoto loco*, pour marquer *un lieu où l'on n'eſt pas connu.*

3. *Aſello comite.* *L'Aſne lui ſervant de compagnon.* c. d. *de compagnie avec l'Aſne.*

4. *Admonuit.* * ſ. *eum.*

5. *Inſuetâ* ici, veut dire, *qui n'eſt pas à ſon ordinaire, qui eſt d'une maniere nouvelle.*

FABLE XI.

La vanité est ridicule dans un homme sans cœur.

L'ASNE ET LE LION A LA CHASSE.

UN poltron, qui par ſes rodomontades quête des louanges, en impose à qui ne le connoît pas, & ſert de jouet à qui le connoît.

Le Lion voulant chaſſer avec l'Aſne, le couvrit de broſſailles, & lui dit en même temps d'épouvanter les bêtes par une maniere de braire toute nouvelle; que pour lui, il les ſurprendroit dans leur fuite. Auſſi-tôt l'animal aux longues oreilles pouſſe ſa voix de toutes ſes forces, & effraye les bêtes par ce nouveau prodige. Tandis qu'épouvantées, elles gagnent les iſſuës du bois qui leur ſont connuës, elles ſe trouvent terraſſées par les vigoureuses attaques du Lion. Celui-ci, raſſasié du carnage, appelle l'Aſne, & lui commande de ſe taire. L'Aſne alors tout bouffi d'orgueil : quel eſt, à votre avis, le ſervice que ma voix vient de vous rendre ? merveilleux, reprit le Lion, & tel que ſi je n'avois connu ton courage, & ton extraction, j'aurois fui avec la même frayeur.

6. *Exciperet* * *fugientes*. ſ. *eas*.
12. *Tunc* eſt très-expreſſif, & montre que ce fut dès ce moment que l'Aſne devint inſolent.
15. *Animum* & *genus* ſont pris ici dans le ſens ironique.

FABULA XII.

Utilissimum sæpè quod contemnitur.

CERVUS CORNIBUS IMPEDITUS.

LAUDATIS utiliora quæ contempseris
Sæpè inveniri, hæc exerit narratio.

Ad fontem Cervus, cùm bibisset, restitit,
Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dùm ramosa mirans laudat cornua,
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat;
Venantûm subitò vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit, & cursu levi
Canes elusit. Silva tùm excepit ferum,
In quâ retentis impeditus cornibus
Lacerari cœpit morsibus sævis canum.
Tunc moriens vocem hanc edidisse dicitur:
O me infelicem, qui nunc demùm intelligo,
Ut illa mihi profuerint quæ despexeram,
Et quæ laudaram, quantùm luctûs habuerint!

Cette fable est la 44 d'Esope, & la 9 du VI. livre de la Fontaine.

1. *Contempseris.* La seconde personne est mise ici pour une personne indéterminée. Ces secondes personnes, fort communes dans le latin, s'admettent rarement dans notre langue; ainsi, au lieu de traduire *vous méprisez*, nous mettons *on méprise.*

7. *Venantûm* pour *venantium.* c. d. *venatorum.* On mettoit ainsi quelquefois les participes pour les noms: comme *medentum* dans Lucrece & dans Ovide, pour *medicorum*; *volantes*, pour *aves*; *natantes* pour *pisces.* Virgile & Horace ont mis au contraire le nom pour le participe. *Populum latè regem. Æn.* I. 26, pour *populum latè regnantem.*

FABLE XII.

Le plus utile est souvent ce que l'on méprise.

LE CERF PRIS PAR SON BOIS.

CETTE fable fait voir que ce qu'on méprise est souvent plus utile que ce qu'on louë.

Un Cerf après avoir bu à une fontaine, s'y arrêta, & considéra son image dans l'eau. Tandis que plein d'admiration, il louoit son bois, & blâmoit la trop grande maigreur de ses jambes; tout d'un coup épouvanté par un bruit de Chasseurs, il se mit à fuir à travers la campagne, & s'échappa des Chiens par la legéreté de sa course. Bien-tôt il se jetta dans la forêt, où se trouvant arrêté par son bois, les Chiens le déchirerent à belles dents. Alors, en mourant, il prononça, dit-on, ces paroles : ô malheureux que je suis, de ne connoître qu'en ce moment combien ce que je méprisois m'étoit utile, & combien de maux devoit me causer, ce que j'estimois tant !

9. *Elusit* exprime parfaitement l'action de s'esquiver, & ce qu'on appelle mettre les Chiens en défaut, leur donner le change. *Cursu levi elusit canes* : ne semble-t'il pas voir la course legere & rapide du Cerf ? || *Tum silva excepit ferum. Alors la forêt reçut le Cerf.* Cette maniere élégante de s'exprimer, offre un sens métaphorique, qui semble dire que la forêt présente un azile, un couvert au Cerf qui s'y réfugie.

13. *Qui intelligo demùm nunc. Qui connois enfin à présent.* c. d. *qui connois à présent, mais trop tard.*

14. & 15. *Ut.* c. d. *quantùm.* || *Habuerint luctûs. Ils auroient, contiendroient, renfermeroient, causeroient de larmes, de gémissemens, de chagrins, de peines, de maux.*

FABULA XIII.

Laudatore nihil insidiosius.

VULPES ET CORVUS.

QUI se laudari gaudet verbis subdolis,
Serâ dat pœnas turpes pœnitentiâ.

Cùm de fenestrâ Corvus raptum caseum
Comesse vellet celsâ residens arbore,
Hunc vidit Vulpes, deinde sic cœpit loqui:
O qui tuarum, Corve, pennarum est nitor!
Quantùm decôris corpore & vultu geris!
Si vocem haberes, nulla prior ales foret.
At ille, dùm vult etiam vocem ostendere;
Dimisit ore caseum, quem celeriter
Dolosa Vulpes avidis rapuit dentibus.
Tùm demùm ingemuit Corvi deceptus stupor.
Hâc re probatur quantùm ingenium valet;
Virtute semper prævalet sapientia.

Cette fable est la 12 d'Esope, & la 2 du I. livre de la Fontaine.

2. *Dat pœnas.* On dit *dare, luere, pendere, solvere pœnas* : *être puni.* Ainsi, *dat pœnas turpes serâ pœnitentiâ. Il éprouve des peines honteuses par un repentir tardif.* La honte n'est pas de se repentir, mais de se repentir quand il n'est plus temps.

4. * *Celsâ.* s. *in.*

6. *Qui.* c. d. *quantus, qualis.*

7. *Decôris* ici est le genitif de *decor*, & non pas de *decus.*

|| * *Corpore.* s. *in.*

FABLE XIII.

Rien de plus trompeur qu'un flateur.

LE RENARD ET LE CORBEAU.

QUI se plaît à recevoir de fausses louanges, a la honte de s'en repentir trop tard.

Un Corbeau perché sur un grand arbre, s'apprêtoit à manger un fromage qu'il avoit pris sur une fenêtre ; un Renard l'apperçut, & se mit à lui parler ainsi : ô Corbeau, que ton plumage est brillant ! que ton corps & ta tête rassemblent de beautés ! si tu avois de la voix, nul oiseau ne l'emporteroit sur toi. Celui-ci voulant aussi montrer sa voix, laissa tomber son fromage, que le rusé Renard saisit dans le moment avec une dent gloutonne. Alors le Corbeau pris pour dupe, gémit de sa stupidité.

On voit par cette fable, combien l'esprit est utile, & que l'adresse ordinairement l'emporte sur la force.

8. *Prior.* * s. te. *Prior.* c. d. *præstantior.*

9. *At*, mot qui commence ordinairement une replique, comme : *mais il répondit*, *mais il fit cela*, &c. Il marque l'empressement du Corbeau à répondre, & pourroit se rendre par *aussitôt.*

12. *Tùm stupor Corvi deceptus ingemuit. Alors la stupidité du Corbeau trompée gémit.* *Stupor corvi* est ici pour *Corvus stupidus*, comme dans Horace, *Herculeus labor* pour *l'infatigable Hercule.*

14. *Sapientia.* c. d. *astutia.*

FABULA XIV.

Fallax vulgi judicium.

EX SUTORE MEDICUS.

MALUS cùm Sutor inopiâ deperditus,
Medicinam ignoto facere cœpiſſet loco,
Et venditaret falſo antidotum nomine,
Verbosis acquisivit ſibi famam ſtrophis.
Hìc, cùm jaceret morbo confectus gravi
Rex urbis, ejus experiendi gratiâ,
Scyphum popoſcit; fusâ dein ſimulans aquâ
Antidoto miſcere illius ſe toxicum,
Ebibere juſſit ipſum, posito præmio.
Timore mortis ille tùm confeſſus eſt,
Non artis ullâ medicum ſe prudentiâ,
Verùm ſtupore vulgi factum nobilem.
Rex advocatâ concione, hæc edidit:
Quantæ putatis eſſe vos dementiæ,
Qui capita veſtra non dubitatis credere,
Cui calceandos nemo commisit pedes?

Hoc pertinere verè ad illos dixerim,
Quorum ſtultitia quæſtus impudentiæ eſt.

Cette fable eſt la 147 d'Esope.

2. *Facere*, avec les noms d'art & de métier, ſe rend par *exercer*, *pratiquer*, *cultiver*. || * *Loco ignoto*. ſ. *in*. *Ignoto*. *Inconnu*. c. d. *où il étoit inconnu*. Voyez livre I. fab. 11. vers 2.

3. *Et* * *venditaret*. ſ. *cùm*. || *Falſo nomine*. *D'un faux nom*. c. d. *faux*.

6. *Gratiâ* devant un gérondif, ou un mot équivalent, ſignifie *pour*, ou *par*, comme: *experiendi gratiâ*, *en faveur de l'expérience*. c. d. *par l'expérience*, ou *pour expérimenter*, *pour en avoir l'expérience*.

11. & 12. *Non artis ullâ*, &c.

FABLE XIV.

Le peuple est un mauvais juge.

LE CORDONNIER DEVENU MEDECIN.

UN mauvais Cordonnier réduit à la derniere indigence, se mit à exercer la médecine dans un endroit où il n'étoit pas connu; & vendant de faux antidote, il s'acquit de la réputation par ses charlataneries. Le Roi de la ville étant dangereusement malade, voulut éprouver ce qu'il sçavoit faire; il demanda un verre, puis y ayant mis de l'eau, il feignit de mêler du poison avec l'antidote, & commanda au Médecin de le boire, lui promettant récompense. Celui-ci, dans la crainte de la mort, avoua pour lors qu'il ne devoit point sa réputation à sa sçience, dans l'art de la médecine, mais à la sotise du peuple. Le Roi aussi-tôt fit assembler les habitans, & leur adressa ces paroles : considérez combien est grande votre folie, vous qui ne craignez pas de confier vos têtes à un homme à qui personne n'a voulu donner ses pieds à chausser.

On peut dire que ceci convient parfaitement à ceux, dont la sotise sert de revenu à quiconque veut les tromper.

c. d. *se non factum esse nobilem ullâ prudentiâ artis, verùm stupore vulgi. Qu'il n'étoit devenu fameux par aucune connoissance de cet art, mais par la sotise du peuple.*

16. * *Cui. s. homini.*

18. *Quorum,* &c. *Ceux dont la sotise est le revenu de l'impudence,* ou *des impudens.* c. d. *ceux dont la sotise sert de revenu aux-trompeurs,* ou *à quiconque veut les tromper.*

FABULA XV.

Pauper dominum, non sortem mutat.

ASINUS ET SENEX.

IN principatu commutando, civium
Nil præter domini nomen mutant pauperes.
Id esse verum parva hæc fabella indicat.

Asellum in prato quidam pascebat senex;
Is hostium clamore subito territus,
Suadebat Asino fugere, ne possent capi.
At ille lentus: Quæso, num binas mihi
Clitellas impositurum victorem putas?
Senex negavit. Ergo, quid refert meâ
Cui serviam, clitellas dùm portem meas?

Cette fable est la 8 du VI. livre de la Fontaine.
7. *Lentus* marque autant l'indolence de l'Asne, que la lenteur de son pas. Après *Lentus* on sous-entend *dixit*.

FABULA XVI.

Fidejussorem infidum cave.

OVIS ET CERVUS.

FRAUDATOR nomen cùm locat sponsu improbo;
Non rem expedire, sed mala videre expetit.

1. *Locat.* *Locare* signifie *louer*, *engager*; ainsi *locare nomen*, c'est *engager son nom.* c. d. *contracter obligation*, *s'engager*, *s'obliger*.
2. *Videre.* c. d. *providere.* *Méditer*, *prévoir*, *chercher*, *inventer*.

FABLE XV.

Le pauvre change de maître sans changer de fortune.

LE VIEILLARD ET L'ASNE.

DANS une révolution de gouvernement, les pauvres ne font que changer le nom de leur maître. Cette fable en montre la vérité.

Certain Vieillard faisoit paître un Asne dans un pré : tout à coup épouvanté par le cri des ennemis, il voulut persuader à l'Asne de s'enfuir, afin qu'ils ne fussent point pris ; mais l'Asne, sans s'émouvoir, lui répondit : pensez-vous, je vous prie, que le vainqueur me charge de deux bâts ? non, reprit le Vieillard : que m'importe donc, ajoûta l'Asne, à qui je sois, si je porte mon bâts à l'ordinaire ?

9. *Quid refert meâ ?* * s. *inquit Asinus.* 10. *Dùm.* c. d. *si*, *cùm.* Si, *dès que, puisque.*

FABLE XVI.

Gardez-vous d'un répondant de mauvaise foi.

LA BREBIS ET LE CERF.

UN fourbe qui s'oblige sous mauvaise caution, ne desire pas s'acquiter, mais trouver un subterfuge.

Le verbe voir dans la plûpart des langues a beaucoup de significations. || *Mala* au neutre plurier, *des choses mauvaises.* c. d. *de mauvais tours.* *Videre mala.* *Trouver quelque supercherie, quel-*

Ovem rogabat Cervus modium tritici
Lupo ſponſore ; at illa præmetuens doli :
Rapere, atque abire ſemper aſſuevit Lupus ;
Tu de conſpectu fugere veloci impetu :
Ubi vos requiram, cùm dies advenerit ?

que défaite.
4. *Lupo ſponſore. Le Loup garant.* || *Doli.* * *C. dixit.*
6. *Fugere de conſpectu. Fuir à la vuë.* c. d. *diſparoître.*
7. *Dies* ſignifie ce que nous

FABULA XVII.

Calumniatorem ſua pœna manet.

OVIS, CANIS ET LUPUS.

SOLENT mendaces luere pœnas maleficî.

Calumniator ab Ove cùm peteret Canis,
Quem commodaſſe panem ſe contenderet,
Lupus citatus teſtis, non unum modò
Panem debere, verùm affirmavit decem.
Ovis damnata falſo teſtimonio,
Quod non debebat, ſolvit. Poſt paucos dies
Bidens jacentem in foveâ proſpexit Lupum :
Hæc, inquit, merces fraudis à Superis datur.

Voyez la 25 d'Eſope. Cette fable a aſſez de rapport avec l'hiſtoire de Séjan, grand protecteur de la calomnie, qui avoit été long-temps l'inſtrument des cruautés de Tibere. Il étoit parvenu à une puiſſance extraordinaire, & fut enfin tué par l'ordre de Tibere; ſon corps fut jetté à la voirie, & expoſé trois jours aux inſultes du peuple ; ſes enfans eſſuyerent les traitemens les plus ignominieux. Voyez livre III. prologue, vers 41.

1. *Malefici*, par ſyncope, pour *maleficii*. Virgile met *oti* pour *otii*, & Terence *preti* pour *pretii*.

Le

Le Cerf demandoit à la Brebis un boiſſeau de bled, ſous la caution du Loup; mais celle-ci, appréhendant quelque ſupercherie, lui dit: le Loup a coûtume de prendre & de s'en aller; toi, tu diſparois avec une vîteſſe extrême: où irai-je vous chercher, quand le jour du payement ſera venu?

appellons *terme.* c. d. *jour* | *d'échéance, jour de payement.*

FABLE XVII.

Il eſt un juſte chatiment réservé à la calomnie.

LA BREBIS, LE CHIEN ET LE LOUP.

TOT ou tard les faux témoins ſont punis de leur impoſture.

Un Chien de mauvaise foi, demandoit à la Brebis un pain qu'il ſoûtenoit lui avoir prêté: le Loup appellé pour témoin, affirma que non-ſeulement elle en devoit un, mais dix. La Brebis condamnée ſur ce faux témoignage, paya ce qu'elle ne devoit point. Peu de jours après, elle apperçut le Loup pris dans une foſſe: voilà, dit-elle, la récompenſe que les Dieux réservent aux fourbes.

2. *Calumniator. Calomniateur, qui dit des fauſſetés; menteur, impoſteur, de mauvaise foi.*
3. *Contenderet.* c. d. *contendebat.* || *Commodaſſe.* * ſ. *illi.*
8. Ces foſſes ſont une ſorte de piéges; elles ont environ ſix à ſept pieds de profondeur; on les couvre de branches, de feuillages & de terre. On met une charogne au fond, & la bête qui vient pour la manger, tombe dedans. || *Jacentem.* Mort, étendu, couché, &c.

FABULA XIX.

Omnem aditum malis præcludito.

CANIS PARTURIENS.

Habent insidias hominis blanditiæ mali ;
Quas ut vitemus, versus subjecti monent.

Canis parturiens cùm rogasset alteram,
Ut fetum in ejus tugurio deponeret,
Facilè impetravit : dein reposcenti locum,
Preces admovit, tempus exorans breve,
Dùm firmiores catulos posset ducere.
Hoc quoque consumpto, flagitare validiùs
Cubile cœpit : Si mihi & turbæ meæ
Par, inquit, esse potueris, cedam loco.

Cette fable est la 7 du II. livre de la Fontaine.

2. *Quas.* c. d. *eas.* || *Versus subjecti.* *Les vers qui sont ci-dessous*, c. d. *qui suivent.*

3. *Alteram* est ici pour *aliam.* *Alter* ne se dit gueres, que lorsqu'il est question de deux. Quand on parle d'un autre indéterminement, on met *alius.* Les Auteurs confondent quelquefois ces deux mots.

5. *Impetravit.* * s. *id.* || * *Reposcenti.* s. *cani.*

8. *Hoc.* * s. *tempore.* || *Flagitare.* Il y a dans ce mot

FABLE XIX.

Ne donnez aucune entrée aux méchans.

LA CHIENNE AVEC SES PETITS.

Les caresses des méchans couvrent quelque trahison; la fable qui suit nous avertit de nous en défier.

Une Chienne sur son terme emprunta la loge d'une autre pour y faire ses petits; elle l'obtint aisément. Celle-là ensuite redemandant sa place, elle la supplia de lui donner encore un peu de temps, jusqu'à ce que ses petits fussent plus forts pour la suivre. Ce second terme expiré, elle commença à redemander sa loge avec plus d'empressement. Si vous pouvez, répondit l'autre, être aussi forte que moi & ma troupe, je quitterai la place.

une harmonie imitative, qui représente à l'imagination les criailleries redoublées de cette Chienne, qui redemande sa loge avec toutes sortes d'instances. *Validiùs* donne à cette image un ton de couleur encore plus vif, & montre qu'alors l'animal s'impatiente, & se fâche sérieusement.

10. *Par.* * f. *viribus.* *Egale en forces.* || *Cedam loco.* *Je partirai, je me retirerai, je sortirai, je décamperai de la place.*

FABULA XX.

Stultitia plerumquè exitio est.

CANES FAMELICI.

STULTUM consilium non modò effectu caret;
Sed ad perniciem quoque mortales devocat.

Corium depressum in fluvio viderunt Canes.
Id ut comesse extractum possent faciliùs
Aquam cœpêre bibere: sed rupti priùs
Periêre, quàm quod petierant, contingerent.

Cette fable est la 208 d'Esope. La 25 du VIII. livre de la Fontaine y a beaucoup de rapport.

2. *Devocat. Devocare* signifie appeller; ainsi *devocare ad perniciem*; c'est *appeller, attirer dans*

FABULA XXI.

Miser vel ignavissimo cuique ludibrio est.

LEO SENIO CONFECTUS.

QUICUNQUE amisit dignitatem pristinam;
Ignavis etiam jocus est in casu gravi.

Defectus annis, & desertus viribus
Leo cùm jaceret, spiritum extremum trahens,

Voyez la 14 d'Esope, & la 14 du III. livre de la Fontaine.

2. *In casu gravi. Dans un cas, dans une circonstance fâcheuse,*

FABLE XX.

Souvent l'imprudence nous perd.

LES CHIENS AFFAMÉS.

UNE fole entreprise, non-ſeulement ne réuſſit pas, mais même conduit les hommes à leur perte.

Des Chiens apperçurent un cuir enfoncé dans une riviere. Pour le manger plus à leur aise après l'en avoir tiré, ils ſe mirent à boire l'eau ; mais ils creverent avant que de parvenir à ce qu'ils desiroient.

le précipice.

5. & 6 L'expreſſion *rupti periere* me paroît très-belle : Ne ſemble-t'elle pas offrir l'image de ces Chiens, qui crevent comme feroit un ballon trop gonflé?

FABLE XXI.

Le malheureux eſt inſulté même par le plus lâche.

LE LION ACCABLÉ DE VIEILLESSE.

CELUI qui a perdu ſa premiere dignité, devient dans ſon malheur le jouet des plus mépriſables.

Un Lion abbatu de vieilleſſe, & dénué de forces, étoit couché prêt à rendre le dernier ſoupir. Un San-

dans une avanture, une diſgrace affligeante.

3. *Defectus annis. Languiſſant, épuisé, abbatu par les années.*

Aper fulmineis ad eum venit dentibus,
Et vindicavit ictu veterem injuriam.
Infestis Taurus mox confodit cornibus
Hostile corpus. Asinus ut vidit ferum
Impunè lædi, calcibus frontem exterit.
At ille expirans : Fortes indignè tuli
Mihi insultare, te, naturæ dedecus,
Quòd ferre cogor, certè bis videor mori.

5. *Fulmineis. De foudre.* c. d. *qui ressemblent à la foudre, menaçantes comme la foudre.*
7. *Infestis. Ennemies, dangereuses, pernicieuses, meurtrieres.*
9. *Frontem.* * s. *leonis.*
10. *At. Mais.* c. d. *sur cela, alors.* Je trouve cet *at* d'une beauté au-dessus de toute expression. Il rappelle, pour ainsi dire, l'attention du lecteur & les forces du Lion, qui semble faire un soupir de plus. || *Expirans.* * s. *dixit hæc.* || *Indignè*

FABULA XXII.

Qui alteri suam ob causam commodat, injuriâ postulat id gratiæ apponi sibi.

MUSTELA ET HOMO.

Mustela ab homine prensa cùm instantem necē
Effugere vellet : Quæso, inquit, parcas mihi,
Quæ tibi molestis muribus purgo domum.
Respondit ille : Faceres si causâ meâ,
Gratum esset, & dedissem veniam supplici ;
Nunc quia laboras, ut fruaris reliquiis,

1. *Necem instantem. Une mort prochaine, présente, qui presse, qui menace.*
3. *Purgo* * *muribus.* s. *d.* || * *Domum.* s. *tuam.*
4. *Faceres* * s. *id.*
5. * *Esset.* s. *id* || * *Supplici.* & *tibi.* c. d. *precibus tuis.*

glier avec ses défenses menaçantes vint à lui, & d'un coup qu'il lui porta, vengea les injures qu'il en avoit reçuës. Au même instant un Taureau, de ses cornes meurtrieres, perça le corps de son ennemi. L'Asne voyant qu'on pouvoit impunément offenser cet animal, lui cassa la tête à coups de pieds. Alors le Lion expirant proféra ces paroles : j'ai supporté avec indignation les outrages des plus courageux; mais m'insulter ! toi l'opprobre de la nature ! ce que je suis obligé de souffrir; certes, il me semble mourir deux fois.

tuli fortes. J'ai supporté avec indignation les courageux.

11. * *Insultare mihi.* f. *sed.*

FABLE XXII.

Ceux qui n'obligent que pour leur interêt, demandent à tort qu'on leur en ait obligation.

L'HOMME ET LA BELETTE.

Une Belette prise par un homme, voulant éviter la mort qui la menaçoit, lui dit : épargnez-moi, je vous prie, moi qui purge votre maison des rats qui vous incommodent. L'homme lui répondit : si tu le faisois à cause de moi, je t'en sçaurois gré, & t'accorderois la grace que tu demandes ; mais

6. *Nunc*, qui a ici la force de l'adversative *sed*, a beaucoup de grace. Ce sont-là de ces beautés d'images qui représentent les objets sous un même point de vuë. Ces beautés sont souvent réitérées dans Phedre, par des expressions de temps & de lieu :

Quas ſunt roſuri, ſimul & ipſos devores;
Noli imputare vanum beneficium mihi;
Atque ita locutus, improbam letho dedit.

Hoc in ſe dictum debent illi agnoſcere;
Quorum privata ſervit utilitas ſibi,
Et meritum inane jactant imprudentibus.

comme *hic*, *nunc*, *tunc*, *brevi*, &c. Ce qui fait de ces fables autant de petits tableaux, dont les lointains ſe rapprochent avec goût.

7. *Et* * ſ. *ut*.

8. *Imputare beneficium alicui*: *imputer, attribuer*. c. d. *vouloir que quelqu'un tienne compte d'un ſer-*

FABULA XXIII.

Suſpecta malorum beneficia.

CANIS FIDELIS.

Repente liberalis ſtultis gratus eſt;
Rerum peritis irritos tendit dolos.

Nocturnus cùm fur panem miſiſſet Cani,
Objecto tentans an cibo poſſet capi:
Heus, inquit, linguam vis meam præcludere;
Ne latrem pro re domini: multùm falleris;
Namque iſta ſubita me jubet benignitas
Vigilare, facias ne meâ culpâ lucrum.

Cette fable eſt la 20 d'Eſope.

1. *Stultis*. *Aux foux*. *Stultus* & *imprudens* ſe prennent ſouvent dans Phedre pour *dupe*, *ſimple*, *ſot*, *bonaſſe*, *crédule*, &c.

2. *Tendit dolos irritos*. c. d. vend

comme tu ne prens cette peine que pour profiter des restes qu'ils auroient rongés, & pour les manger eux-mêmes; ne me fais point valoir un service imaginaire : & cela dit, il tua cette bête malfaisante.

Ceux qui n'agissent que pour leur utilité particuliere, & vantent aux dupes leurs prétendus services, doivent reconnoître que ceci s'adresse à eux.

vice.
9. *Dare letho. Donner, livrer à la mort,* phrase poëtique qui signifie *tuer.*
10. *Dictum* * *in se.* f. *esse.*

FABLE XXIII.

Les bienfaits des méchans sont suspects.

LE CHIEN FIDELE.

QUI tout à coup devient libéral plaît aux sots; en vain tend-t'il des piéges à ceux qui ont de l'expérience.

Un voleur de nuit ayant jetté du pain à un Chien, pour essayer si, à la vuë du manger, il ne pourroit pas se laisser surprendre. Oüi-dà, dit le Chien, vous voulez me lier la langue, de peur que je n'abboye pour l'intérêt de mon maître ? vous vous trompez fort, car cette générosité extraordinaire m'engage à me tenir sur mes gardes, de peur que vous ne fassiez capture par ma faute.

tendit insidias.
5. *Inquit* * f. *canis.*

FABULA XXIV.

Potentes ne tentes æmulari.

RANA RUPTA.

INOPS, potentem dum vult imitari, perit.

In prato quondam Rana conſpexit Bovem,
Et tacta invidiâ tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem : tùm natos ſuos
Interrogavit, an Bove eſſet latior ?
Illi negarunt. Rurſùs intendit cutem
Majore nisu, & ſimili quæsivit modo
Quis major eſſet ? Illi dixerunt Bovem.
Noviſſimè indignata, dùm vult validiùs
Inflare ſeſe, rupto jacuit corpore.

Cette fable eſt la 33 d'Esope & la 3 du 1. livre de la Fontaine.

3. *Tacta invidiâ.* Frappée, prise par l'envie. c. d. envieuse, jalouse.

9. *Noviſſimè.* Tout de nouveau,

FABULA XXV.

Rete ne tendas Accipitri & Milvio.

CANIS ET CROCODILUS.

CONSILIA qui dant prava cautis hominibus,
Et perdunt operam, & deridentur turpiter.

3. *Nilo.* Le Nil grand fleuve d'Afrique qui traverſe l'Abiſſinie, la Nubie, l'Egypte, & ſe jette dans la mer Méditerranée par 7 embouchures, qu'on appelle bouches du Nil. Il ſe dé-

FABLE XXIV.

Ne cherchez point à aller de pair avec les Grands.

LA GRENOUILLE QUI CREVE.

LES Petits ſe perdent en voulant imiter les Grands.

Un jour une Grenouille vit un Bœuf dans un pré, jalouse d'une groſſeur ſi prodigieuse, elle gonfla ſa peau pleine de rides; puis demanda à ſes petits ſi elle n'étoit pas plus groſſe que le Bœuf; ils lui répondirent que non. Elle étendit encore ſa peau avec plus d'effort, & leur demanda, comme auparavant, qui des deux étoit le plus gros; le Bœuf, lui répondirent-ils. Enfin, outrée de dépit, elle voulut tant s'enfler, qu'elle creva.

encore, enfin.
10. *Rupto corpore jacuit. Son corps ayant crevé, elle mourut.* c. d. *elle creva.*

FABLE XXV.

Ne tendez point de piege à plus fin que vous.

LE CHIEN ET LE CROCODILE.

CEUX qui donnent de mauvais conſeils aux perſonnes ſenſées, perdent leur peine, & en ſont honteusement raillés.

borde deux fois l'année, engraiſſe & rend fertiles les terres de l'Egypte, où il ne pleut point.

Canes currentes bibere in Nilo flumine
A Crocodilis ne rapiantur, traditum eſt.
Igitur cùm currens bibere cœpiſſet Canis,
Sic Crocodilus : Quamlibet lambe otio,
Noli vereri. At ille : Facerem meherculè,
Nisi eſſe ſcirem carnis te cupidum meæ.

4. *Crocodilis.* On dit mieux *Crocodilus* que *Corcodilus*. Le Crocodile eſt un animal amphibie qui a la forme d'un Lézard ; il y en a dans le Nil qui ont juſqu'à 17 coudées de long. Cet animal eſt fort vorace, & mange les hommes lorſqu'il peut en attraper.

6. *Lambe.* Je trouve dans ce

FABULA XXVI.

Par pari refertur.

VULPES ET CICONIA.

NULLI nocendum ; ſi quis verò læſerit,
Multandum ſimili jure, fabella admonet.

Vulpes ad cœnam dicitur Ciconiam
Prior invitâſſe, & illi in patinâ liquidam
Poſuiſſe ſorbitionem, quam nullo modo
Guſtare eſuriens potuerit Ciconia.
Quæ Vulpem cùm revocaſſet, intrito cibo
Plenam lagenam poſuit : huic roſtrum inſerens
Satiatur ipſa, & torquet convivam fame.

Cette fable eſt la 27 d'Esope, & la 18 du I. livre de la Fontaine.

1. *Nocendum.* * ſ. *eſt. Nocere* : *nuire, faire tort, bleſſer, choquer, offenſer.*

5. *Poſuiſſe*, *ponere* eſt le mot propre pour ſignifier *ſervir, mettre, poſer ſur une table.* || *Sorbitionem* : *un breuvage. Sorbitio*

On dit que le long du Nil, les Chiens boivent en courant, de peur d'être pris par les Crocodiles. Un Chien donc ayant commencé à boire de la sorte, un Crocodile lui parla ainsi : buvez aussi doucement que vous voudrez, ne craignez point. Mais le Chien lui répondit : assurément je le ferois, si je ne te connoissois pas si friand de ma peau.

mot une harmonie imitative, qui semble peindre l'action même du Chien qui lape. || *Otio.* c. d. *cum otio.*

7. *Ille.* * f. *dixit.* || *Facerem.* * f. *id.*

FABLE XXVI.

Chacun a son tour.

LE RENARD ET LA CICOGNE.

Il ne faut insulter personne. Cette fable apprend que quand on a insulté quelqu'un, on mérite un pareil traitement.

Le Renard, dit-on, invita le premier la Cicogne à souper, & lui servit dans un plat un mets fort liquide, dont elle ne put goûter, quoiqu'elle eût grand appétit. La Cicogne à son tour invita le Renard, lui présenta une bouteille pleine de viande hachée ; puis y passant son bec, elle en prenoit à son

dit une chose liquide, mais *liquidam* augmente encore l'idée du *liquide*, & équivaut à *très-liquide.*

7. *Revocasset. Vocare, & revocare*, termes de festins. *Vocare*, c'est *appeller, inviter à un repas. Revocare*, c'est *rappeller*, *inviter à son tour, rendre le repas.*

Quæ cùm lagenæ frustrà collum lamberet;
Peregrinam sic locutam volucrem accepimus:
Sua quisque exempla debet æquo animo pati.

12. Le but de cette fable n'est pas, comme quelques-uns l'ont pensé, qu'on rende le mal pour le mal; mais qu'on s'attende à

FABULA XXVII.

Avarus suus sibi carnifex est.

CANIS, THESAURUS ET VULTUR.

HÆc res avaris esse conveniens potest,
Et qui humiles nati, dici locupletes student.

Humana effodiens ossa, thesaurum Canis
Invenit, & violarât quia Manes Deos,
Injecta est illi divitiarum cupiditas,
Pœnas ut sanctæ religioni penderet.
Itaque aurum dùm custodit, oblitus cibi,
Fame est consumptus: quem stans Vulturius super
Fertur locutus: O Canis, meritò jaces,
Qui concupîsti subitò regales opes,
Trivio conceptus, & educatus stercore.

2. *Et * qui*. s. *illis*. || *Student dici locupletes*. c. d. *student esse locupletes*. Ces mots *dici*, *vocari*, *incedere*, &c. se prennent souvent chez les Latins pour *esse*. Comme dans le premier livre de l'Enéide. *Ast ego, quæ Divûm incedo Regina, jovisque & soror & conjux*.

3. *Humana ossa*. *Des os d'hommes*.

4. *Violarât* pour *violaverat*. *Violare*. *Manquer de respect*. *Profaner*, *offenser*. || *Deos manes*. *Les Dieux Mânes*. Les anciens appelloient ainsi les ames des morts. C'étoit offenser les Mânes que de tirer de la sépulture les os ou les cendres au milieu desquelselles sembloient reposer; ce qui fait qu'on a

...se, & laissoit mourir de faim son convié. Comme le Renard léchoit inutilement le cou de la bouteille, l'oiseau passager, dit-on, lui parla ainsi : chacun doit souffrir qu'on le traite, comme il a traité les autres.

être traité mal, quand on a fait mal aux autres.

FABLE XXVII.

L'avare est lui-même son bourreau.

LE CHIEN, LE THRESOR ET LE VAUTOUR.

CECI peut bien convenir aux avares, & à ceux qui nés pauvres, cherchent à se mettre au rang des riches.

Un Chien déterrant des os de mort, trouva un thresor ; & parce qu'il avoit offensé les Dieux Mânes, ils lui inspirerent l'amour des richesses, en punition de ce qu'il avoit violé la sainteté de la Religion. Ainsi gardant son thresor, il ne songea point à manger, & mourut de faim. On rapporte qu'un Vautour étant sur lui, prononça ces paroles : ô Chien ! tu mérites bien ton sort, toi qui, né dans un carrefour & nourri d'ordures, as tout d'un coup aspiré aux richesses des Rois.

donné quelquefois le nom de Mânes aux os & même aux cendres. Comme qui diroit *manentes : qui reposent*. L'antiquité qui déïfioit tout, a regardé les Mânes comme des Divinités infernales.

5. *Cupiditas divitiarum injecta est illi. L'amour des richesses fut jetté sur lui, fut imprimé en lui.* c. d. *ils mirent en lui l'amour des richesses.*

6. *Ut penderet pœnas sanctæ religioni.* c. d. *ut satisfaceret sanctitati religionis læsæ.*

10. * *Qui. s. tu.*

FABULA XXVIII.

Ne magnus tenuem despicito.

VULPES ET AQUILA.

QUAMVIS sublimes debent humiles metuere;
Vindicta docili quia patet solertiæ.

Vulpinos catulos Aquila quondam sustulit,
Nidoque imposuit, pulli ut escam carperent.
Hanc persecuta mater orare incipit,
Ne tantùm miseræ luctuum importet sibi.
Contempsit illa, tuta quippe ipso loco.
Vulpes ab arâ rapuit ardentem facem,
Totamque flammis arborem circumdedit,
Hosti dolorem damno miscens sanguinis.
Aquila, ut periclo mortis eriperet suos,
Incolumes natos supplex Vulpi reddidit.

Cette fable est la 13 d'Esope.
1. *Quamvis* est ici pour *quantumvis. Sublimes.* * s. *sint.*
2. *Vindicta patet. La vengeance est ouverte.* c. d. *est facile.* || *Solertiæ docili. A une adresse souple* c. d. *à un homme souple & adroit.*
4. * *Nido.* s. *in.* || *Posuit* * s. *eos : les mit.*
6. *Ne importet tantùm luctuum. De ne point préparer tant de chagrins.* || *Sibi miseræ: A elle malheureuse.* c. d. *à une malheureuse mere; à une mere désolee, infortunée.*
7. *Contempsit.* * s. *preces.* || *Quippe* * *tuta ipso loco* s. *erat.*
10. *Miscens. Mêlant.* c. d. *apprêtant, préparant.* Cette métaphore est tirée des breuvages empoisonnés qui se faisoient par la mixtion de toutes sortes d'herbes venimeuses, & dont les magiciennes, telles que Circé & Médée, se servoient

FABLE

FABLE XXVIII.

Grands, ne méprisez point les Petits.

LE RENARD ET L'AIGLE.

SI élevé que l'on soit, on doit craindre les petits, parce que souples & adroits, ils trouvent le moyen de se venger.

Un jour une Aigle enleva les petits d'un Renard, & les porta dans son aire pour servir de nourriture à ses Aiglons; le Renard courant après elle, la supplioit de ne point causer une si grande douleur à une mere infortunée. L'Aigle en sureté par sa situation, méprisa ces prieres. Le Renard alors prit sur un autel un tison ardent, & environna entierement l'arbre de flâme, préparant à son ennemi un sujet de douleur par la perte de ses Aiglons. L'Aigle suppliante rendit au Renard ses petits sains & saufs pour sauver les siens de la mort qui les menaçoit.

pour donner la mort, ou troubler la raison; *miscebant pocula mortis*. Ainsi le Renard par son stratagême préparoit à l'Aigle une potion de douleur. || *Damno sanguinis*: par la perte de son sang, de ses Aiglons. On pourroit aussi interpréter *damno sanguinis*: *au détriment de son sang, de ses petits Renards*. Ce qui paroîtroit assez naturel, puisque le Renard ne pouvoit brûler l'arbre où étoient les petits de l'Aigle, sans brûler les siens. On trouve *Hostis* dans quelques éditions: ce qui revient au mê e, parce qu'alors, on le rendroit ainsi; *préparoit la douleur de son ennemie par la perte de son sang*.

FABULA XXIX.

Est cui magno constitit dicterium.

ASINUS ET APER.

PLERUMQUE stulti risum dum captant levem
Gravi destringunt alios contumeliâ,
Et sibi nocivum concitant periculum.

Asellus Apro cum fuisset obvius:
Salve, inquit, frater. Ille indignans repudiat
Officium, & quærit, cur sic mentiri velit.
Asinus demisso pede: si similem negas
Tibi me esse, certè simile est hoc rostro tuo.
Aper cum vellet facere generosum impetum,
Repressit iram, & : Facilis vindicta est mihi:
Sed inquinari nolo ignavo sanguine.

1. *Captans risum levem. Chercher, saisir une legere matiere de rire.*

3. *Concitant sibi. Excitent contre eux, s'attirent.* || *Periculum nocivum. Une avanture fâcheuse, nuisible.*

6. *Officium*, se prend en bonne & en mauvaise part. En bonne part; *c'est un bon service, un plaisir, une gracieuseté, une politesse, une civilité, une honnêteté, un compliment.* En mauvaise part: c'est lorsqu'on dit ces mots par

FABULA XXX.

Mala publica in plebem recidunt.

RANA PRUDENS.

HUMILES laborant, ubi potentes dissident.

Rana in palude pugnam Taurorum intuens:
Heu quanta nobis instat pernicies! ait.

FABLE XXIX.

Un mot de raillerie coute souvent cher.

L'ASNE ET LE SANGLIER.

SOUVENT les sots cherchant à plaisanter, piquent vivement les autres par des paroles offensantes, & se font un mauvais parti.

Un Asne ayant rencontré un Sanglier, lui dit : bon jour, mon frere. Celui-ci indigné rejetta le compliment, & lui demanda pourquoi il s'avisoit de mentir ainsi. L'Asne montrant son pied, repartit : si vous niez que je vous sois semblable, du moins ceci ressemble assurément à votre boutoir. Le sanglier prêt à fondre sur lui, retint sa colere, & lui dit : la vengeance m'est facile ; mais je ne veux pas me souiller d'un sang aussi méprisable.

Ironie. || *Quæris.* * s. *ab eo.*

7. *Demisso pede.* * s. *dixit.* *Demisso pede.* Ayant panché son pied. c. d. l'ayant montré de côté pour qu'on vît le dessous ; car c'est le dessous du pied de l'Asne qui peut avoir quelque ressemblance avec le groin d'un Sanglier.

8. *Rostro.* *Boutoir* ; on appelle ainsi le groin des Sangliers.

10. *Et.* * s. *dixit.*

FABLE XXX.

Les maux publics retombent sur le peuple.

LA GRENOUILLE PRUDENTE.

SI les grands sont en division, les petits en souffrent.

Une Grenouille voyant de son marais un combat de Taureaux, s'écria : quel malheur, hélas ! nous me-

Interrogata ab aliâ cur hoc diceret,
De principatu cùm decertarent gregis,
Longéque ab illis degerent vitam boves:
Statio, ait, separata, ac diversum est genus;
Sed pulsus regno nemoris qui profugerit,
Paludis in secreta veniet latibula,
Et proculcatas obteret duro pede:
Caput ita ad nostrum furor illorum pertinet.

Cette fable est la 4 du 2 livre de la Fontaine.
10. *Obteret* * f. *nos. Duro pede. D'un pied dur, lourd & pesant.* c. d. *d'un pas lourd, pesant.*

FABULA XXXI.

Cui fidas, vide.

MILVIUS ET COLUMBÆ.

Qui se committit homini tutandum improbo,
Auxilium dùm requirit, exitium invenit.

Columbæ sæpè cùm fugissent Milvium,
Et celeritate pennæ vitâssent necem,
Consilium raptor vertit ad fallaciam,
Et genus inerme tali decepit dolo:
Quare sollicitum potiùs ævum ducitis,
Quàm regem me creatis, icto fœdere,

La 19 d'Esope a quelque rapport avec celle-ci.
1. *Se committere. Se confier, se livrer.*|| *Tutandum. Pour être protégé.*
4. *Celeritate pennæ.*] *Par la légereté de leurs plumes.* c. d. *de leurs ailes.*
5. *Vertit consilium ad fallaciam. Tourna son projet, son dessein, ses vuës du côté de la ruse, de l'adresse, de l'intrigue.*

nace. Une autre lui demanda pourquoi elle disoit cela, puisqu'ils se battoient à qui seroit le premier du troupeau, & que les Bœufs vivoient loin d'elles. Le champ de bataille est éloigné de nous, & c'est un peuple tout différent; mais celui qui dépouillé de sa royauté dans la forêt aura pris la fuite, se retirera dans les lieux les plus écartés de ce marais, & nous écrasera par sa lourde démarche. Ainsi leur fureur nous touche de près.

11. *Caput nostrum. Notre tête.* c. d. *ce qui nous touche le plus, ce qui nous est le plus cher. Notre vie.*

FABLE XXXI.

Prenez garde à qui vous vous fiez.

LE MILAN ET LES PIGEONS.

CELUI qui se met sous la protection d'un méchant homme, en cherchant du secours, trouve sa perte.

Les Pigeons ayant échappé plusieurs fois au Milan, & évité la mort par leur vol rapide; l'oiseau ravisseur eut recours à la ruse, & trompa ce foible peuple par cet artifice: pourquoi, dit-il, menez-vous une vie remplie d'allarmes, plutôt que de me prendre pour votre Roi; moi qui après le traité conclu,

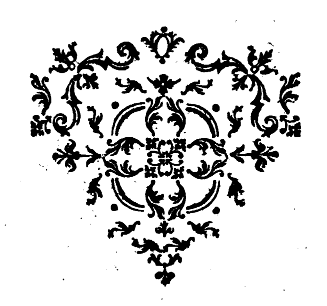
8. *Icto* vient de *Ico. Icere fœdus. Fraper l'alliance*; c'est fraper l'animal qui est la figure du traité, ou de l'alliance: parce que chez les Payens quand on faisoit un traité; c'étoit l'usage d'immoler une victime sur l'autel de quelque Dieu, devant qui ceux qui faisoient le traité, prononçoient exécration contre celui qui ne le garderoit pas, & consen-

Qui vos ab omni tutas præstem injuriâ?
Illæ credentes, tradunt sese Milvio
Qui regnum adeptus cœpit vesci singulas,
Et exercere imperium sævis unguibus.
De reliquis tunc una : Meritò plectimur.

toient qu'il fût frapé comme la victime. *Reges armati jovis ante aras, paterasque tenentes stabant, & vesâ jungebant fœdera porcâ.* Virg. Æn. 8. 640. & 1. De-là, sans doute, vient l'usage de fraper dans la main pour confirmer un traité, ou conclure un marché. Ainsi on peut encore exprimer par *Icere fœdus* notre maniere de faire un traité. On peut aussi l'exprimer par *jungere dextras* quand c'est en signe de paix. Virgile s'en est servi.

11 *Singulas* pour *singulis. Vescor* & semblables verbes se cons-

EXPLICIT LIBER I.



vous mettrois à couvert de toute injure? Pleins de confiance, ils se livrerent au Milan, qui parvenu à la royauté, commença à les manger les uns après les autres, & à leur faire sentir son empire par la cruauté de ses serres. Alors un de ceux qui restoient, dit : nous avons ce que nous méritons.

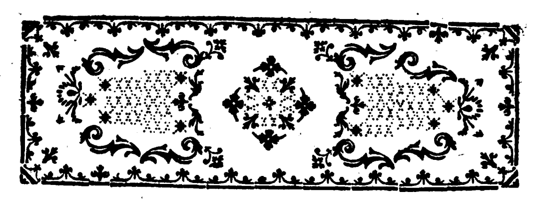
truisent avec un accusatif. Tour que les Latins ont pris des Grecs, sous-entendant *secundùm*.

12. *Sævis unguibus. Par des ongles cruelles.*

13. *Tunc una de reliquis.* + s. *dixit plectimur meritò.* Nous sommes frapés, punis, châtiés avec justice. c. d. nous souffrons ce que nous méritons.

FIN DU I. LIVRE.





PHÆDRI FABULÆ,

LIBER SECUNDUS.

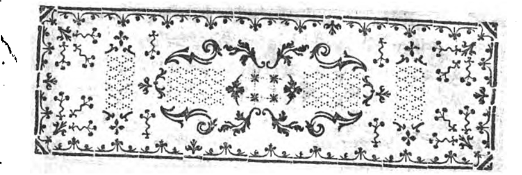
PROLOGUS.

EXEMPLIS continetur Æsopi ſtilus :
Nec aliud quicquam per fabellas quæritur
Quàm corrigatur error ut mortalium,
Acuatque ſeſe diligens induſtria.
Quodcunque fuerit ergo narrandi genus,
Dùm capiat aurem & ſervet propoſitum ſuum,
Re commendetur, non auctoris nomine.
Equidèm omni curâ morem ſervabo Senis;

1. *Stilus.* D'autres mettent *genus* que j'aime bien autant. Ces deux mots ſignifient également *ſtile, genie, genre, méthode, maniere d'écrire,* &c. || *Continetur* * *exemplis* ſ. *in.* *Eſt contenu, renfermé, conſiſte dans les exemples.*

3. *Quàm ut error mortalium corrigatur.* *Qu'afin que l'erreur des mortels ſoit corrigée.* c. d. *que de faire en ſorte que l'erreur,* &c.

4. *Induſtria.* *L'induſtrie, l'habileté, la ſcience, la prévoyance.* Opérations de l'eſprit qui ſe mettent ſouvent pour l'eſprit même. Tour en uſage chez les Latins, comme *ſapientia* pour



FABLES DE PHEDRE,

LIVRE SECOND.

PROLOGUE.

LE genre d'Esope consiste dans les exemples, tout le but de ces fables est que les hommes se corrigent de leurs égaremens, & que leur esprit se perfectionne par l'exactitude. Ainsi, quelque sorte de narration qu'on y trouve, pourvu qu'elle plaise & qu'elle tende à son but, elle est recommandable par ce qu'elle renferme ; & non pas par le nom de l'Auteur. Assurément je suivrai avec tout le soin possible la méthode

sapiens. || *Et * industria diligens acuat se se.* s. *ut. Et que l'esprit soigneux s'aiguise, devienne pénétrant, se perfectionne. Diligens. Soigneux.* c. d. *par le soin, par l'attention, par l'exactitude. En faisant attention sur lui-même.*

6. *Capiat aurem. Qu'il se saisisse, qu'il s'empare de l'oreille, qu'il gagne, qu'il charme l'oreille.*

8. *Senis.* Phedre, en quelques endroits de ses fables, appelle Esope *Senex* ; soit parce qu'il est son ancien, ou parce qu'il est sage & prudent, comme doit l'être un vieillard.

Sed si libuerit aliquid interponere,
Dictorum sensus ut delectet varietas,
Bonas in partes, lector, accipias velim.
Sic istam tibi rependet brevitas gratiam,
Cujus verbosa ne sit commendatio,
Attende cur negare cupidis debeas,
Modestis etiam offerre quod non petierint.

9. *Libuerit* * s. *mihi.*
10. *Delectet sensus. Flate le sentiment, réjouisse l'esprit.*
11.* *In bonas partes*, &c. s. *id. Recevez, prenez cela en bonne part; ne le trouvez pas mauvais*, &c.
12. *Sic*, étant pris par comparaison, peut & doit même se rendre par *aussi*, *en revanche*, *en récompense. Sic brevitas rependet tibi istam gratiam : aussi ma brieveté vous rendra-t'elle pareille grace : vous récompensera-t'elle de cette faveur.*
13. *Commendatio. Recommendation, louange, éloge, apologie*, parce que le Prologue est une espece de préface ou d'avertissement, & que d'ordinaire une préface sert d'apologie à un livre.
14. *Attende cur debeas negare cu-*

FABULA I.

Sunt etiam sua præmia laudi.

LEO ET PRÆDATOR.

SUPER Juvencum stabat dejectum Leo:
Prædator intervenit partem postulans;
Darem, inquit, nisi soleres per te sumere;
Et improbum rejecit. Fortè innoxius
Viator est deductus in eundem locum,
Feroque viso retulit retrò pedem.
Cui placidus ille: Non est quod timeas, ait;
Et, quæ debetur pars tuæ modestiæ,

1. *Stabat super* : étoit dessus. c. d. tenoit sous lui. *Juvencum dejectum* : *un jeune Bœuf terrassé.*
2. *Partem.* s. *juvenci.*

de mon ancien : mais si je trouve à propos d'y insérer quelque chose, pour que la variété du discours réveille l'attention, lecteur, trouvez-le bon, je vous prie. Aussi serai-je très-court ; de peur même que mon avertissement ne soit trop long : considérez pourquoi on ne doit rien dire aux gens curieux, mais découvrir aux personnes retenuës ce dont elles ne s'informent point.

pidis. Considerez, *faites attention*, *prenez garde pourquoi vous devez vous refuser*, *ne pas vous livrer aux gens avides de tout sçavoir.* Hor. liv. 1. ép. 18. vers 69. donne la raison pourquoi on ne doit rien dire aux gens trop curieux. *Percunctatorem fugito*; *nam garrulus idem est.* Et Phedre étoit dans le cas de n'oser dire clairement ce qu'il pensoit. Ovide, Trist. l. 1. éleg. 1. vers 21 & 22, donne à son livre un conseil à peu près semblable. *Atque ità te tacitus quærenti plura legendum*, *ne quæ non opus est*, *fortè loquare*, *dabis.*

FABLE I.

La vertu trouve sa récompense.

LE LION ET LE VOLEUR.

UN Lion tenoit un Bouvillon terrassé sous ses griffes. Un Voleur survint, lui en demanda part : je te la donnerois, dit le Lion, si tu n'avois coûtume de prendre toi-même ; & il renvoya ce coquin. Par hazard un Voyageur honnête homme passa par cet endroit ; ayant apperçu cet animal, il fit un pas en arriere. Le Lion avec douceur, lui dit : vous n'avez rien à craindre ; venez prendre hardiment la part qui est duë à votre modération. Puis ayant partagé

3. *Darem*, * *f. tibi.* | 7. *Cui*, *c.* d. *illi*.

Audacter tolle. Tunc diviso tergore,
Silvas petivit, homini ut accessum daret.

Exemplum egregium prorsùs & laudabile;
Verùm est aviditas dives, & pauper pudor.

9. *Tergore.* * f. *juvenci. La peau*, c. d. *la chair du Bouvillon.*

12. *Aviditas*, &c. *L'avidité*

FABULA II.

Simile simili gaudet.

REPENTE CALVUS.

A Fœminis utcunque spoliari viros,
Ament, amentur, nempè exemplis discimus.

Ætatis mediæ quemdam mulier non rudis
Tenebat, annos celans elegantiâ;
Animumque ejusdem pulchra juvenis ceperat.
Ambæ videri dum volunt illi pares,
Capillos homini legere cœpêre invicem.
Cùm se putaret fingi curâ mulierum,
Calvus repentè factus est: nam funditùs
Canos puella, nigros anus evellerat.

Cette fable est la 77 d'Esope & la 17 du I. liv. de la Fontaine.

1. * *Spoliari à fœminis. Sont dépouillés, pillés, attrapés, dupés par les femmes.*

3. *Non rudis. Point grossiere. Rudis : grossier.* Expressions qui dans l'une & l'autre langue se prennent également pour les qualités de l'esprit & du corps, & signifient *sot, rustre, sauvage, brusque, bourru, rude, sévere : sans esprit, sans adresse, sans délicatesse, sans expérience. Vilain, laid, désagréable, mal-bâti, disgracieux, sans agrémens.*

4. *Elegantiâ. Par l'élégance, la grace, l'ornement, l'ajuste-*

ſa proie, il ſe retira dans les bois, pour laiſſer à cet homme la liberté d'approcher.

Bel exemple ſans doute, & bien louable : cependant l'avidité donne des richeſſes, & la modération produit l'indigence.

eſt riche, & la modération eſt pauvre.

FABLE II.

On aime ſon ſemblable.

L'HOMME CHAUVE TOUT A COUP.

NOUS apprenons par mille exemples, que les hommes ſont toujours les dupes des femmes, ſoit qu'ils les aiment, ou qu'ils en ſoient aimés.

Une femme adroite cachant ſes années par la parure, captivoit un homme de moyen âge ; une autre jeune & belle avoit auſſi gagné ſon cœur. Toutes deux voulant paroître ſemblables à lui, commencerent tour-à-tour à lui arracher les cheveux. Comme il s'imaginoit que le ſoin de ces femmes étoit de l'adoniser, bien-tôt il devint chauve ; car la plus jeune lui avoit arraché tous les cheveux blancs, & la vieille tous les noirs.

ment, *les atours.*
6. *Pares. Pareils*, *ſemblables*, *de même âge.*
7. *Legere. Choiſir*, *trier* pour *arracher.*
8. *Cum putaret ſe fingi curâ mulierum. Comme il croyoit être façonné*, *ajuſté*, *arrangé*, *paré par le ſoin de ces femmes.*
9. *Funditùs. A fond*, *entierement.* c. d. *tous.*
10. * *Canos.* ſ. *capillos.*

FABULA III.

Impunitas, peccandi illecebra.

HOMO ET CANIS.

LACERATUS quidam morsu vehementis Canis
Tinctum cruore panem misit malefico,
Audierat esse quòd remedium vulneris.
Tunc sic Æsopus: Noli coram pluribus
Hoc facere canibus, ne nos vivos devorent,
Cùm tale scierint esse culpæ præmium.

Successus improborum plures allicit.

2. *Malefico.* * f. *cani.*
4. *Esopus.* * f. *dixit.*
6. *Scierint.* pour *Sciverint.*

FABULA IV.

Vir dolosus seges est mali.

AQUILA, FELES ET APER.

AQUILA in sublimi quercu nidum fecerat;
Feles cavernam nacta, in mediâ pepererat:
Sus nemoricultrix fetum ad imam posuerat.

* Cette fable est la 6 du III liv. de la Fontaine.
1. *In sublimi quercu.* c. d. *in sublimitate quercûs.*
2. *In mediâ* * f. *arbore.* c. d. *in medietate arboris.*

FABLE III.

L'impunité est un attrait pour mal faire.

L'HOMME ET LE CHIEN.

UN homme mordu par un Chien furieux, jetta à ce méchant animal du pain trempé dans son sang; parce qu'il avoit entendu dire que c'étoit un remede pour ces blessures. Esope lui dit alors : n'allez pas faire cela devant plusieurs Chiens, de peur qu'ils ne nous dévorent tout vivans, lorsqu'ils verront que telle est la récompense de leur crime.

Le succès des méchans en encourage beaucoup d'autres.

FABLE IV.

Un fourbe cause bien des maux.

L'AIGLE, LA CHATTE ET LA LAIE.

UNE Aigle avoit fait son aire au haut d'un chêne; une Chatte ayant trouvé un trou au milieu, y avoit fait ses petits; une Laie avoit mis les siens au pied du même arbre : la Chatte alors par ses ruses,

3. *Sus nemoricultrix.* *Une truie habitante des forêts.* c. d. *une femelle de Sanglier, une Laie.* || *Ad imam.* * s. *arborem.* c. d. *ad imam*

Tùm fortuitum Feles contubernium
Fraude & ſceleſtâ ſic avertit malitiâ.
Ad nidum ſcandit volucris : Pernicies, ait,
Tibi paratur, forſan & miseræ mihi.
Nam fodere terram quem vides quotidie,
Aper inſidiosus quercum vult evertere,
Ut noſtram in plano facilè progeniem opprimat.
Terrore offuso & perturbatis ſenſibus,
Derepit ad cubile ſetosæ Suis :
Magno, inquit, in periculo ſunt nati tui :
Nam ſimul exieris paſtum cum tenero grege,
Aquila eſt parata rapere porcellos tibi.
Hunc quoque timore poſtquam complevit locum,
Dolosa tuto condidit ſeſe cavo.
Indè evagata noctu ſuſpenſo pede,
Ubi eſcâ ſe replevit & prolem ſuam,
Pavorem ſimulans proſpicit toto die.
Ruinam metuens Aquila ramis deſidet :
Aper rapinam vitans non prodit foras.
Quid multa ? inediâ ſunt conſumpti cum ſuis,
Fèlique & catulis largam præbuerunt dapem.

Quantùm homo bilinguis ſæpè concinnet mali,
Documentum habere ſtulta credulitas poteſt.

partem arboris

7. *Et mihi miseræ. Et à moi malheureuse.*

11. *Terrore offuso.* * ſ. *aquilæ. La terreur étant répandue dans l'ame de l'Aigle.* || *Et perturbatis* * *ſenſibus.* ſ. *ejus. Et ſes ſens étant troublés.*

12. *Suis ſetosæ. Du Cochon à longues ſoies.* Les Sangliers ont les ſoies beaucoup plus fortes que les Cochons ordinaires.

13. *Nati.* Les petits d'un Sanglier s'appellent marcaſſins.

17. * *Cavo.* ſ. *in.*

18. *Suſpenſo pede. D'un pas*

& par une méchanceté noire, détruisit cette société que le hazard avoit formée. Elle monta au nid de l'Aigle, & lui dit : on médite votre perte, & peut-être aussi la mienne, malheureuse que je suis ! car la Laie, cette traîtresse que vous voyez fouiller la terre tous les jours, veut faire tomber le chêne, afin de prendre à son aise nos petits, lorsqu'ils seront à terre. Ayant rempli l'Aigle de frayeur & de trouble, elle descendit au gîte de la Laie : vos petits, lui dit-elle, sont en grand danger; car l'Aigle est toute prête à vous enlever vos marcassins, au même instant que vous irez repaître avec cette petite troupe. Quand elle eut encore mis l'épouvante dans cet endroit, la fourbe se renferma dans son trou, bien en sureté. La nuit elle sortoit tout doucement; puis s'étant bien régalée, elle & sa petite famille, elle faisoit le guet tout le jour, feignant d'avoir peur. L'Aigle qui craignoit la chute de l'arbre, resta sur une branche; la Laie pour éviter l'enlevement de ses petits, ne parut plus au dehors. En un mot, ils moururent de faim l'un & l'autre avec leurs petits, & offrirent une chere complette à la Chatte & aux siens.

Les gens trop crédules peuvent apprendre par cette fable, combien un fourbe souvent cause de maux.

léger, sur le bout de la patte. C'est ce que nous appellons *aller à tâte minette.*

22. *Vitans.* *Evitant.* *Rapinam.** *s. natorum.*

23. *Quid * multa, s. dicam.* *Que dirai-je de plus.* c. d. *en un mot, enfin.* || *Cum suis.* *Avec les leurs.*

26. *Credulitas stulta potest.* c. d. *stulti creduli possunt.* || *Habere documentum.* * *s. hac fabula.*

FABULA V.

Ne quid nimis.

CÆSAR AD ATRIENSEM.

Est Ardelionum quædam Romæ natio,
Trepidè concursans, occupata in otio,
Gratìs anhelans, multa agendo nihil agens;
Et sibi molesta, & aliis odiosissima.
Hanc emendare, si tamen possum, volo
Verâ fabellâ: pretium est operæ attendere.

Cæsar Tiberius cùm petens Neapolim,
In Misenensem villam venisset suam,
Quæ monte summo posita Luculli manu,
Prospectat Siculum, & prospicit Tuscum mare;
Ex alticinctis unus atriensibus,
Cui tunica ab humeris linteo Pelusio

1. *Romæ.* *Rome* en Italie, autrefois capitale du Latium, & même du monde entier, étoit le siége de l'Empire Romain. Elle fut bâtie sur le Tibre par Remus & Romulus l'an du monde 3301. Elle est aujourd'hui le séjour du Pape qui y est souverain.

5. *Hanc.* * f. *nationem.* *Cette nation, cette espece de gens, ces gens,*

6. *Attendere est pretium operæ.* *Faire attention est le prix de la peine.* c. d. *de l'attention qu'on y fera, on en retirera avantage.*

7. *Cæsar.* Nom commun aux Empereurs Romains. César Tibere, le troisiéme Empereur, commença à regner l'an 14 de J. C. & mourut l'an 37 âgé de 78 ans. || *Neapolim.* *Naples*, ville de Campanie, sur la mer de Toscane. Elle s'appelloit auparavant *Partenope*, comme l'appelle Virgile qui y avoit étudié. Elle est aujourd'hui capitale du royaume de Naples.

8. *Misenensem.* *De Misene.* c. d. située sur le cap ou promontoire de Misene, montagne qui avance dans la mer de Toscane, près de Naples.

FABLE V.

Il ne faut rien outrer.

TIBERE A UN DE SES ESCLAVES.

IL eſt à Rome une eſpece de gens empreſſés, qui courent à l'étourdie, s'occupent ſans affaires, ſe mettent hors d'haleine pour des bagatelles, remuent beaucoup ſans rien avancer, ſont incommodes à eux-mêmes, & inſupportables aux autres. Je voudrois bien, ſi cependant je le puis, les corriger par cette hiſtoire véritable. Quiconque y ſera attention, y trouvera ſon profit.

César Tibere étant en chemin pour aller à Naples, vint en ſa maiſon de Miſene, qui a été bâtie par Lucullus ſur le haut d'une montagne, a vuë ſur la mer de Sicile, & ſur celle de Toſcane. Comme ce Prince parcouroit ſes fertiles vergers, un Eſ-

9. *Manu Luculli. Par la main de Lucullus.* Ce n'eſt pas à dire, que Lucullus en ait été l'architecte; mais qu'elle lui avoit appartenu, & qu'il l'avoit fait bâtir. Ce Lucullus s'appelloit Lucius-Licinius-Lucullus: Ce fut lui qui commanda l'armée Romaine contre Mithridate & le défit l'an 70 avant J. C. il étoit extrêmement riche, ſon luxe paſſa en proverbe. || * *Summo monte.* ſ. *in.* c. d. *in ſummitate montis.*

10. *Mare Siculum.* La mer de Sicile eſt un petit détroit qui ſépare l'iſle de Sicile d'avec l'Italie. || *Mare Tuſcum.* La mer de Toſcane. C'eſt la partie de la mer méditerranée qui baigne les côtes de Toſcane. La Toſcane eſt une région d'Italie ſous le titre de grand Duché; Florence en eſt la capitale.

11. *Alticinctis. Trouſſés fort haut.* c. d. *prêt à tout.* Parce qu'on ſe trouſſe pour agir plus à l'aiſe.

12. *Tunica.* La tunique des Romains revenoit à peu près à ce que nous appellons *veſte* ou

Erat deſtricta, cirris dependentibus,
Perambulante læta Domino viridia,
Alveolo cœpit ligneo conſpergere
Humum æſtûantem, come officium jactitans:
Sed deridetur. Indè notis flexibus
Præcurrit alium in xiſtum, ſedans pulverem.
Agnoſcit hominem Cæsar, remque intelligit.
Heus, inquit Dominus: Ille enimverò adſilit,
Id ut putavit eſſe neſcio quid boni.
Tùm ſic jocata eſt tanti majeſtas Ducis:
Non multùm egiſti, & opera nequicquam perît:
Multò majoris alapæ mecum veneunt.

camisole. Elle étoit aſſez juſte au corps, n'avoit point de manches, paſſoit un peu les genoux & ſe lioit d'une ceinture. On portoit une robe par-deſſus cette tunique; mais le peuple ſouvent n'avoit que la tunique comme parmi nous la plûpart des gens de métier ſont en veſte ou en camisole. || *Linteo Pelusio*. *Avec une toile de Péluse*. Péluse étoit une ville d'Egypte ſur la méditerranée, à une des bouches du Nil; Damiette s'eſt aggrandie de ſes ruines. C'étoit le païs des fines toiles, & les toiles d'Egypte étoient alors ce que ſont aujourd'hui les toiles de Hollande.

14. *Viridia*, qui ſignifie la même chose que *viridaria*, eſt le neutre pluriel de *viridis*, & eſt ici pris ſubſtantivement, comme dans Virg. Georg. I. 325. *Sata læta*. *Les moiſſons abondantes*.

18. *Sedans* pour *Sedaturus*.

19. *Rem*. *La chose*, *l'affaire en queſtion*, *ce dont il s'agiſſoit*,

FABULA VI.

Potentiam malitiâ adjutam quis effugiat?

AQUILA, CORNIX ET TESTUDO.

CONTRA potentes nemo eſt munitus ſatis:
Si verò acceſſit conſiliator maleficus,

clave du nombre de ceux qui font les officieux, & qui avoit ſa tunique retrouſſée avec une écharpe de toile d'Egypte à longues franges, ſe mit à arroser la terre échauffée avec un petit arrosoir de bois, faiſant parade de ce joli ſervice; mais il apprêta à rire. Enſuite par certains détours qu'il connoiſſoit, il prit les devants dans une autre allée pour y abbatre la pouſſiere. César conſidéra le perſonnage, & comprit ſon deſſein. Hem! lui dit ce Prince; l'autre ne fit qu'un ſaut, s'imaginant que cela annonçoit je ne ſçai quoi de bon. Alors l'Empereur, tout grave qu'il étoit, le railla ainſi : vous n'avez pas fait-là quelque chose de merveilleux, & c'eſt bien une peine perduë, on ne gagne point avec moi des ſoufflets à ſi bon marché.

ce qu'il vouloit.

21. *Id eſſe*, &c. *Que cela étoit de je ne ſçai quel bon augure.*

22. *Tàm tanti majeſtas ducis*, &c. *Alors la gravité du Prince toute grande qu'elle étoit, badina ainſi.*

23. *Non egiſti multùm. Vous n'avez pas fait grand'chose.* || **Opera ne quicquam perît.* ſ. *tua. Votre peine eſt vainement perdue.*

24. *Alapæ. Les ſoufflets.* c. d. *la liberté.* Parce qu'une des cérémonies en usage pour affranchir un eſclave, étoit de lui donner un ſoufflet. De-là vient que *manumiſſio* ſignifie *affranchiſſement.* || *Veneunt. Se vendent, s'achetent, ſe gagnent.*

FABLE VI.

Qui ſe parera de la force jointe à la méchanceté?

L'AIGLE, LA CORNEILLE ET LA TORTUE.

ON n'eſt jamais en ſureté contre les puiſſans; mais s'il ſurvient quelque donneur de mauvais con-

Vis & nequitia quicquid oppugnant, ruit.

Aquila in sublime sustulit testudinem:
Quæ cùm abdidisset corneâ corpus domo,
Nec ullo pacto lædi posset condita,
Venit per auras Cornix, & propter volans:
Opimam sanè prædam rapuisti unguibus,
Sed nisi monstrâro quid sit faciendum tibi,
Gravi nequicquam te lassabit pondere.
Promissâ parte, suadet ut scopulum super
Altis ab astris duram inlidat corticem,
Quâ comminutâ facilè vescatur cibo.
Inducta verbis Aquila, monitis paruit,
Simul & Magistræ largam divisit dapem.
Sic tuta quæ naturæ fuerat munere,
Impar duabus occidit tristi nece.

Voyez la 11 d'Esope.
5. *Quæ cùm abdidisset corpus.* *Qui ayant caché son corps.* *Domo corneâ.* Dans sa *maison de corne.* L'écaille de la Tortue est une espece de corne très-parfaite.
7. *Propter.* c. d. *propè.* * s. *Aquilam, dixit.*

FABULA VII.

Plura timenda divitibus.

MULI ET LATRONES.

Muli gravati sarcinis ibant duo;
Unus ferebat fiscos cum pecuniâ,
Alter tumentes multo saccos hordeo.
Ille onere dives celsâ cervice eminet,
Clarumque collo jactat tintinnabulum:

Cette fable est la 14 du 1 livre de la Fontaine.

ſeils, c'en eſt fait : tout ſuccombe ſous la force jointe à la méchanceté.

Une Aigle enleva fort haut une Tortue : comme elle s'étoit renfermée dans ſon écaille, & qu'on ne pouvoit lui faire aucun mal; ſurvint à travers les airs une Corneille, qui voltigeant autour d'elle, lui dit : vous portez aſſurément une excellente proie entre vos ſerres; mais ſi je ne vous apprends ce qu'il faut que vous faſſiez, vous vous laſſerez en vain avec ce pesant fardeau. L'Aigle lui en ayant promis une part, celle-ci lui conſeilla de laiſſer tomber de fort haut ſur une roche cette dure coquille, afin qu'étant briſée, il lui fût aisé de ſe repaître du mets qu'elle renfermoit. L'Aigle perſuadée par ces raiſons, ſuivit ſon conſeil, & partagea ſa copieuse proie avec cette donneuse d'avis. Ainſi celle qui étoit en ſureté par les avantages de la nature, ne pouvant réſiſter à deux ennemis, mourut malheureusement.

*9. Monſtrâro. * ſ. tibi.* | *11. Parte promiſſâ. * ſ. cornicâ.*

FABLE VII.

Les riches ſont les plus exposés.

LES MULETS ET LES VOLEURS.

Deux Mulets chargés faiſoient route enſemble; l'un portoit de l'argent dans des paniers, & l'autre des ſacs remplis d'orge. Le Mulet chargé d'argent marche tête levée, & fait retentir la ſonnette qu'il porte à ſon cou; ſon compagnon le ſuit à petit pas,

5. Clarum. Clair, éclatant, perçant, pénétrant, bruyant, &c.

Comes quieto sequitur & placido gradu.
Subitò latrones ex insidiis advolant,
Interque cædem ferro Mulum sauciant;
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum.
Spoliatus igitur casus cùm fleret suos,
Equidem, inquit alter, me contemptum gaudeo;
Nam nihil amisi, nec sum passus vulnera.

Hoc argumento tuta est hominum tenuitas;
Magnæ periclo sunt opes obnoxiæ.

6. *Comes.* s.* *ejus.* || *Sequitur* * s. *eum.*
10. * *Spoliatus.* s. *mulus.*
11. *Contemptum.* * s. *esse.*
13. Cette morale me rappelle cette pensée heureuse de Juve-

FABULA VIII.

Plus videas oculis tuis quàm alienis.

CERVUS ET BOVES.

Cervus nemorosis excitatus latibulis,
Ut venatorum fugeret instantem necem,
Cæco timore proximam villam petit,
Et opportuno se bubili condidit.
Hìc Bos làtenti: Quidnam voluisti tibi,
Infelix, ultrò qui ad necem cucurreris,
Hominumque tecto spiritum commiseris?
At ille supplex: Vos modò, inquit, parcite;
Occasione rursùs erumpam datâ.

Cette fable est la 223 d'Esope & la 21 du IV livre de la Fontaine.
1. * *Latibulis nemorosis.* s. e. *des retraites des forêts.* c. d. *du fond des bois.*
2. *Necem instantem venatorum. La mort menaçante des chasseurs.*

à petit bruit. Tout-à-coup des voleurs ſortent d'embuſcade, & dans le débat bleſſent le premier de leur épée, pillent l'argent, & laiſſent l'orge qu'ils mépriſent. Comme le Mulet dévaliſé déploroit ſon malheur; pour moi, dit l'autre, je ſuis ravi qu'on m'ait mépriſé; car je n'ai rien perdu, & je n'ai reçu aucune bleſſure.

Dans cette fable la médiocrité fait la ſureté des hommes; & les grands biens ſont exposés à beaucoup de dangers.

nal. *Cantabit vacuus coram latrone viator. Sat.* 10.

FABLE VIII.

On voit mieux par ſes yeux que par ceux d'autrui.

LE CERF ET LES BŒUFS.

UN Cerf pouſſé hors du bois, voulut échapper aux dangereuſes pourſuites des Chaſſeurs: aveuglé par la crainte, il gagna une ferme qui étoit proche, & ſe cacha dans une étable à Bœufs qui ſe préſenta. Un Bœuf l'y voyant caché, lui dit: malheureux, quel a été ton deſſein de venir de gaieté de cœur chercher la mort, & livrer ta vie aux hommes dans leur propre maiſon? Celui-ci tout ſuppliant, leur répondit: ſauvez-moi pour le moment, & je prendrai

3. *Timore cæco. Par une crainte aveugle.*
4. * *Bubili.* ſ. *in.* || *Opportuno. Qui vient, qui ſe préſente à propos, à point, à temps.*
5. *Bos* * *latenti hìc.* ſ. *dixit cervo.*
6. *Qui cucurreris, &c. Toi qui as couru à la mort de plein gré.*
8. *Parcite.* * ſ. *mihi.*

Spatium diei noctis excipiunt vices :
Frondem bubulcus affert, nec ideò videt.
Eunt ſubindè & redeunt omnes ruſtici,
Nemo animadvertit : transit etiam villicus;
Nec ille quicquam ſentit. Tum gaudens ferus
Bobus quietis agere cœpit gratias,
Hoſpitium adverſo quòd præſtiterint tempore.
Reſpondit unus : Salvum te cupimus quidem,
Sed ille qui oculos centum habet, ſi venerit,
Magno in periclo vita vertetur tua.
Hæc inter ipſe dominus à cœnâ redit;
Et quia corruptos viderat nuper boves,
Accedit ad præsepe : Cur frondis parum eſt ?
Stramenta desunt. Tollere hæc aranea
Quantùm eſt laboris ? dum ſcrutatur ſingula,
Cervi quoque alta conſpicatur cornua :
Quem convocatâ jubet occidi familiâ,
Prædamque tollit. Hæc ſignificat fabula,
Dominum videre plurimum in rebus ſuis.

10. *Vices noctis excipiunt ſpatium diei.* Tour poëtique. *Le tour de la nuit remplace l'eſpace du jour.* c. d. *la nuit à ſon tour prend la place du jour. Le jour fait place à la nuit.* Dans un diſcours élevé on mettroit, *déja le jour fuit, la nuit s'avance.* Mais les tours les plus ſimples, les expreſſions les plus familieres conviennent mieux à la fable. Il faut, ce me ſemble, y narrer ſur le même ton que l'on feroit un conte dans une converſation. Phedre quelquefois offre des ſujets dont le ſtyle doit être un peu plus élevé, comme dans certains endroits de ſes Prologues, & de ſes Epilogues.

13. *Animadvertit.* * ſ. *eum* || *Transit. Y paſſe.* c. d. *y fait un tour, y vient en paſſant.*

16. *Hoſpitium.* ſ. *ipſi.* C'eſt dans l'adverſité qu'on a le plus beſoin d'amis. Ovide l'exprime ſi élégamment par ces deux vers.

la fuite à la premiere occasion. Le jour se passe, vient la nuit; le Bouvier apporte des feuillages, & ne voit rien. Tous les valets vont & viennent, personne ne l'apperçoit; le fermier y passe aussi, n'en voit pas davantage. Alors le Cerf fort content commença à faire ses remercimens aux paisibles Bœufs, de ce qu'ils avoient exercé envers lui l'hospitalité dans une circonstance critique. Un d'eux lui répondit : nous souhaitons bien assurément que vous vous tiriez d'affaire; mais si celui qui a cent yeux entre ici, votre vie est en grand danger. Sur ces entrefaites le maître lui-même sort de souper; & comme la derniere fois il avoit remarqué ses Bœufs en mauvais état, il va à l'étable : pourquoi, dit-il, y a-t'il ici si peu de feuillage ? il manque de la litiere : ôter ces araignées, est-ce un ouvrage si difficile ? tandis qu'il examine ainsi chaque chose, il apperçoit le grand bois du Cerf. Puis ayant appellé tous ses gens, il le fait tuer, & emporte sa proie. Cette fable nous montre que l'œil du Maître est le plus clair-voyant dans ses affaires.

Donec eris dives multos numerabis amicos;
Tempora si fuerint nubila, solus eris.
Ciceron dit à cette occasion : *Amicus certus in re incertâ cernitur.*

17. *Quidem cupimus te salvum.* *Certes, en vérité nous vous souhaitons sain & sauf.*

20. *Inter hæc.* c. d. *interea.*

21. *Corruptos.* *Gâtés, altérés, dérangés. En desordre, en mauvais état.*

22. *Cur.* * f. *inquit.*

23. *Aranea,* accusatif pluriel d'*Araneum.* *Araignée* se prend également pour *l'araignée & la toile d'Araignée.*

28. *Videre plurimum.* *Voit mieux.*

EPILOGUS.

Invidia virtutum comes.

ÆSOPI ingenio ſtatuam posuêre Attici,
Servumque collocârunt æternâ in basi,
Patere honoris ſcirent ut cuncti viam,
Nec generi tribui, ſed virtuti gloriam.
Quoniam occupârat alter ne primus forem,
Ne ſolus eſſet, ſtudui; quod ſuperfuit.
Neque hæc invidia, verùm eſt æmulatio.
Quòd ſi Labori faverit Latium meo,
Plures habebit quos opponat Græciæ.
Sin livor obtrectare curam voluerit,
Non tamen eripiet laudis conſcientiam.
Si noſtrum ſtudium ad aures pervenit tuas,
Et arte fictas animus ſentit fabulas,
Omnem querelam ſubmovet felicitas.
Sin autem & illos doctus offendet labor
Siniſtra quos in lucem natura extulit,

1. *Attici.* Les Athéniens, habitans d'Athenes, dont j'ai parlé livre I, fable 2, vers 1, *Statuam.* Agathias, Hiſtorien & Poëte Grec, dans une de ſes Epigrammes, fait mention de la belle ſtatue d'Esope faite par Lysippe, célébre ſculpteur, natif de Sicyon dans le Peloponnese.

2. *Servumque*, &c. *Et placerent cet Eſclave ſur une base éternelle.*

4. *Generi.* *A l'extraction, à la naiſſance.* Parce qu'Esope étoit né eſclave. Phedre qui l'avoit été, prend part à l'honneur que les Athéniens rendirent à Esope.

5. *Alter.* C'eſt Esope dont il parle. || *Occupârat.* * ſ. *Hoc genus ſcribendi. S'eſt emparé de ce genre d'écrire. Ne forem*, &c. *afin que je ne fuſſe*, &c. c. d. *enſorte que je ne puis être*, &c.

6. *Ne.* c. d. *ut non.*

7. *Neque hæc * invidia.* ſ. *eſt.*

8. *Latium.* Pays de l'ancienne Italie; c'eſt ce qu'on nomme

EPILOGUE.

L'envie ſuit de près la vertu.

LES Atheniens éleverent à Esope une ſtatuë, & érigerent à cet Eſclave un monument éternel, afin que chacun ſçût que la carriere de l'honneur eſt ouverte à tout le monde, & que ce n'eſt point à la naiſſance, mais à la vertu que la gloire eſt dûë. Comme un autre a pris ce genre d'écrire, & m'a empêché d'être le premier, j'ai tâché qu'il ne fût pas le ſeul, c'étoit le parti qui me reſtoit : & ce n'eſt point jalouſie, mais émulation. Si Rome favoriſe mon travail, elle aura un plus grand nombre d'Ecrivains à opposer à la Grece. Mais ſi l'envie veut mordre ſur mon ouvrage, elle ne m'ôtera point la perſuasion où je ſuis, que je mérite quelques louanges. Si mon travail parvient juſqu'à vous, & ſi votre eſprit conſidere avec quel art ces fables ſont compoſées, ce bonheur m'ôtera tout ſujet de me plaindre. Si au contraire cet ouvrage, qui ne manque pas d'érudition, déplaît à certains que la nature a faits en dépit du bon ſens, & qui ne ſçavent que

aujourd'hui la Campagne de Rome.

9. *Plures.* * ſ. *auctores* ou *ſcriptores.* Phedre veut dire que ſi le Latium reçoit bien ſon ouvrage, cela en engagera d'autres à écrire, & que le nombre des auteurs Latins égaleroit bientôt celui des Auteurs Grecs.

10. * *Curam.* ſ. *meam.* *Mon travail.*

11. *Eripiet.* ſ. *mihi.* || *Conſcientiam.* *Le ſentiment intérieur que j'ai.* || *Laudis.* * ſ. *Mihi debitæ.*

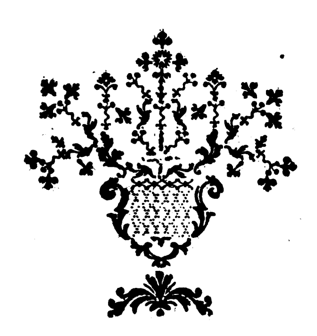
13. * *Animus.* ſ. *tuus.*

14. * *Felicitas.* ſ. *hæc.* || *Submovet.* * ſ. *à me.*

Nec quicquam possunt nisi meliores carpere,
Fatale exitium corde durato feram,
Donec Fortunam criminis pudeat sui.

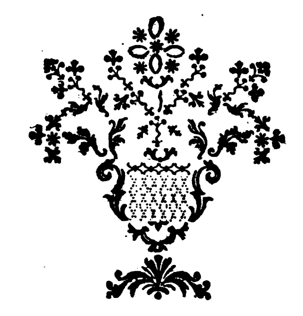
17. *Nec possunt quicquam nisi*, &c. *Et qui ne peuvent*, ou *ne sçavent autre chose que*, &c.

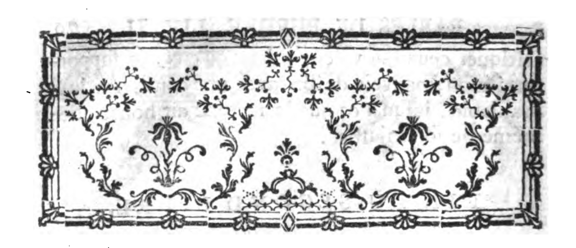
EXPLICIT LIBER II.



critiquer ceux qui valent mieux qu'eux, je supporterai mon mauvais destin avec une constance inébranlable, jusqu'à ce que la fortune ait honte elle-même de son injustice.

FIN DU SECOND LIVRE.





PHÆDRI FABULÆ,

LIBER TERTIUS.

PROLOGUS AD EUTYCHUM.

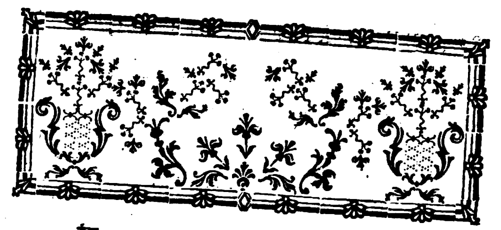
PHÆDRI libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutyche, à negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis.
Verum, inquis, tanti non est ingenium tuum,
Momentum ut horæ pereat officiis meis.
Non ergo causa est manibus id tangi tuis,
Quod occupatis auribus non convenit.
Fortassè dices : aliquæ venient feriæ,
Quæ me soluto pectore ad studium vocent.
Legesne, quæso, potiùs viles nænias,

4. *Tanti.* * s. *pretii.* || *Ingenium* se prend ici pour *les productions de l'esprit.*

6. *Non est causa*, &c. *il n'y a point de cause, de raison pour que*, &c. c. d. *il est inutile que*, &c.

7. *Auribus occupatis. A des oreilles occupées.* Eutyche apparemment étoit occupé à entendre les affaires des particuliers.

rez-



FABLES DE PHEDRE,

LIVRE TROISIÉME.

PROLOGUE A EUTYCHE.

Si vous souhaitez lire les Livres de Phedre, il faut, cher Eutyche, laisser-là les affaires, afin que votre esprit entierement libre goûte toute l'énergie de la Poësie : mais, me direz-vous, vos productions ne sont pas d'un si grand prix, qu'il faille y sacrifier un instant de mes occupations. Il est donc inutile que ces sortes d'ouvrages viennent entre vos mains ; puisqu'ils ne conviennent point à des personnes occupées à donner audience. Peut-être me répondrez-vous, il viendra quelques fêtes, qui me laissant l'esprit libre, m'inviteront à l'étude. Mais, je vous prie, vous amuse-

9. *Pectus* signifie quelquefois *l'esprit*, *l'entendement*, *l'intellect*.

10. *Viles nænias. Petites bagatelles, niaiseries, riens, fariboles, amusettes, historiettes, contes*

Impendas curam quàm rei domesticæ,
Reddas amicis tempora, uxori vaces,
Animum relaxes, otium des corpori,
Ut assuetam fortiùs præstes vicem?
Mutandum tibi propositum est & vitæ genus;
Intrare si Musarum limen cogitas.

Ego, quem Pierio mater enixa est jugo;
In quo tonanti sancta Mnemosyne Jovi
Fecunda novies artium peperit chorum,
Quamvis in ipsâ penè sim natus scholâ,
Curamque habendi penitùs corde eraserim;
Nec laude invitâ vitam in hanc incubuerim.

Fastidiosè tamen in cœtum recipior.
Quid credis illi accidere, qui magnas opes
Exaggerare quærit omni vigiliâ,
Docto labori dulce præponens lucrum?
Sed jam *quodcunque fuerit* (ut dixit Sinon,
Ad Regem cùm Dardaniæ perductus foret;)
Librum exarabo tertium Æsopi stilo,
Honori & meritis dedicans illum tuis.
Quem si leges, lætabor; sin autem minùs,

bleus, &c.

17. *Jugo Pierio.* s. *in.* Sur le haut de la montagne *Pierius.* C'est le lieu où les Muses prirent naissance; delà vient qu'on les appelle *Pierides.* Cette montagne est dans la Macédoine, sur les confins de l'ancienne Thrace.

18. *Mnemosyne*, ou *Memoria.* Les Poëtes ont feint que la Déesse Mémoire étoit la Mere des Muses, parce que la mémoire contribuë infiniment au progrès des sciences. || *Jovi tonanti. A Jupiter tonnant.*

19. *Fecunda novies. Féconde neuf fois.* Parce qu'elle fut mere des neuf Muses. || *Chorum artium.* Les neuf Muses sont representées en chœur à cause de l'enchaînement qui est entre les sciences, qui se prêtent mutuellement des connoissances & des principes.

21. *Curam habendi. Le soin d'amasser, le desir d'avoir.* || * *Corde.* s. *Ex meo.*

23. *In * cœtum.* s. *istum. Dans cette société, ce cercle, cette compagnie.* Phedre parle du chœur des Muses, c. d. des Sçavans.

rez-vous à lire ces bagatelles, plutôt qu'à penser aux affaires de votre maison, rendre visite à vos amis, entretenir votre femme, donner du relâche à votre esprit, & du repos à votre corps pour reprendre vos fonctions avec plus de vigueur ? il faut que vous changiez votre façon de penser, & votre genre de vie, si vous voulez entrer dans le Temple des Muses.

Moi, que ma mere a enfanté sur le Mont Piérius, où la Déesse Mémoire a donné au grand Jupiter neuf filles qui composent le chœur des beaux arts, quoique je sois presque né dans les Ecoles, que j'aye arraché de mon cœur toute passion de m'enrichir, & que je n'aye point embrassé sans gloire ce genre d'écrire; je ne suis néanmoins admis qu'avec peine dans cette société. Que pensez-vous donc que doive attendre celui, qui préférant la douceur du gain à un travail instructif, cherche par ses veilles à amasser de grandes richesses ? mais, *quoiqu'il en soit*, (comme dit Sinon, lorsqu'il fut amené devant le Roi de Troie.) Je vai faire dans le style d'Esope un troisiéme livre que je vous dédie en reconnoissance de vos bienfaits. Si vous le lisez, j'en serai charmé: Si vous ne le lisez pas, la postérité du moins y trou-

27. *Quodcunque fuerit.* Il y a dans Virg. Æn. 2. 77. *fuerint quæcunque.* Ces mots étoient apparemment passés en proverbe du temps de Phedre. || *Sinon*, jeune homme grec qui contrefit le transfuge, & trompa les Troyens. Virg. Æn. 2. 57.

28. *Regem. Le Roi.* C'est Priam. || *Dardaniæ.* Cette ville fut appellée *Dardania* de Dardanus, le premier de ses Rois; elle fut ensuite appellée *Troye*, de Tros son Roi, Grand-pere de Priam. C'étoit une ville célebre, capitale de la Troade & du Royaume de Priam. Elle étoit dans l'Asie mineure, au pied du Mont Ida, à une lieuë de l'Archipel & du détroit de Gallipoli. Les Grecs la rendirent fameuse par un siége de dix ans, au bout desquels ils s'en rendirent maîtres par artifice, l'an 1184 avant J. C. & la ruinerent tellement qu'on n'en voit plus de vestiges.

30. * *Honori.* s. *tuo.*

31. *Sin minus. Sinon, autrement.* c. d. *si vous ne le lisez pas*

Habebunt certè, quo se oblectent posteri.

Nunc fabularum cur sit inventum genus,
Brevi docebo. Servitus obnoxia
Quia quæ volebat, non audebat dicere,
Affectus proprios in fabellas transtulit,
Calumniamque fictis elusit jocis.
Ego porrò illius semitâ feci viam,
Et cogitavi plura quàm reliquerat,
In calamitatem deligens quædam meam.
Quòd si accusator alius Sejano foret,
Si testis alius, judex alius deniquè,
Dignum faterer esse me tantis malis,
Nec his dolorem delenirem remediis.
Suspicione si quis errabit suâ,
Et rapiet ad se, quod erit commune omnium,
Stultè nudabit animi conscientiam.
Huic excusatum me velim nihilominùs.
Neque enim notare singulos mens est mihi,
Verùm ipsam vitam & mores hominum ostendere,
Rem me professum dicet fors aliquis gravem.
Si Phryx Æsopus potuit, si Anacharsis Scytha,

32. *Certè posteri habebunt quo oblectent se. Certes nos descendans auront dequoi se réjouir, s'amuser.*

34. & 35. *Quia servitus obnoxia non audebat*, &c. *parce que la servitude contrainte n'osoit*, &c.

Cette maniere de s'exprimer vient, ce me semble, de ce que le propre des esclaves est de ne pouvoir dire ce qu'on pense. Ce qui a fait dire à Plaute qu'un Esclave n'a que des yeux, & doit s'abstenir des mains & de la langue : *hominem servum habere oculos, manus & linguam continentem.* On voit par ce qui suit que *Phedre* parle ici d'*Esope*, Esclave du Philosophe *Xanthus.*

38. * *Semitâ.* f. *Ex.*

39. *Et cogitavi plura*, &c. Il faut observer que du temps de Phedre, on avoit peu de fables sous le nom d'Esope. Un Moine Grec, nommé Planude, a donné, sous ce nom, le recueil que nous avons aujourd'hui ; & cela plus de dix-huit cens ans après la mort d'Esope.

41. *Alius * Sejanò.* f. *à.* Chacun attribuoit son malheur à Séjan qui étoit tout à la fois témoin, juge & partie, car il avoit des gens qui lui étoient

vera de quoi se récréer.

Je vais présentement vous apprendre en peu de mots ce qui a donné lieu à l'invention des fables. Un esclave gêné par la dépendance, n'osant dire ce qu'il eût bien voulu, réduisit en fables ses propres sentimens, & se mit à couvert de la calomnie par ces fictions divertissantes. Du petit sentier d'Esope j'en ai fait une voie spacieuse; & j'en ai plus inventé qu'il n'en avoit laissé, choisissant quelques sujets qui ayent rapport à mon infortune. Si j'avois un autre accusateur, un autre témoin, & enfin un autre juge que Séjan, j'avouerois que je mérite une si grande disgrace, & je ne chercherois point à soulager ma douleur par ces remedes. Si quelqu'un se trompe par ses soupçons, & prend pour lui ce qui est pour tout le monde, il découvrira imprudemment l'état de son cœur. Je desirerois pourtant bien me justifier envers lui; car mon dessein n'est pas de designer personne en particulier, mais de représenter en général la vie & les mœurs des hommes.

Quelqu'un me dira, peut-être, que j'entreprends-là une chose bien difficile; mais si Esope qui étoit Phrygien, & Anacharsis qui étoit Scythe, ont bien

dévoués pour servir dans l'occasion d'accusateurs ou de témoins, & Tibere ne jugeoit que par lui. Séjan étoit fils d'un Chevalier Romain : il fut le favori de Tibere, & étoit parvenu à une telle puissance, que ce Prince eut de la peine à le détruire. Voyez sa fin liv. I. fab. 17. premiere remarque.

52. *Phryx*. Esope étoit d'*Amorium* dans la grande Phrygie. Il est appellé *Samien* dans l'Epigramme d'Agatias, parce qu'il demeura long-temps à Samos au service de Xanthus. || *Anacharsis*, Philosophe que quelques-uns mettent au nombre des sept Sages. Il fit le voyage d'Athenes, l'an 590 avant J.C. il étoit frere d'un Roi de Scythie. La Scythie est un très-

Æternam famam condere ingenio suo:
Ego litteratæ qui sum propior Græciæ,
Cur somno inerti deseram patriæ decus?
Threissa cùm gens numeret auctores suos,
Linoque Apollo sit parens, Musa Orpheo,
Qui saxa cantu movit, & domuit feras,
Hebrique tenuit impetus dulci morâ.
Ergo hinc abesto, livor; ne frustrà gemas;
Quoniam solemnis mihi debetur gloria.

Induxi te ad legendum; sincerum mihi
Candore noto reddas judicium peto.

grand pays de l'Asie, divisé en deux parties par le Mont-Imaus : c'est aujourd'hui la grande Tartarie.

56. *Threissa.* Feminin de *Threx.* *La Thrace*, qu'on appelle aujourd'hui *la Romanie.*

57. *Lino*: *Linus*, fils d'Apollon & de Terpsicore, inventa les vers lyriques & les chansons. || *Apollo.* *Apollon*, fils de Jupiter & de Latone, étoit le Dieu des arts, & présidoit au chœur des Muses. Il inventa la Musique. || * *Musa.* f. &c. C'est Calliope la plus illustre des Muses. Elle préside à l'éloquence & à la poësie héroïque. || *Orpheo.* *Orphée*, né en Thrace, frere & disciple de Linus, étoit fils d'Apollon & de Clio. Lorsque cet excellent Musicien descendit aux Enfers pour ravoir sa femme Eurydice, il charma

---

FABULA I.

Rei bonæ vel vestigia delectant.

ANUS AD AMPHORAM.

Anus jacere vidit epotam amphoram
Adhuc Falernâ fæce, testâ nobili

1. *Epotam.* *Buë*, dont on avoit bu le vin. C. d. *vuidée*, *vuide*.

2. *Testâ nobili.* *Testa* peut se prendre pour *la matiere*, *la terre*

acquis par leur esprit une éternelle réputation, pourquoi, moi qui suis plus proche qu'eux de la Grece, pays des Lettres, abandonnerai-je par une lâche oisiveté l'honneur de ma patrie ? tandis que la Thrace peut vanter ses Auteurs, que Linus est fils d'Apollon même, & qu'Orphée l'est d'une Muse: lui qui par l'harmonie de son Luth anima les rochers, apprivoisa les bêtes féroces, & suspendit par une douce violence la rapidité de l'Hebre. Envieux, fuyez loin d'ici, pour ne pas pousser de vains gémissemens sur l'approbation publique qui m'est duë.

Je vous ai engagé à lire mes fables, dites-moi, je vous prie, votre sentiment avec cette sincérité que l'on vous connoît.

Pluton par les accords de sa Lyre. Il rendoit tout sensible, même les arbres & les rochers.

59. *Impetus.* C'est ce qu'Horace, Od. l. 12, appelle *rapidos lapsus. Le cours rapide.* || *Hebri. L'Hebre*, fleuve de Thrace qui prend sa source dans le Mont Hæmus, & se rend dans la Mer Egée.

60. *Livor. L'envie* pour *l'envieux.*

63. * *Candore.* f. *pro. Suivant, votre candeur, votre droiture ; selon votre sincérité, ingénuité, franchise*, &c.

FABLE I.

Les moindres restes des bonnes choses font plaisir.

LA VIEILLE ET LA CRUCHE.

Une Vieille trouva une Cruche vuide, d'une structure magnifique, & qui empreinte de lie de

dont est faite la cruche, & généralement pour la structure de la cruche. Souvent on mettoit toutes sortes d'ornemens

Odorem quæ jucundum latè ſpargeret.
Hunc poſtquàm totis avida traxit naribus :
O ſuavis anima, quantùm te dicam bonam
Antehac fuiſſe, tales cùm ſint reliquiæ ?

Hoc quò pertineat, dicet qui me noverit.

ſur les vaſes & les cruches : comme des palmes, des guirlandes, des hommes & des animaux. On peut auſſi entendre par *teſtâ nobili*, *une cruche remarquable*. C'eſt-à-dire, qui auroit quelque choſe qui la diſtingueroit ; & alors on pourroit dire *d'une étiquette peu commune*. Dans ce dernier ſens *nobili* auroit rapport à la qualité du vin marqué ſur l'étiquette. Il étoit d'uſage de mettre ſur les vaſes le nom & l'année du vin. || *Falernâ fæce*. *Par la lie de Falerne*. Le Falerne étoit un vin fort eſtimé chez les Romains. Il tiroit ſon nom d'une montagne dans la Campanie, appellée aujourd'hui la Terre de Labour,

---

FABULA II.

Benefico benè erit.

PANTHERA ET PASTORES.

SOLET à deſpectis par referri gratia.

Panthera imprudens olìm in foveam decidit.
Vidêre agreſtes : alii fuſtes congerunt,
Alii onerant ſaxis ; quidam contrà miſeriti,
Periturae quippè, quamvis nemo læderet,
Miſêre panem, ut ſuſtineret ſpiritum.
Nox inſecuta eſt : abeunt ſecuri domum,
Quaſi inventuri mortuam poſtridiè.
At illa vires ut refecit languidas,

1. *Par gratia*. *Une pareille grace, faveur, office, ſervice, traitement.*

2. *Panthera*. La Panthere eſt une bête féroce, dont on trouve grand nombre dans l'Aſie & dans l'Afrique. Cet animal, eſpece de Léopard, a beaucoup de reſſemblance avec le Lion & le Chat, & a la peau tachetée

Falerne, répandoit au loin une odeur agréable. Après qu'elle l'eut ſavourée de toutes ſes narines : ô douce odeur, dit-elle ! de quel prix dirai-je que tu étois autrefois ; puiſque tels ſont tes reſtes ?

Qui me connoît, dira ce que cela ſignifie.

Province du Royaume de Naples.

3. *Spargeret.* Il eſt quelquesfois élégant de mettre le verbe au ſubjonctif ; mais comme un verbe ne peut être au ſubjonctif, s'il n'y eſt gouverné, c'eſt comme s'il y avoit *quæ talis erat quæ ſpargeret.* Comme dans *quis credat*, c'eſt comme ſi on diſoit *quis eſt is qui credat.*

4. *Avida traxit.* *Avide tira.* c. d. *tira avec volupté, ſavoura.* Cette expreſſion eſt vraiment pittoreſque ; il me ſemble voir une vieille Flamande, telle qu'en a peint Teniers, buvant avec un air de contentement ſingulier. || *Hunc.* * ſ. *Odorem.*

FABLE II.

A qui fait du bien, bien arrive.

LA PANTHERE ET LES BERGERS.

CEUX que nous avons maltraités, nous rendent ſouvent la pareille.

Une Panthere, un jour, tomba par mégarde dans une foſſe. Des paysans l'apperçurent : les uns lui jetterent des bâtons, les autres l'accablerent de pierres ; quelques-uns au contraire ayant pitié d'elle, lui donnerent du pain, pour lui prolonger la vie ; car elle paroiſſoit n'en pouvoir revenir, même en ceſſant de lui faire du mal. La nuit vint, chacun ſe retira tranquillement chez ſoi, comptant bien la trou-

comme le Tigre. La Panthere n'eſt pas plus haute qu'un fort Chien, mais eſt fort allongée. Sa queuë eſt comme celle d'un Chat & très-longue.

6. *Miſere.* * ſ. *ei.* || *Ut ſuſtineret ſpiritum.* *Afin qu'elle ſoutînt, conſervât ſa vie.*

Veloci ſaltu foveâ ſeſe liberat,
Et in cubile concito properat gradu.
Paucis diebus interpoſitis, provolat,
Pecus trucidat, ipſos paſtores necat,
Et cuncta vaſtans, ſævit innato impetu.
Tum ſibi timentes, qui feræ pepercerant,
Damnum haud recuſant, tantùm pro vitâ rogant.
Et illa : Memini, qui me ſaxo petierint,
Qui panem dederint : vos timere abſiſtite,
Illis revertor hoſtis, qui me læſerunt.

10. * *Foveâ.* ſ. è.
12. *Interpoſitis. S'étant mis entre-deux.* c. d. *s'étant paſſés.* || *Provolat. Elle s'envole, court avec viteſſe.*
16. *Damnum.* * ſ. *pecudum.*
17. *Et* ſe prend ſouvent pour *at.* || *Memini. Je me reſſouviens,*

FABULA IV.

Mentem hominis ſpectato, non frontem.

SIMII CAPUT.

PENDERE ad Lanium quidam vidit Simium
Inter relictas merces atque obſonia.
Quæſivit quidnam ſaperet; tùm Lanius jocans :
Quale, inquit, caput eſt, talis præſtatur ſapor.

Ridiculè magis hoc dictum, quàm verè æſtimo;
Quandò & formoſos ſæpè inveni peſſimos,
Et turpi facie multos cognovi optimos.

2. *Inter relictas merces atque obſonia.* c. d. *inter obſonia, merces relictas. Parmi les viandes, marchandiſes qui reſtoient.* c. d. *qui étoient à vendre.*
5. *Ridiculè. D'un ton jovial,*

ver morte le lendemain. Mais quand elle eut repris ſes forces, elle s'élança promptement hors de la foſſe, & s'enfuit à toutes jambes dans ſa taniere. Peu de jours après elle court de tous côtés, déchire les troupeaux, tuë les Bergers mêmes, & bouleverſant tout, elle exerce ſa cruauté avec cette impétuosité qui lui eſt naturelle. Alors ceux qui l'avoient épargnée craignant pour eux-mêmes, conſentent de perdre leurs troupeaux, & ne demandent que la vie. Mais elle leur répondit : je ſçais qui m'a jetté des pierres, & qui m'a donné du pain. Pour vous, ceſſez de craindre : je reviens l'ennemie déclarée de ceux qui m'ont maltraitée.

je n'ai pas oublié, je ſçais. | 18. * *Qui. ſ. & eorum.*

FABLE IV.

Ne vous arrêtez point à la figure, mais à l'eſprit.

LA TESTE DU SINGE.

UN homme vit chez un Boucher un Singe croché parmi d'autres viandes. Il demanda quel goût il avoit ; le Boucher répondit en riant : telle eſt la tête, tel eſt le goût.

Je trouve cette parole plutôt plaisanterie que vérité : car j'ai vu des gens fort beaux, & très-méchans ; & ſouvent ſous une laide figure, j'ai découvert une belle ame.

badin ; en riant, pour plaisanter, pour rire.

FABULA V.

Erit ubi pœnas det procax audacia.

ÆSOPUS ET PETULANS.

SUCCESSUS ad perniciem multos devocat.

Æsopo quidam petulans lapidem impegerat ;
Tantò, inquit, melior : aſſem deindè illi dedit.
Sic proſecutus : Plus non habeo me herculè ;
Sed undè accipere poſſis, monſtrabo tibi.
Venit ecce dives & potens : huic ſimiliter
Impinge lapidem, & dignum accipies præmium.
Perſuasus ille, fecit quod monitus fuit.
Sed ſpes fefellit impudentem audaciam :
Comprehenſus namque pœnas perſolvit cruce.

Cette fable eſt la 22 du XII. livre de la Fontaine.

3.* *Inquit, tantò melior.* ſ. *Factus es. Vous en êtes devenu, dit-il, d'autant meilleur, d'autant plus eſtimable.*

9. *Spes fefellit audaciam impudentem. Son eſpérance trompa ſon audace impudente.* Ceci eſt peu vrai-ſemblable, cet homme étoit plus fou qu'inſolent & ne méritoit gueres les dernieres rigueurs de la juſtice. La Fontaine donne à tout ceci un tour

FABULA VI.

Ridenda Imbecillorum ſuperbiloquentia.

MUSCA ET MULA.

MUSCA in temone ſedit, & Mulam increpans,
Quàm tarda es, inquit : non vis citiùs progredi ?

FABLE V.

Un insolent trouve enfin qui le paye.

ESOPE ET UN INSOLENT.

LE succès conduit bien des gens à leur perte.

Un insolent ayant jetté une pierre à Esope ; je vous en estime d'autant plus, lui dit Esope, & en même temps il lui donna un sou, ajoutant : je n'en ai pas davantage, je vous assure ; mais je vous montrerai bien quelqu'un qui pourra vous donner plus. Voici un homme riche qui vient, il peut beaucoup ; jettez-lui aussi une pierre, & vous recevrez la récompense que vous méritez. Celui-ci le crut, & fit ce qu'il lui avoit dit ; mais son impudence ne lui réussit pas suivant son espérance ; car ayant été arrêté, il fut pendu pour sa peine.

bien plus naturel.

10. *Cruce.* Le supplice de la Croix étoit en usage chez les Romains, pour punir les malfaiteurs, & n'a été aboli que par l'Empereur Constantin.

FABLE VI.

Les rodomontades des petits sont ridicules.

LA MOUCHE ET LA MULE.

UNE Mouche se mit sur le timon d'un chariot, & grondant la Mule ; que tu es lente, lui dit-elle ;

Vide ne dolone collum compungam tibi.
Respondit illa : Verbis non moveor tuis,
Sed istum timeo, sellâ qui primâ sedens,
Cursum flagello temperat lento meum,
Et ora frenis continet spumantibus.
Quapropter aufer frivolam insolentiam,
Namque ubi strigandum est,& ubi currendum,scio.

Hâc derideri Fabulâ meritò potest,
Qui sine virtute vanas exercet minas.

Cette fable est la 30 d'Esope, & la 9 du VII. livre de la Fontaine.

3. *Dolone. Dolon. Epée cachée dans un bâton. Aiguillon.* C'étoit sans doute une Mouche ordinaire, dont l'aiguillon est très-foible. Car si elle eut réellement piqué, elle auroit vivement reparti à la Mule. Ceci me rappelle la querelle entre le Lion & le Moucheron, fab. 9 du II. liv. de

FABULA VII.

Liber inops servo divite felicior.

CANIS ET LUPUS.

QUAM dulcis sit libertas, breviter proloquar.

Cani perpasto, macie confectus Lupus
Fortè occurrit; salutantes dein invicem
Ut restiterunt : Undè sic, quæso, nites,
Aut quo cibo fecisti tantùm corporis ?
Affertur ultrò panis, de mensâ suâ
Dat ossa dominus, frusta dat familia,

Cette fable est la 40 d'Esope, elle a rapport à la 5 du I. livre de la Fontaine.

2. *Perpasto. Bien nourri.*

4. *Nites. Votre corps est luisant, en bon état.*

5. *Fecisti tantùm corporis.* Phedre, ce me semble, est le seul

ne veux-tu pas aller plus vîte ? prends garde que je ne te pique le cou avec mon aiguillon. La Mule répondit, je ne m'épouvante point de tes paroles, je ne crains que celui, qui assis sur le siége de devant, régle ma course avec son fouet, & qui d'un frein que je remplis d'écume, modere mon ardeur. Réprimes donc ta frivole arrogance; car je sçai quand il faut s'arrêter, & quand il faut courir.

Cette fable montre le ridicule de ceux qui, sans force, s'exhalent en vaines menaces.

la Font. La victoire du Moucheron ; puis sa défaite, offre un contraste charmant.

5.* *Primâ sellâ.* s. *in.* *Sur le premier Siége.*

7. *Spumantibus. Couvertes d'écume.*

9. *Currendum.* s. *est.*

FABLE VII.

La liberté rend plus heureux que les richesses.

LE CHIEN ET LE LOUP.

JE vai montrer, en peu de mots, combien la liberté a de charmes.

Un Loup maigre & défait, rencontra un Chien gros & gras; s'étant salués l'un & l'autre, puis s'étant arrêtés : d'où te vient, dit le Loup, cet embonpoint, & avec quels mets t'es-tu fait cette ample corpulence ? on m'apporte volontiers du pain, dit le Chien; mon Maître me donne les os de sa table, les Valets

qui ait employé cette expression, au moins de cette maniere.

6. *Affertur.* * s. *mihi, ait canis.*

Et quod faſtidit quiſque pulmentarium.
Sic ſine labore venter impletur meus.
Ego qui ſum longè fortior, pereo fame.
Canis ſimpliciter : Eadem eſt conditio tibi,
Præſtare domino ſi par officium potes.
Quod ? inquit ille. Cuſtos ut ſis liminis,
A furibus tuearis & noctu domum.
Ego verò ſum paratus : nunc patior nives,
Imbreſque, in ſylvis aſperam vitam trahens ;
Quantò eſt facilius mihi ſub tecto vivere,
Et otiosum largo ſatiari cibo !
Veni ergo mecum. Dum procedunt, aſpicit
Lupus à catenâ collum detritum Cani.
Undè hoc, amice ? Nihil eſt. Dic, ſodes, tamen.
Quia videor acer, alligant me interdiù,
Luce ut quieſcam, & vigilem nox cùm venerit :
Crepuſculo ſolutus, quà visum eſt, vagor.
Age, ſi quò abire eſt animus, eſt licentia ?
Non planè eſt, inquit. Fruere, quæ laudas, Canis :
Regnare nolo, liber ut non ſim mihi.

8. *Et quiſque dat, &c. Et chacun me donne le ragoût qu'il rejette.*

11. *Canis.* * ſ. *reſpondit.*

13. *Quod.* * ſ. *officium.*

18. *Satiari largo cibo. Me raſſasier par une chere ample, abondante, complette.*

21. *Sodes* pour *ſi audes.*

24. *Crepuſculo. Au crépuſcule.* On appelle crepuſcule l'eſpace de temps qui eſt entre la nuit & le Soleil couchant ou levant : s'il eſt queſtion du crépuſcule

me jettent quelques morceaux, & chacun m'abandonne les viandes dont il ne veut plus. Ainsi je me remplis le ventre sans beaucoup de peine. Moi, dit le Loup, qui suis plus brave que toi, je meurs de faim. Le Chien lui répondit tout uniment : tu auras le même avantage, si, comme moi, tu veux rendre service à un Maître. Quel service, dit le Loup ? c'est de garder la porte, & d'empêcher que les Voleurs n'entrent la nuit dans la maison. Vraiment moi, je suis tout prêt : jusqu'à présent j'ai supporté la neige & la pluie, traînant dans les bois une vie misérable ; combien me sera-t'il plus gracieux de vivre à couvert, & de n'avoir rien à faire qu'à manger tout mon saoul ! viens donc avec moi, dit le Chien. Comme ils alloient ensemble, le Loup apperçut le cou du Chien tout à fait pelé par la chaîne. Ami, d'où vient cela, lui dit-il ? Ce n'est rien ; mais encore, parles, ne crains point. Comme on me trouve un peu vif, on m'attache pendant le jour, afin que je me repose, & que je puisse veiller quand la nuit est venuë : Libre le soir, je vais où il me plaît. Et, dis-moi, s'il te prend envie d'aller quelque part, en as-tu la liberté ? non pas tout-à-fait, répondit-il ! ô bien, compere le Chien, garde les avantages que tu vantes tant : pour moi, je ne voudrois pas pour un Royaume cesser d'être mon maître.

du matin, alors c'est *au point du jour* ; & pour l'autre, c'est *sur* | *la brune, sur le soir.*

FABULA VIII.

Sat pulcher, qui sat bonus.

FRATER ET SOROR.

PRÆCEPTO monitus, sæpè te considera.

Habebat quidam filiam turpissimam;
Idemque insignem pulchrâ facie filium.
Hi, speculum in cathedrâ matris ut positum fuit,
Pueriliter ludentes, fortè inspexerant.
Hic se formosum jactat; illa irascitur,
Nec gloriantis sustinet fratris jocos,
Accipiens (quid enim?) cuncta in contumeliam.
Ergo ad patrem decurrit, læsura invicem,
Magnâque invidiâ criminatur filium,
Vir natus, quod rem feminarum tetigerit.
Amplexus ille utrumque, & carpens oscula,
Dulcemque in ambos charitatem partiens:
Quotidiè, inquit, speculo vos uti volo;
Tu formam ne corrumpas nequitiæ malis;
Tu faciem ut istam moribus vincas bonis.

8. *Quid enim?* * On pourroit sous-entendre *injuriosiùs mulieri.* Ce sont de ces outrages que les femmes pardonnent rarement. Je trouve dans ce *quid enim* une beauté presqu'égale au *quos ego* de Virgile.

9. *Læsura.* * s. *fratrem.*

13. *Partiens in ambos charitatem dulcem. Distribuant à tous deux une tendresse charmante.*

16. *Vincas faciem,* * s. *turpem.*

FABLE VIII.

On est assez beau, quand on est bon.

LE FRERE ET LA SOEUR.

INSTRUIT par cette leçon, faites souvent attention sur vous-même.

Un homme avoit une fille fort laide, & un garçon d'une jolie figure. Comme il se trouva un miroir sur la chaise de leur mere; par hazard ils s'y mirerent, en se jouant ainsi que font les enfans. Celui-ci se vantoit d'être beau; sa Sœur s'en fâcha, & ne put soutenir les railleries de son Frere qui se pavanoit. En falloit-il davantage? elle prit tout pour des injures; Ainsi pour le chagriner à son tour, elle courut au Papa, & piquée de jalousie, elle l'accusa de ce qu'étant garçon, il avoit touché à un meuble fait pour les femmes: le Papa les embrassa, & par de tendres baisers, leur témoignant à tous deux une égale tendresse; je veux, leur dit-il, que vous vous regardiez tous les jours au miroir: vous, afin que vous songiez à ne pas ternir votre beauté par la difformité du vice: & vous, afin que vous répariez votre laideur par la régularité de vos mœurs.

Vaincre sa laideur, c'est faire que la beauté du caractère l'emporte sur la laideur du visage, & la fasse oublier.



FABULA IX.

Fidelem ubi invenias virum?

SOCRATIS DICTUM.

VULGARE amici nomen, sed rara est fides.
Cùm parvas ædes sibi fundasset Socrates,
(Cujus non fugio mortem, si famam assequar,
Et cedo invidiæ, dummodò absolvar cinis.)
E populo sic nescio quis, ut fieri solet:
Quæso, tam angustam talis vir ponis domum?
Utinam, inquit, veris hanc amicis impleam!

Cette fable est la 17 du IV. livre de la Fontaine.

1. *Fides.* * s. *in amico. La fidélité dans un ami.*

2. *Socrates.* Socrate, Philosophe Athénien, fils de Sophronisque, sculpteur, & de Panagérete, sage-femme, naquit l'an 469, avant J. C. il eut beaucoup d'ennemis qui lui imputerent plusieurs crimes; on l'accusa surtout d'impiété, pour s'être mocqué de la pluralité des Dieux du Paganisme, & il fut condamné par l'Aréopage à boire de la ciguë. Il prit ce poison d'un air fort tranquille, & méprisa généreusement la mort. Il mourut ainsi âgé de 70 ans. La calomnie fut enfin reconnuë, & les Athéniens de regret de l'avoir condamné, lui érigerent une statuë d'airain.

4. *Et invidiæ* * *cedo.* s. *cujus.* || *Cinis. Cendre.* c. d. *réduit en*

FABULA X.

Ne sis credulus, maximè criminatori.

RES GESTA SUB AUGUSTO.

PERICULOSUM est credere, & non credere.
Utriusque exemplum breviter exponam rei.

FABLE IX.

Où trouver un ami fidele ?

PAROLE DE SOCRATE.

LE nom d'ami est assez commun; mais un ami fidele est rare.

Socrate, dont la mort ne m'effraieroit point, si j'acquérois sa réputation, & à l'exemple duquel je céderois à l'envie, pourvu qu'après ma mort je fusse justifié : Socrate, dis-je, ayant jetté les fondemens d'une petite maison, un je ne sçai qui, homme du peuple, comme il arrive souvent, lui dit : quoi, je vous prie, un personnage tel que vous bâtit une si petite maison ? plût à Dieu, lui répondit Socrate, que je pusse la remplir de vrais amis !

cendres. Cette expression qui signifie *après la mort*, vient de ce que l'usage de ce temps-là étoit de bruler les morts sur un bucher, pour conserver leurs cendres dans une urne. On peut remarquer qu'on ne bruloit point les corps des enfans qui n'avoient point encore de dents.

5. Sic. * *f. dixit ei.*

FABLE X.

Ne soyez point crédule, sur-tout vis-à-vis un délateur.

HISTOIRE ARRIVÉE SOUS AUGUSTE.

IL y a du danger à tout croire, comme à ne rien croire. Je vous donnerai en peu de mots un exem-

Hippolytus obiit, quia novercæ creditum est;
Cassandræ quia non creditum, ruit Ilium.
Ergo exploranda est veritas semper priùs
Quàm stultè prava judicet sententia.
Sed fabulosam ne vetustatem eleves,
Narrabo tibi, memoriâ quod factum est meâ.

Maritus quidam cùm diligeret conjugem,
Togamque puram jam pararet filio,
Seductus in secretum à liberto est suo,
Sperante hæredem suffici se proximum.
Hic cùm de puero multa mentitus foret,
Et plura de flagitiis castæ mulieris,
Adjecit id quod sentiebat maximè
Doliturum amanti, ventitare adulterum,
Stuproque turpi pollui famam domûs.
Incensus ille falso uxoris crimine,
Simulavit iter ad villam, clamque in oppido
Subsedit: deindè noctu subitò januam
Intravit, rectà cubiculum uxoris petens;

3. *Hippolytus.* Hippolyte étoit fils de Thésée, Roi d'Athenes; l'Amasone Antiope, qui s'appelloit aussi Hippolyte fut sa Mere. Il demeura avec Phedre, sa Belle-mere, pendant que Thésée fit un voyage aux Enfers; elle le sollicita plusieurs fois sans en pouvoir rien obtenir. Outrée de dépit, au retour de Thésée, elle l'accusa de l'excès dont elle étoit coupable; Thésée la crut, souhaita avec imprécation la mort de son fils. Neptune écouta ses vœux. Bien-tôt après, comme Hippolyte, monté sur son Char, faisoit route vers la mer: un Monstre marin parut sur le rivage. Les Chevaux à l'instant prirent l'épouvente, coururent à travers les rochers, & mirent Hippolyte en pieces. Quand Phedre le sçut, elle déclara à Thésée la fausseté de son accusation, & se poignarda. La Tragédie de Racine à ce sujet est un chef-d'œuvre de sentiment. || *Novercæ. s. ejus.*

4. *Cassandræ. Cassandre*, fille de Priam & d'Hécube, prédit ce que l'on devoit attendre du fameux Cheval de bois dont les Grecs se servirent pour prendre Troie. Voyez Virg. Æn. II. 246. || *Ilium.* La ville de Troie s'appelle *Ilium*, de Ilus, le quatriéme de ses Rois. Elle s'appelle aussi Dardania. Voyez le Prologue de ce livre, vers 28.

5 & 6. *Priùs quàm prava sententia stultè judicet.* Avant qu'une mau-

ple de l'un & de l'autre : Hippolyte mourut, parce qu'on crut sa Belle-mere ; Troie fut ruinée, parce qu'on ne crut pas Cassandre. Il faut donc toujours bien rechercher la vérité, avant que de hazarder un jugement. Mais de peur que vous ne fassiez peu de cas d'une antiquité fabuleuse, je vais vous raconter ce qui s'est passé de mon temps.

Un homme aimoit tendrement sa femme, & avoit un fils qui entroit dans sa dix-septiéme année. Son affranchi, dans l'espérance de devenir son plus proche héritier, le tira à part ; & après lui avoir avancé beaucoup d'impostures contre son fils, & encore plus d'infamies contre sa vertueuse Epouse, il ajoûta, ce qu'il croyoit devoir être le plus douloureux à un homme qui aime, qu'un Galant lui rendoit de fréquentes visites, & que par ce commerce honteux sa maison étoit perduë de réputation. Le Mari irrité du prétendu crime de sa femme, feignit d'aller à sa maison de campagne, & demeura secrettement dans la Ville. Puis la nuit venuë, tout-à-coup il rentre chez lui, va droit à la chambre de sa fem-

vaise opinion juge à l'étourdie.

7. *Ne eleves.* c. d. *minuas. De peur que vous ne diminuyez, n'affoiblissiez, ne croyez trop legera, point assez convaincante.* || *Vetustatem fabulosam. Une antiquité fabuleuse.* Phedre appelle ainsi ces histoires, parce qu'Hippolyte & Cassandre étoient antérieurs à son siécle, & que les histoires de ce temps-là sont presque toutes mêlées de fables.

10. *Et pararet jam filio togam puram. Et préparoit déja à son fils la robe blanche.* Cette maniere de dire qu'il alloit entrer dans sa dix-septiéme année, vient de ce qu'à cet âge les enfans d'honnête famille, chez les Romains, quittoient *la prétexte*, robe qui étoit bordée de pourpre, & prenoient *la robe virile*, qu'on appelloit *toga pura*, parce qu'elle n'étoit que d'une couleur.

11. *Seductus est in secretum à suo liberto. Fut tiré en secret, en particulier par son affranchi.*

12. *Se suffici.* c. d. *se sufficiendum esse.*

18. *Ille.* c. d. *maritus.*

20. & 21. *Intravit januam. Vint à la porte.* c. d. *rentra.*

In quo dormire natum mater jusserat,
Ætatem adultam servans diligentiùs.
Dùm quærunt lumen, dùm concursant familia,
Iræ furentis impetum ille haud sustinens,
Ad lectum accedit, tentat in tenebris caput.
Ut sentit tonsum, gladio pectus transigit,
Nihil respiciens, dùm dolorem vindicet.
Lucernâ allatâ, simul aspexit filium,
Sanctamque uxorem dormientem cubiculo,
Sopita primo quæ nil somno senserat;
Repræsentavit in se pœnam facinoris,
Et ferro incubuit, quod credulitas strinxerat.
Accusatores postulârunt mulierem,
Romamque pertraxerunt ad Centumviros.
Maligna insontem deprimit suspicio,
Quòd bona possideat. Stant patroni fortiter
Causam tuentes innocentis feminæ.
A Divo Augusto tunc petière judices,
Ut adjuvaret jurisjurandi fidem,
Quandò ipsos error implicuisset criminis.
Qui postquàm tenebras dispulit calumniæ,
Certumque fontem veritatis reperit,

23. *Ætatem adultam. L'âge adulte*; âge où les passions se développent.

24. *Familia concursant. Familia* est un terme collectif qui appelle le verbe *concurso* au pluriel.

26. *Tentat. Cherche, tâte, sent.*

27. *Sentit * tonsum.* f. *caput esse. Il sent que cette tête est rasée*, c. d. *que c'est celle d'un homme*, parce que les hommes ne portoient point de cheveux.

32. *Repræsentavit in se pœnam facinoris. Il fit voir aussi-tôt, sur lui la punition de son crime. Repræsento* offre l'image d'une action qui n'est point différée.

33. *Incubuit ferro. Il se courba sur son épée, se coucha sur la pointe de son épée.* || *Strinxerat. Avoit dégaînée.*

34. *Postulârunt. Déférerent, citerent en justice.*

35. *Pertraxerunt.* * f. *eam.* || *Centumviros. Les Centumvirs* étoient des Juges choisis dans les trente-cinq Tribus de Rome, au nombre de trois par chaque Tribu; ces Juges connoissoient de toutes les affaires civiles. Les causes qui ressor-

me, qui y avoit fait coucher ſon fils, pour veiller plus ſoigneuſement ſur un âge où naiſſent les paſſions. Pendant que l'on cherche de la lumiere, pendant que les Valets courent de côtés & d'autres, cet homme ne pouvant plus contenir l'impétuoſité de ſa fureur, approche du lit; dans l'obſcurité, ſent une tête, s'apperçoit que c'eſt celle d'un homme, & lui perce le cœur d'un coup d'épée, ne ſongeant qu'à ſatisfaire ſa douleur. A peine la lumiere futelle apportée, qu'il reconnut ſon fils, vit ſa femme très-innocente qui dormoit, & qui dans ſon premier ſomme n'avoit rien entendu. Auſſi-tôt il ſe punit de ſon crime, & ſe perça de la même épée, dont ſa crédulité l'avoit armé. Des accuſateurs pourſuivirent cette femme, & la traînerent à Rome devant les Centumvirs. Une méfiance mal intentionnée opprima cette innocente, ſous prétexte qu'elle demeuroit maîtreſſe des biens. Les Avocats prirent ſa cauſe en main, & défendirent ſon innocence avec vigueur. Les Juges alors prierent le grand Auguſte de leur aider à remplir leurs engagemens; parce que l'obſcurité de cette accuſation les embarraſſoit. Ce Prince après avoir diſſipé les ténébres de la ca-

tiſſoient à leur Tribunal s'apelloient *Causæ Centumvirales*.

37. *Stant*. *Se levent, ſe tiennent debout, de pied ferme, font face.*

39. *Divo*. *Divin*. Titre que la flaterie employa toujours, & qui a ſouvent dégénéré en idolâtrie. || *Auguſto*. *Auguſte*; ce ſecond Empereur de Rome étoit fils d'Octavius & d'Acia, fille de Julie, ſœur de Céſar. Il nâquit ſous le Conſulat de Marc-Antoine, ſon Oncle, & de Cicéron, 62 ans avant J. C. il mourut à Nole dans la Campanie, l'an 14 de J. C. âgé de 76 ans. Son régne fut celui des Arts & des Sciences qu'il cultiva lui-même. Il s'attachoit auſſi beaucoup, dit Suétone, à rendre la juſtice

40. *Ut adjuvaret fidem jurisjurandi*. *Afin qu'il aidât la foi, l'accompliſſement de leur ſerment*. Les Juges étoient engagés par ſerment à ne rien décider contre la juſtice, contre le bon droit.

42. *Qui*, c. d. *Auguſtus*.

Luat, inquit, pœnas causa libertus mali.
Namque orbam nato ſimul & privatam viro,
Miſerandam potiùs quàm damnandam exiſtimo.
Quòd ſi delata perſcrutatus crimina
Paterfamilias eſſet, ſi mendacium
Subtiliter rimatus, à radicibus
Non evertiſſet ſcelere funeſto domum.

Nil Spernat auris, nec tamen credat ſtatim,
Quandoquidem & illi peccant, quos minimè putes,
Et qui non peccant, impugnantur fraudibus.

Hoc admonere ſimplices etiam poteſt,
Opinione alterius ne quid ponderent:
Ambitio namque diſſidens mortalium,
Aut gratiæ ſubſcribit, aut odio ſuo.
Erit ille notus, quem per te cognoveris.

Hæc exſecutus ſum propterea pluribus,
Brevitate quoniam nimiâ quoſdam offendimus.

48. *Pater familias* ſe dit élégamment pour *pater familiæ.*
49. *Rimatus.* ſ. *eſſet.* || *A radicibus. Par ſes racines.* Cette métaphore eſt tirée de la façon dont on arrache un arbre en coupant, ou en enlevant ſes racines.
51. *Auris ſpernat nil. Que l'oreille ne mépriſe rien.*
55. *Ne ponderent quid opinione alterius. A ne point apprécier une*

FABULA XII.

Optima ſæpè deſpecta.

MARGARITA IN STERQUILINIO.

In ſterquilinio pullus gallinaceus
Dùm quærit eſcam, margaritam reperit.

lomnie, & découvert la source de la vérité, parla ainsi : que l'affranchi porte la peine du crime dont il est l'auteur. Pour cette femme qui a perdu son fils & son mari, je la crois plus à plaindre qu'à condamner. Si ce Pere de famille eût soigneusement examiné les faits qu'on lui avoit rapportés, s'il eût approfondi le mensonge, il n'auroit point par un crime funeste détruit sa maison par sa souche.

Ecoutez tout, mais ne croyez pas trop legérement; parce que très-souvent, ceux de qui vous vous défiez le moins, sont criminels, & ceux qui n'ont point fait de mal se trouvent attaqués par la calomnie.

Ceci peut encore apprendre aux personnes trop faciles à ne point juger sur le rapport d'autrui, parce que l'intérêt, mobile de l'homme, le détermine à la faveur, ou à l'aversion. On ne connoît bien que celui que l'on connoît par soi-même.

J'ai traité ceci un peu au long, parce que j'avois déplu à quelques-uns par ma briéveté.

chose par le jugement d'autrui.

56. *Diffidens. Qui dispute sur tout, jamais content, toujours en mouvement.*

FABLE XII.

Les meilleures choses sont souvent méprisées.

LA PERLE DANS LE FUMIER.

UN jeune Coq, cherchant à manger dans le fumier, y trouva une Perle : ô chose admirable ! dit-

Jaces indigno, quanta res, inquit, loco !
Te ſi quis pretii cupidus vidiſſet tui,
Olìm redîſſes ad ſplendorem priſtinum.
Ego qui te inveni, potior cui multò eſt cibus,
Nec tibi prodeſſe, nec tu mihi quicquam potes.

Hoc illis narro qui me non intelligunt.

Cette fable eſt la 1 d'Eſope, & la 20 du I. livre de la Fontaine.

4. Si quis. Si quelque curieux de ta valeur.

FABULA XIII.

Opus artificem probat.

APES ET FUCI, VESPA JUDICE.

Apes in altâ fecerant quercu favos :
Hos Fuci inertes eſſe dicebant ſuos.
Lis ad forum deducta eſt, Veſpâ judice ;
Quæ genus utrumque noſſet cùm pulcherrimè,
Legem duabus hanc propoſuit partibus :
Non inconveniens corpus, & par eſt color,
In dubium planè res ut meritò venerit ;
Sed ne religio peccet imprudens mea ;
Alveos accipite, & ceris opus infundite,
Ut ex ſapore mellis, & formâ favi,
De quîs nunc agitur, auctor horum appareat.
Fuci recuſant ; Apibus conditio placet.
Tunc illa talem protulit ſententiam :

Cette fable eſt la 21 du I. livre de la Fontaine.

11. *Quîs.* c. d. *quibus.* || *Horum.* * ſ. *favorum.*

il, tu es-là dans un vilain endroit! si quelque curieux t'avoit vuë, il y a long-temps que tu serois revenuë à ton premier éclat. Pour moi, qui t'ai trouvée, moi à qui quelque mangeaille conviendroit bien mieux; je ne puis t'être bon à rien, & tu ne peux m'être utile.

Je dis ceci pour ceux qui ne me comprennent point.

8. Phedre veut dire par-là, que ses fables étoient pour bien des gens, ce que la Perle étoit pour le Coq.

FABLE XIII.

A l'ouvrage on connoit l'ouvrier.

LES ABEILLES ET LES BOURDONS, JUGÉS PAR LA GUESPE.

Des Abeilles avoient fait leur miel sur un grand chêne; des Bourdons, gent paresseuse, disoient qu'il étoit à eux. L'affaire fut portée en Justice, & une Guêpe en fut Juge. Comme elle connoissoit parfaitement la nature des uns & des autres, elle proposa cette condition aux deux parties: votre corps differe peu, & votre couleur est la même, de sorte qu'avec raison, la question peut causer quelque doute; mais, de peur que faute d'examen ma religion ne soit surprise, prenez des ruches, & déposez votre ouvrage dans la cire, afin que par le goût du miel, & la forme des rayons, on reconnoisse l'auteur du miel dont il s'agit. Les Bourdons refusent;

13. *Illa, c. d. vespa.*

Apertum est quis non possit, aut quis fecerit.
Quapropter Apibus fructum restituo suum.

Hanc præteriissem fabulam silentio,
Si pactam Fuci non recusâssent fidem.

17. Par *fuci*, Phedre entend certaines gens qui s'approprioient ses fables. Horace dit de ces Plagieres : *O imitatores, servum pecus* ! Par *fidem* on peut entendre, ou l'accord qu'avoit proposé la Guêpe que l'on avoit choisie, ou la promesse que

---

FABULA XIV.

Otiare, quò labores.

ESOPUS LUDENS.

PUERORUM in turbâ quidam ludentem Atticus
Æsopum nucibus cùm vidisset, restitit,
Et quasi delirum risit. Quod sensit simul
Derisor potiùs quàm deridendus senex,
Arcum retensum posuit in mediâ viâ :
Heus, inquit, sapiens, expedi quò fecerim.
Concurrit populus ; ille se torquet diù,
Nec quæstionis positæ causam intelligit :
Novissimè succumbit. Tum victor sophus :
Citò rumpes arcum, semper si tensum habueris ;
At si laxâris, cùm voles, erit utilis.

Sic ludus animo debet aliquando dari,
Ad cogitandum melior ut redeat tibi.

3. *Quod*. c. d. *hoc*.
6. *Sapiens* est dit ici par ironie. || *Expedi*. *Démêlez, expliquez*.

10. *Habueris*. * s. *eum*.
11. *Laxaris*. * s. *eum*. || *Utilis*. * s. *tibi*.
13. *Redeat melior*. *Qu'il revien-*

la condition plaît aux Abeilles : alors la Guêpe prononce cette ſentence : on voit clairement celui qui n'a pu faire le miel, & celui qui l'a fait. Je rends donc aux Abeilles le fruit de leur travail.

J'aurois paſſé cette fable ſous ſilence, ſi les Bourdons n'avoient pas manqué à l'accord qui avoit été fait.

l'on avoit faite de ſe ſoumettre aux décisions de la Guêpe.

FABLE XIV.

Repoſez-vous pour travailler.

ESOPE QUI SE JOUE.

Un Athénien voyant Eſope qui jouoit aux noix au milieu d'une troupe d'enfans, s'arrêta, & ſe mit à rire comme d'une extravagance. Ce Vieillard, plus propre à badiner les autres, qu'à en être le jouet, s'en apperçut dans l'inſtant. Il mit au milieu de la ruë un arc débandé, & lui dit : hola, vous qui êtes ſi ſage, devinez pourquoi j'ai fait cela. Le peuple s'aſſemble : celui-ci ſe tourmente long-temps, ne peut comprendre le ſujet de la queſtion : enfin il ſe rend. Alors notre Philoſophe triomphant, lui dit : vous romprez bien-tôt cet arc, ſi vous le tenez toujours tendu ; mais ſi vous le débandez, il vous ſervira quand vous voudrez.

Ainſi quelquefois, on doit donner du relâche à ſon eſprit, afin qu'il reprenne ſes fonctions avec plus de vigueur.

ou mieux diſpoſé.

FABULA XV.

Qui educat pater magis quàm qui genuit.

AGNUS A CAPELLA NUTRITUS.

INTER Capellas Agno balanti Canis,
Stulte, inquit, erras, non est hìc mater tua;
Ovesque segregatas ostendit procul.
Non illam quæro, quæ, cùm libitum est, concipit,
Dein portat onus ignotum certis mensibus,
Novissimè prolapsam effundit sarcinam;
Verùm illam, quæ me nutrit admoto ubere,
Fraudatque natos lacte, ne desit mihi.
Tamen illa est melior quæ te peperit. Non ita est.
Anne illa scivit niger an albus nascerer?
Age porrò sciſſet: cùm crearer masculus,
Beneficium sanè magnum natali dedit,
Ut expectarem lanium in horas singulas.
Hâc illa potior, quæ jacentis miserita est,
Dulcemque sponte præbet benevolentiam
Quamvis potestas nulla in gignendo fuit.
Facit parentes bonitas, non nativitas.

His demonstrare voluit auctor versibus,
Obsistere homines legibus, meritis capi.

3. *Segregatas procul. A l'écart loin de-là.*

4. * *Non illam quæro. ſ. agnus illi respondit.*

9. *Tamen.* * *ſ. ait canis.* || *Non est ita.* * *ſ. respondit Agnus.*

10. *Niger an albus.* Ne sçavoir si quelqu'un est *noir*, ou *blanc.* Maniere de parler, pour dire, *n'en n'être pas le maître*, ou *ne s'en pas mettre en peine.*

11. *Sciſſet* est mis par syncope pour *Scivisset.* || *Cum crearer masculus natali meo. Lorsque je fus créé mâle à ma naissance.*

16. *Quamvis nulla potestas fuit in gignendo. Quoiqu'aucune puissance ne fût en elle pour m'engendrer.*

FABLE

FABLE XV.

Qui donne l'éducation est plus pere que le pere même.

L'AGNEAU NOURRI PAR UNE CHEVRE.

UN Chien dit à un Agneau qui bêloit parmi les Chevres : tu te trompes, sot que tu es, ta mere n'est pas ici, & loin de-là, il lui montra des Brebis. L'Agneau lui répondit, je ne cherche pas celle qui conçoit quand il lui plaît, porte ensuite pendant quelques mois un fardeau qu'elle ne connoît pas, puis enfin met bas le paquet ; mais celle qui me nourrit en me tendant ses tettes, & qui retranche le lait à ses petits pour ne m'en pas laisser manquer. Cependant, dit le Chien, celle qui t'a enfanté, est préférable à l'autre. Point du tout, répondit l'Agneau ; sçavoit-elle si je naîtrois noir ou blanc ? posez même qu'elle l'eût sçu ? elle m'a rendu vraiment un grand service, de m'avoir fait mâle, pour qu'à tout moment je redoute le Boucher. Je dois bien lui préférer celle qui a eu pitié de moi lorsque j'étois abandonné, & qui de son plein gré me donne des marques de sa tendresse, quoiqu'elle ne m'ait point engendré : l'affection fait les parens, & non pas la naissance.

L'Auteur a voulu montrer par cette fable que les hommes résistent aux loix, & se laissent prendre par les bienfaits.

19. *Legibus.* Phedre peut parler ici de la loi naturelle qui nous oblige d'aimer nos Peres quels qu'ils soient. Peut-être aussi parle-t'il des loix naturelles & positives en général, & de ce penchant de l'homme à s'écarter de tout ce qui est loi. *Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata.*

FABULA XVI.

Humanitas, & gratior, & tutior.

CICADA ET NOCTUA.

HUMANITATI qui se non accommodat,
Plerumque pœnas oppetit superbiæ.

Cicada acerbum Noctuæ convicium
Faciebat, solitæ victum in tenebris quærere,
Cavoque trunco capere somnum interdiù.
Rogata est, ut taceret: multò validiùs
Clamare occœpit. Rursùs admotâ prece,
Accensa magis est. Noctua ut vidit sibi
Nullum esse auxilium, & verba contemni sua,
Hâc est aggressa garrulam fallaciâ.
Dormire quia me non sinunt cantus tui,
Sonare citharâ quos putes Apollinis,
Potare est animus nectar, quod Pallas mihi
Nuper donavit: si non fastidis, veni;
Unà bibamus. Illa, quæ arebat siti,
Simul cognovit vocem laudari suam,
Cupidè advolavit. Noctua egressa è cavo,
Trepidantem consectata est, & letho dedit.
Sic viva quod negarât, tribuit mortua.

3. *Acerbum noctuæ. Incommode au Hibou.* *Acerbum* marque une voix *desagréable, disgracieuse, aiguë, aigre, & qui écorche les oreilles.*

12. *Putes.* c. d. *on croiroit.* La seconde personne se met souvent pour une personne indéterminée. || *Sonare citharâ. Résonner sur la guittare, sur le luth.* || *Apollinis. Apollon* étoit le Dieu de la Musique. Voyez fab. 17 de ce livre, vers 3.

13. *Animus est.* * s. *mihi. J'ai la pensée, l'idée, le dessein.* || *Nectar. Le Nectar* est la boisson des Dieux, comme l'Ambrosie est leur nourriture. || *Pallas,*

FABLE XVI.

Estre complaisant, parti agréable & le plus sûr.

LA CIGALE ET LE HIBOU.

QUI n'a point de complaisance, porte souvent la peine de son orgueil.

Une Cigale par ses cris, incommodoit fort un Hibou, dont l'usage est de chercher à manger durant la nuit, & de dormir pendant le jour dans le creux d'un arbre. Il la pria de se taire; elle se mit à crier beaucoup plus fort. Réitérant sa priere, il ne fit que l'animer davantage. Le Hibou voyant que tout étoit inutile, & qu'elle se moquoit de ses discours, attrapà la causeuse par ce stratagême: puisque je ne puis plus dormir à cause de ta voix, qu'on prendroit pour la lyre d'Apollon, il me vient en idée de boire du Nectar que Pallas me donna dernierement: si cela est de ton goût, viens, nous en boirons ensemble. La Cigale qui mouroit de soif, & qui de plus voyoit qu'on louoit sa voix, vola vers lui avec empressement. Le Hibou sortant de son trou, la poursuivit toute effrayée, & la tua. Ainsi elle lui donna par sa mort, ce qu'elle lui avoit refusé pendant sa vie.

autrement Minerve. Voyez fab. 17. de ce livre, vers 5.

14. *Donavit mihi.* Phedre feint que Pallas donne du Nectar au Hibou, parce que cet oiseau étoit sous sa protection. *Donare* qui est un composé de *donum*, me paroît plus expressif que *dare*, pour faire un don, un présent; de même que l'expression *dedit letho*, ci-dessous, n'eût pu être remplacée par *donavit*. On ne peut trop faire attention au choix des mots.

18. *Et dedit * letho.* s. *eam.* Voyez livre I. fab. 22. vers. 9

FABULA XVII.

Fructu, non foliis, arborem æstima.

ARBORES IN DEORUM TUTELA.

OLIM, quas vellent esse in tutelâ suâ,
Divi legerunt arbores. Quercus Jovi,
Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurea;
Pinus Cybelæ, populus celsa Herculi.
Minerva admirans: quare steriles sumerent?
Interrogavit. Causam dixit Jupiter:
Honorem fructu ne videamur vendere.
At me herculè, inquit, narret quod quis voluerit,
Oliva nobis propter fructum est gratior.
Tum sic Deorum genitor, atque hominum Sator:
O nata, meritò sapiens dicere omnibus;
Nisi utile est, quod facimus, stulta est gloria.

Nihil agere, quod non prosit, fabella admonet.

2. *Divi.* c.d. *Dii.* || *Jovi.* Voyez livre I. fab. 2. vers 11.

3. *Veneri.* Venus, autrement Cypris, fille du Ciel & de la Terre; selon quelques-uns, elle fut formée de l'écume de la mer, près l'Isle de Cythère. C'est la Déesse de la beauté, la mere des amours, des graces & des ris. || *Phœbo.* Phebus ou Apollon, fils de Jupiter & de Latône. C'est le Dieu de la poësie, de la musique & des arts.

4. *Cybelæ.* Cybele, fille du Ciel & de la Terre, & femme de Saturne. On l'appelle aussi Ops, Rhée, Vesta, la bonne Déesse, la mere des Dieux, &c. || *Herculi.* Hercule, fils de Jupiter & d'Alcmene, fut élevé au rang des Dieux après sa mort.

5. *Minerva.* Minerve, Déesse de la sagesse, de la guerre &

FABLE XVII.

Eſtimez l'arbre pour ſes fruits, non pour ſes feuilles.

LES ARBRES CHOISIS PAR LES DIEUX.

AUTREFOIS les Dieux choiſirent des Arbres qu'ils voulurent avoir ſous leur protection. Jupiter prit le chêne, Venus le myrthe, Apollon le laurier, Cybele le pin, Hercule le haut peuplier. Minerve étonnée de ce qu'ils prenoient des arbres ſtériles, en demanda la raiſon. C'eſt, dit Jupiter, afin qu'il ne ſemble pas que nous leur vendions cet honneur pour leur fruit. Chacun en dira ce qu'il voudra, reprit Minerve; pour moi, je préfere l'olivier à cauſe de ſon fruit. Alors le Pere des Dieux, le Créateur des hommes, lui dit : ô ma fille, c'eſt avec juſtice que l'on vous appelle ſage; car ſi ce que nous faiſons n'eſt utile, la gloire qui nous en revient eſt pure folie.

Cette fable nous avertit de ne rien faire qui ne ſoit utile.

des arts. Elle étoit fille de Jupiter, qui la fit ſortir de ſon cerveau, armée de pied en cap. Elle ne s'appelle Pallas que comme la Déeſſe des combats: Comme Déeſſe des arts & des ſciences, c'eſt toujours Minerve. On entend ſouvent par Minerve, la prudence, le génie, l'eſprit, l'imagination, l'invention. || * *Steriles.* ſ. *arbores.*

10. *Sic.* * ſ. *locutus.*

11. *Dicere* eſt ici pour *diceris.*

12. *Gloria.* * ſ. *quam capiamus ex eo.*

FABULA XVIII.

Tuis contentus ne concupiſcas aliena.

PAVO AD JUNONEM.

PAvo ad Junonem venit, indignè ferens,
Cantus Luſciniæ quòd ſibi non tribuerit:
Illam eſſe è cunctis auribus admirabilem,
Se derideri, ſimul ac vocem miſerit.
Tunc conſolandi gratiâ dixit Dea:
Sed formâ vincis, vincis magnitudine;
Nitor ſmaragdi collo præfulget tuo,
Pictiſque plumis gemmeam caudam explicas.
Quò mî, inquit, tanta ſpecies, ſi vincor ſono?
Fatorum arbitrio partes ſunt vobis datæ:
Tibi forma, vires Aquilæ, Luſciniæ melos,
Augurium Corvo, læva Cornici omina,
Omneſque propriis ſunt contentæ dotibus.

Noli affectare quod tibi non eſt datum,
Delusa ne ſpes ad querelam recidat.

Cette fable eſt la 47 d'Esope, & la 17 du II. livre de la Fontaine.

1. *Pavo.* Argus ayant été tué par Mercure, Junon le métamorpho a en Paon, & prit cet oiseau ſous ſa protection. || *Junonem.* Junon, ſœur & femme de Jupiter, étoit fille de Saturne & de Rhée. Elle eſt la Reine des Dieux.

2. *Cantus. Le chant, la voix, le ramage, le goſier.* On dit *un joli gosier* pour *une voix délicate*, & *gosier*, ce me ſemble, convient particulierement pour exprimer *les modulations harmonieuses & les cadances battuës du Roſſignol.* Phedre l'a bien diſtinguée de la voix du Paon par *cantus*, qui marque *une voix harmonieuse, ménagée avec art* d'avec *vocem*, qui eſt *une voix commune, ordinaire, ſans agrément.*

FABLE XVIII.

Content du tien, n'envie point celui des autres.

LE PAON SE PLAINT A JUNON.

LE Paon vint trouver Junon, piqué de ce qu'elle ne lui avoit point donné le gosier du Rossignol, qui faisoit l'admiration de tout le monde, tandis qu'on se moquoit de lui dès qu'il montroit sa voix. La Déesse alors, pour le consoler, lui répondit: aussi l'emportez-vous par votre beauté, par votre grandeur: l'éclat de l'émeraude brille sur votre cou; & avec vôs plumes bien colorées, vous déployez une queuë semée de pierreries. A quoi me sert tant de beauté, dit le Paon, si je suis vaincu du côté de la voix. Junon lui répondit: l'ordre des Destins vous a donné à chacun votre part; à vous la beauté, la force à l'Aigle, la voix mélodieuse au Rossignol, l'augure au Corbeau, les mauvais présages à la Corneille, & tous sont contens des avantages qui leur sont propres.

Ne desirez pas ce qui vous est étranger, de peur que vos espérances ne s'évanouissent en regrets superflus.

7. *Smaragdi. L'émeraude* est une pierre précieuse, verte & transparente.

10. *Fatorum. Les Destins.* Le Destin qu'on fait naître du Cahos, tient dans ses mains une urne, dans laquelle est le sort des hommes. La Théologie payenne annonçoit ses arrêts irrévocables, & son pouvoir si grand, que tous les autres Dieux lui étoient subordonnés.

FABULA XIX.

Multi homines nomine, non re.

ÆSOPUS AD GARRULUM.

ÆSOPUS domino cùm eſſet ſolus familia,
Parare cœnam juſſus eſt maturiùs.
Ignem ergò quærens, aliquot luſtravit domos;
Tandemque invenit, ubì lucernam accenderet.
Tum circumeunti fuerat quòd iter longius,
Effecit brevius: namque rectà per forum
Cœpit redire: quidam è turbâ garrulus:
Æsope, medio ſole quid cum lumine?
Hominem, inquit, quæro; & abiit feſtinans domum.

Hoc ſi moleſtus ille ad animum retulit,
Senſit profectò, ſe hominem non visum ſeni,
Intempeſtivè qui occupato alluſerit.

1. *Æsopus domino cum eſſet ſolus familia*, expreſſion énergique qui me rappelle celle d'Ovide, qui dans le 8. livre de ſes métamorphoses, parlant de Philémon & de Baucis, dit: *tota domus duo ſunt.*

9. *Hominem quæro.* Diogene Laërce, dans ſes vies des Philoſophes Grecs, attribuë le même

FABULA XX.

Miſerrimus, qui in vitâ miſer, poſt mortem miserior.

ASINUS ET GALLI.

QUI natus eſt infelix, non vitam modò
Triſtem decurrit; verùm poſt obitum quoque

FABLE XIX.

Plusieurs ne ſont hommes que de nom.

ESOPE A UN MAUVAIS PLAISANT.

ESOPE étant lui ſeul tout le domeſtique de ſon maître, reçut ordre un jour d'apprêter le ſouper de meilleure heure. Il parcourut donc pluſieurs maiſons pour avoir du feu, & trouva à la fin où allumer ſa lampe. Alors reprenant ſa route à travers le marché, il abrégea ſon chemin qu'il avoit allongé par différens détours. Un mauvais plaisant, du milieu de la foule, lui dit : Esope, que cherches-tu avec ta lampe en plein Soleil ? un homme, reprit-il ; puis il regagna promptement le logis.

Si cet importun fit attention à ces paroles, il dut ſentir que notre Vieillard ne l'avoit pas pris pour un homme, en ce qu'il l'avoit plaiſanté mal-à-propos, lorſqu'il étoit occupé.

fait à Diogene le Cynique, qui la lanterne en main cherchoit un homme. Cette action annonce peut-être plus de vanité que de bonne Philosophie, & ne ſeroit pas du goût de notre ſiécle.

FABLE XX.

C'eſt être bien malheureux que de l'être pendant ſa vie, & l'être encore après ſa mort.

L'ASNE ET LES PRESTRES DE CYBELE.

CELUI qui eſt né malheureux paſſe non-ſeulement une triſte vie, mais la rigueur du Deſtin le

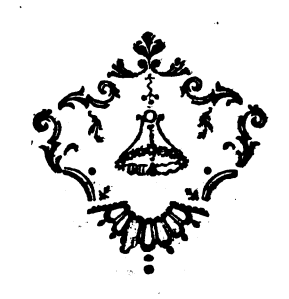
Perſequitur illum dura fati miſeria.

Galli Cybeles circum quæſtus ducere
Aſinum ſolebant, bajulantem ſarcinas.
Is cum labore & plagis eſſet mortuus,
Detractâ pelle, ſibi fecerunt tympana.
Rogati mox à quodam, delicio ſuo,
Quidnam feciſſent? hoc locuti ſunt modo:
Putabat ſe poſt mortem ſecurum fore;
Ecce aliæ plagæ congeruntur mortuo.

3. *Fati.* Voyez fab. 18 de ce livre, vers 10.

4. *Galli Cybeles.* Les Prêtres de Cybele furent appellés *Galli* de Gallus, riviere dans l'Aſie mineure, en Galatie, qui ſe décharge ſur les confins de la grande Phrygie, auprès de la ville de Peſſinunte, où Cybele étoit en grande vénération. Cy-

EXPLICIT LIBER III.



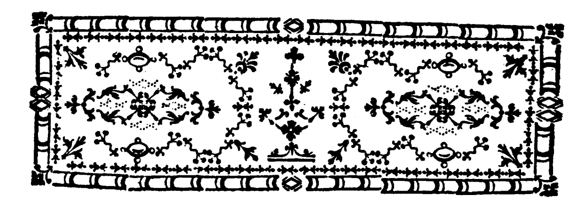
persécute encore après sa mort.

Des Prêtres de Cybele avoient coutume d'aller faire la quête avec un Asne qui portoit leur bagage. Cet Asne étant mort de fatigue & de coups, ils l'écorcherent, & de sa peau s'en firent des tambours. Quelqu'un ensuite leur ayant demandé ce qu'ils avoient fait de leur bon ami, ils répondirent ; il s'imaginoit avoir du repos après sa mort ; Mais tout mort qu'il est, voici que les coups pleuvent encore sur lui.

bele, fille du Ciel & de la Terre, & femme de Saturne, fut appellée Cybele, d'une montagne de ce nom dans la Phrygie, où pour la premiere fois on lui rendit les honneurs divins. Voyez la 17 fab. de ce livre, vers 4.

FIN DU TROISIÉME LIVRE.





PHÆDRI FABULÆ,

LIBER QUARTUS.

PROLOGUS.

IOCULARES tibi videmur ; & ſanè levi,
Dùm nihil habemus majus, calamo ludimus :
Sed diligenter intuere has nænias,
Quantam ſub illis utilitatem reperies ?
Non ſemper ea ſunt, quæ videntur ; decipit
Frons prima multos : rara mens intelligit
Quod interiore condidit cura angulo.
Hoc ne locutus ſine mercede exiſtimer,
Fabulam adjiciam de muſtelâ & muribus.

1. *Levi calamo. Avec une plume Legere*, c. d. *d'un ſtyle leger, badin.*
6. *Mens rara. Un eſprit rare, extraordinaire.*
7. * *Angulo interiore.* f. *dans l'angle intérieur.*
8. *Sine mercede. Sans payement,*



FABLES DE PHEDRE,

LIVRE QUATRIÉME.

PROLOGUE.

JE vous parois jovial, & en effet d'un ſtyle badin ; je me jouë, lorſque je n'ai rien de mieux à faire. Cependant examinez ſoigneuſement ces bagatelles ? quelle utilité n'y trouverez-vous pas ? les choſes ne ſont point toujours ce qu'elles paroiſſent ; la premiere apparence trompe : il faut un génie particulier pour pénétrer ce que mes ſoins ont caché dans l'intérieur de ces fables. De peur qu'on ne s'imagine que je parle ſans avoir dequoi ſatisfaire : je vais donner la fable de la Belette & des Souris.

ſans avoir de quoi payer. Loqui ſine mercede. C'eſt promettre ſans | rien tenir.

FABULA I.

Astus astu non capitur.

MUSTELA ET MURES.

MUSTELA cùm annis & senectâ debilis,
Mures veloces non valeret assequi,
Involvit se farinâ, & obscuro loco
Abjecit negligenter. Mus, escam putans,
Assiluit, at compressus occubuit neci.
Alter similiter, deindè periit tertius.
Aliquot secutis, venit & retorridus;
Qui sæpè laqueos, & muscipula effugerat;
Proculque insidias cernens hostis callidi:
Sic valeas, inquit, ut farina es, quæ jaces.

Cette fable est la 52 d'Esope, & la 18 du III. livre de la Fontaine.

5. *Occubuit neci. Tombe à la*

FABULA II.

Spernit superbus quæ nequit assequi.

VULPES ET UVA.

FAME coacta Vulpes altâ in vineâ
Uvam appetebat, summis saliens viribus.
Quam tangere ut non potuit, discedens ait:

Cette fable est la 39 d'Esope, & la 11 du III. livre de la Font.

FABLE I.

A fin contre fin point de capture.

LA BELETTE ET LES SOURIS.

UNE Belette accablée sous le poids des années, ne pouvoit attraper les alertes souris : elle se couvrit de farine ; & se coucha négligemment dans un endroit obscur. Une souris, croyant trouver pâture, ne fit qu'un saut ; mais fut prise & croquée. Il en vint une seconde, puis une troisiéme qui y périrent ; quelques autres les suivirent. Survint enfin une toute ratinée, qui avoit esquivé maints lacets, maintes souricieres, & qui découvrant de loin le piege de sa malicieuse ennemie, lui dit : ô toi, qui gîtes ici, porte-toi bien, comme tu es farine !

mort, fut livrée à la mort, fut mise à mort.

FABLE II.

Le glorieux méprise ce qu'il ne peut avoir.

LE RENARD ET LES RAISINS.

UN Renard pressé par la faim, sautoit de toutes ses forces pour attraper une grappe de raisin, qui pendoit à une vigne assez haute. Comme il n'y pouvoit atteindre, il dit en se retirant : elle n'est pas

Nondum matura est, nolo acerbam sumere.

Qui facere quæ non possunt, verbis elevant;
Adscribere hoc debebunt exemplum sibi.

FABULA III.

Vindictæ cupidus sibi malum arcessit.

EQUUS ET APER.

Equus sedare solitus quo fuerat sitim,
Dum se se Aper volutat, turbavit vadum.
Hinc orta lis est. Sonipes iratus fero,
Auxilium petiit hominis, quem dorso levans,
Rediit ad hostem. Jactis hunc telis eques
Postquam interfecit, sic locutus traditur.
Lætor tulisse auxilium me precibus tuis:
Nam prædam cepi, & didici quam sis utilis;
Atque ita coëgit frænos invitum pati.
Tum mœstus ille: Parvæ vindictam rei
Dùm quæro demens, servitutem reperi.

Hæc iracundos admonebit fabula,
Impunè potiùs lædi, quàm dedi alteri.

Cette fab. est la 213 d'Esope, & la 13 du IV. livre de la Font.

3. *Sonipes.* Voyez livre I. fable 1, vers 6.

13. *Dedi* ici est l'infinitif passif de *dedere.* *Se livrer.* Combien de Seigneurs, de petits Souverains eussent trouvé leur profit à lire cette fable! Plusieurs peuvent s'appliquer la fable du

encore

encore meure ; je ne veux point la cueillir verte.

Ceux qui par leurs difcours dépriment ce qu'ils ne peuvent faire, doivent s'appliquer cet exemple.

FABLE III.

Souvent il en coute pour fe venger.

LE CHEVAL ET LE SANGLIER.

UN Sanglier fe vautrant dans un gué, où d'ordinaire un Cheval alloit boire, le rendit trouble. De-là furvint querelle en forme. Le Cheval en colere contre cet animal,demanda du fecours à l'homme, & le portant fur fon dos, revint à l'ennemi. Le Cavalier, dit-on, après avoir tué le Sanglier à coups de traits,parla ainfi au Cheval : je fuis ravi de t'avoir fecouru lorfque tu m'en as prié, car j'ai fait une bonne capture, & j'ai reconnu combien tu peux être utile. En même-temps, il lui fit prendre le mors, malgré qu'il en eût. Fou que je fuis, dit alors celui-ci, fort affligé ! j'ai tombé dans l'efclavage,en cherchant à me venger de fi peu de chose.

Cette fable apprend aux perfonnes coleres à paffer une injure,plûtôt que de fe rendre efclaves d'autrui.

Chat, de la Belette & du Lapin ; fable 16 du VII. livre de la Fontaine qui a beaucoup de rapport avec celle-ci.

FABULA IV.

Homines non numerandi, sed ponderandi.

ÆSOPUS INTERPRES TESTAMENTI.

Plus esse in uno sæpè, quàm in turbâ, boni,
Narratione posteris tradam brevi.

Quidam decedens tres reliquit filias:
Unam formosam, & oculis venantem viros;
At alteram lanificam, & frugi & rusticam;
Devotam vino tertiam, & turpissimam.
Harum autem matrem fecit heredem senex,
Sub conditione, totam ut fortunam tribus
Æqualiter distribuat: sed tali modo,
Ne data possideant aut fruantur; tum simul
Habere res desierint, quas acceperint,
Centena matri conferant sestertia.
Athenas rumor implet: mater sedula
Jurisperitos consulit; nemo expedit,
Quo pacto non possideant quod fuerat datum,
Fructumve capiant; deindè, quæ tulerint nihil,

Cette fable est la 20 du II. livre de la Fontaine.

1. *Boni.* *De bon, de solide, de vrai.*

2. *Brevi.* Ce recit est court, eu égard à tout ce qu'il contient. C'est un détail concis.

8. *Fortunam.* *La fortune, le bien, le revenu, la succession.*

Fortuna se prend dans le sens où nous disons, *on connoît sa fortune*; c'est-à-dire, *son revenu.*

9. *Æqualiter.* *Egalement.* Ce n'est pas une égalité de nombre, mais une égalité de disconvenance. Le pere ne demandoit pas que les choses fussent d'égal poids, d'égal nombre, d'égale valeur; car il étoit presqu'impossible que ce qui convenoit à une des trois fût de même valeur que ce qui convenoit aux deux autres. Le pere demandoit seulement que ces partages fussent également

FABLE IV.

Pesez les hommes, ne les comptez pas.

TESTAMENT INTERPRÉTÉ PAR ESOPE.

J'APPRENDRAI à la postérité par ce petit recit qu'il y a souvent plus de bon sens dans un seul que dans un grand nombre.

Un homme en mourant laissa trois filles : l'une étoit belle, & cherchoit à captiver les hommes par ses regards ; l'autre, bonne ménagere, aimoit à filer, s'occupoit aux champs ; la troisiéme étoit fort laide, & adonnée au vin. Ce Vieillard fit leur mere son héritiere, à condition qu'elle partageroit également la succession à ses trois filles : de maniere cependant qu'elles ne pussent posséder ce qui leur auroit été donné, ni en joüir ; & que lorsqu'elles cesseroient d'avoir ce qu'elles auroient reçu, elles donnassent cent sesterces à leur mere. Ce Testament fit grand bruit dans Athenes. La mere consulta soigneusement les Jurisconsultes, personne ne put démêler comment elles pouvoient ne point posséder ce qui leur avoit été donné, n'en retirer aucun pro-

disconvenables. La mere, au contraire, comme nous l'allons voir, suivit l'égalité de convenance, & donna à chacune ce qui lui convenoit également.

10. *Data. Les choses données. Data* est non-seulement le cas de *possideant* ; mais aussi de *fruantur.*

12. *Centena sestertia. Cent sesterces.* Il y avoit deux sortes de sesterces, le grand & le petit. Le grand s'appelloit *sestertium*, & le petit *sestertius.* Il est ici question du grand, qui valoit environ 42 livres de notre monnoie ; le petit valoit mille fois moins.

13. *Athenas.* Voyez liv. I. fab. 2, vers 1. || *Rumor.* * f. *de testamento.*

16. *Ve * capiant.* f. *non.*

Quânam ratione conferant pecuniam.
Postquam consumpta est temporis longi mora,
Nec testamenti potuit sensus colligi,
Fidem advocavit, jure neglecto, parens.
Seponit mœchæ vestem, mundum muliebrem,
Lavationem argenteam, Eunuchos, glabros:
Lanificæ agellos, pecora, villam, operarios,
Boves, jumenta, & instrumentum rusticum:
Potrici plenam antiquis apothecam cadis,
Domum politam, & delicatos hortulos.
Sic destinata dare cum vellet singulis,
Et approbaret populus, qui illas noverat;
Æsopus mediâ subitò in turbâ constitit.
O! si maneret condito sensus patri,
Quàm graviter ferret, quòd voluntatem suam
Interpretari non potuissent Attici!
Rogatus deindè, solvit errorem omnium.
Domum & ornamenta, cum venustis hortulis,
Et vina vetera date lanificæ rusticæ:
Vestem, uniones, pedisequos, & cætera
Illi assignate, vitam quæ luxu trahit:
Agros, villas, & pecora cum Pastoribus
Donate mœchæ: Nulla poterit perpeti,
Ut moribus quid teneat alienum suis.
Deformis cultum vendet, ut vinum paret;

20. *Advocavit fidem. Appella la bonne foi.* La Foi étoit une Divinité chez les anciens, elle étoit habillée de blanc pour marquer sa candeur, & qu'elle ne souffroit pas même les moindres nuances d'infidélité, ou de mensonge. || *Jure neglecto. Le droit négligé.* c. d. *ayant négligé ce qui étoit du droit, suivant l'intention du Testateur.*

21. *Mundus muliebris*, comme s'il y avoit *ornatus quo mulier sit mundior*; c'est l'étimologie qu'en donne Calepin. Ne pourroit-on pas dire que la toillette d'une

fit; & comment enſuite elles donneroient de l'argent, s'il ne leur revenoit rien. Un temps conſidérable s'étant paſſé, ſans que perſonne pût pénétrer le ſens du Teſtament; la mere, abandonnant la forme, ne ſuivit que la bonne foi. Elle mit à part pour la coquette, les habits, la toilette, une baignoire d'argent, les Eunuques & les petits Valets. Elle deſtina à la ménagere, les terres, les beſtiaux, la maison des champs, les gens de travail, les bœufs, les bêtes de ſomme, & les uſtenſiles propres à la campagne. Elle réserva à la biberonne, un cellier plein de vin vieux, une belle maison, & des jardins délicieux. Ainſi elle alloit donner à chacune ce qu'elle leur avoit deſtiné, & le peuple qui les connoiſſoit, approuvoit ce partage. Esope, tout-à-coup, parut au milieu de l'aſſemblée. O! s'écria-t'il, s'il reſtoit quelque ſentiment à ce pere qui eſt dans le tombeau! avec quel chagrin ne verroit-il pas, que les Athéniens n'auroient pu comprendre ſa derniere volonté! ſurquoi interrogé, il montra l'erreur où l'on étoit. Donnez, dit-il, la maison, les meubles, les beaux jardins, & le vin vieux à celle qui s'occupe à filer, & ſe plaît à la campagne. Donnez les habits, les perles, les valets, & tout le reſte de cette nature à celle qui aime la bonne chere. Pour les terres, les métairies, & les troupeaux avec les bergers, donnez-les à la coquette. Pas une ne pourra

femme eſt appellée un monde, parce qu'en effet, c'eſt un attirail, un amas; en un mot, un monde de riens, de fariboles; en épingles, mouches, falbalas, chenilles, pompons, &c.

33. *Rogatus deindè.* *Interrogé enſuite.* c. d. *interrogé ſur cela, ſur ce qu'il venoit de dire.*

36. *Et cætera.* *Et le reſte, &*

Agros abjiciet mœcha, ut ornatum paret:
At illa gaudens pecore, & lanæ dedita,
Quâcumque ſummâ tradet luxuriæ domum.
Sic nulla poſſidebit quod fuerit datum,
Et dictam matri conferent pecuniam,
Ex pretio rerum quas vendiderint ſingulæ.

Ita quod multorum fugit imprudentiam,
Unius hominis reperit ſolertia.

tout ce qui s'en ſuit, ce qui y a rapport.
48. *Quod fugit imprudentiam multorum. Ce qui échappe à l'imprudence, au défaut d'attention, à l'ignorance de plusieurs.* Quand on dit de quelqu'un qu'il ignore, ou qu'il a oublié quelque chose,

---

FABULA V.

Feriunt ſummos fulmina montes.

PUGNA MURIUM ET MUSTELARUM.

Cum victi Mures Muſtelarum exercitu,
(Hiſtoria quorum in tabernis pingitur)
Fugerent, & artos circùm trepidarent cavos;
Ægrè recepti, tamen evaſerunt necem.
Duces eorum, qui capitibus cornua
Suis ligarant, ut conſpicuum in prælio
Haberent ſignum quod ſequerentur milites,
Hæsêre in portis, ſuntque capti ab hoſtibus;

Cette fable eſt la 6 du IV. livre de la Fontaine.

garder ces choses contraires à son inclination. La laide vendra les ornemens pour avoir du vin. La coquette se défera de ses terres pour fournir à sa parure. Celle qui aime les troupeaux, & s'occupe à filer, livrera sa maison de plaisance à quelque prix que ce soit. De cette maniere aucune ne possédera ce qui lui aura été donné; & du prix qu'elles auront vendu leurs biens, elles payeront à leur mere la somme qui lui est assignée.

Ainsi un seul homme, par sa pénétration, découvrit ce que tant d'autres n'avoient pu concevoir.

on met également *res ista illum fugit*. C'est ainsi que Catulle dit: | *fugit me ratio*. c. d. *erravi*.

FABLE V.

La foudre frape les plus hautes montagnes.

COMBAT DES SOURIS ET DES BELETTES.

Les Souris ayant été battuës par l'armée des Belettes, (bataille qui est peinte dans les Cabarets,) s'enfuirent en desordre dans leurs petits trous; elles y entrerent avec peine, mais enfin elles éviterent la mort. Leurs chefs qui s'étoient attachés des cornes sur la tête, afin que les soldats eussent une enseigne qu'ils pussent suivre dans le combat, demeurerent aux passages, & furent pris par les ennemis; le vainqueur les ayant immolés sous sa dent glou-

Quos immolatos victor avidis dentibus,
Capacis alvi merſit tartareo ſpecu.

Cùmcunque populum triſtis eventus premit,
Periclitatur magnitudo principum;
Minuta plebes facili præſidio latet.

FABULA VI.

Stultus, niſi quod ipſe facit, nil rectum putat.

PHÆDRUS IN FABULARUM CENSORES.

Tu, qui, nasute, ſcripta deſtringis mea,
Et hoc jocorum legere faſtidis genus,
Parvâ libellum ſuſtine patientiâ,
Severitatem frontis dum placo tuæ,
Et in cothurnis prodit Æsopus novis.

Utinam nec unquam Pelii nemoris jugo
Pinus bipenni concidiſſet Theſſalâ;
Nec ad profeſſæ mortis audacem viam
Fabricaſſet Argus opere Palladio ratem,
Inhoſpitalis prima quæ Ponti ſinus

La fable 1 du II. livre de la Fontaine, eſt une imitation de celle-ci.

4. *Dum placo.* *Tandis que s'appaise.*

5. *Cothurnis novis.* *Des Cothurnes nouveaux.* c. d. ce qui étoit nouveau; car Esope a toujours donné dans le comique; & *le Cothurne* au contraire ſe prend au figuré, pour le ſtyle pompeux & tragique. Le Cothurne étoit une chauſſure en forme de bottine qui alloit juſqu'aux genoux. Les anciens acteurs de tragédie s'en ſervoient pour paroître de grande taille. Par le moyen des talons du Cothurne qui étoient fort hauts.

6. *Pelii.* Pélion, montagne de Theſſalie, couverte de bois. Elle eſt dans la preſqu'Iſle, formée par les Golfes de Salonichi & d'Armiro. Elle s'appelle aujourd'hui Pétras.

7. *Pinus.* Le pin eſt un bois

tonne, les enſévelit dans le goufre infernal de ſon inſatiable ventre.

Lorſqu'il arrive à un peuple quelqu'évenement fâcheux, quelqu'il ſoit, les grands ſont les plus exposés, & les petits trouvent aisément un abri.

FABLE VI.

Le ſot ne trouve rien de bien que ce qu'il fait.

PHEDRE AUX CENSEURS DE SON LIVRE.

BEL eſprit qui critiquez mes écrits, & dédaignez de lire ces ſortes de bagatelles : un peu de patience, ne quittez pas le livre, je vai adoucir votre humeur ſévére ; &, chose nouvelle, Esope va paroître avec le Cothurne.

Plût aux Dieux, que jamais dans la Theſſalie, les pins de la forêt du mont Pélion n'euſſent ſuccombé ſous la hache, & qu'Argus n'eût jamais, avec le ſecours de Pallas, fabriqué un vaiſſeau, pour affronter les périls les plus évidens : Vaiſſeau, qui le premier, ouvrit ſur le dangereux Pont-Euxin, une route fatale aux Grecs & aux Barbares ; car de-là la mai-

dont on fait les navires. || *Theſſala*. La Theſſalie eſt une grande contrée de la Grece, entre la Macédoine, l'Epire, l'Achaie, aujourd'hui Livadie, & la mer Egée, aujourd'hui l'Archipel. Ce fut-là le rendez-vous des Argonautes, lorſqu'ils partirent pour la conquête de la Toiſon d'or, en Colchide. Ce voyage ſe fit l'an 1224 avant J. C. & 40 ans avant la ruine de Troie.

8. *Ad viam audacem mortis profeſſæ. Pour une route audacieuse, d'une mort déclarée, aſſurée, certaine, immanquable.*

10. *Sinus-Ponti. Le Golfe du Pont*. c. d. le Pont-Euxin, aujourd'hui la mer noire, ſituée

Patefecit, in perniciem Graiûm & Barbarûm.
Namque & ſuperbi luget Æetæ domus,
Et regna Peliæ ſcelere Medeæ jacent,
Quæ ſævum ingenium variis involvens modis,
Illic per artus fratris explicuit fugam,
Hìc cæde Patris Peliadum infecit manus.

Quid tibi videtur? Hoc quoque inſulſum eſt, ais,
Falſóque dictum; longè quia vetuſtior
Ægea Minos claſſe perdomuit freta,
Juſtoque vindicavit exemplo impetum.

Quid ergò poſſum facere tibi, lector Cato,
Si nec fabellæ te juvant, nec fabulæ?
Noli moleſtus eſſe omninò literis,

entre l'Asie & l'Europe. || *Inhoſpitalis. Inhabitable.* Cette mer a été ainſi appellée, ſoit à cause qu'elle eſt fort orageuse, ſoit par rapport à la cruauté de ceux qui en habitoient les bords. Les Argonautes traverſerent le Pont-Euxin pour arriver en Colchide, appellée aujourd'hui Mingrelie, ſur la côte Orientale de cette mer.

11. *In perniciem Graïûm. Pour le malheur des Grecs.* Parce que Jason épousa Médée, & l'amena en Grece dans ce Vaiſſeau; puis la répudia au bout de 10 ans pour épouser Glaucé, fille de Créon, Roi de Corinthe. Médée, pour ſe venger, égorgea les enfans qu'elle avoit eus de Jason, & fit périr miſérablement Créon & Glaucé. Voyez les autres malheurs arrivés en Grece, note 13. || *Barbarûm* pour *barbarorum.* On appelloit ainſi tous les peuples qui n'étoient point Grecs ou Romains. Par barbares, Phedre entend ceux de la Colchide. Voyez les malheurs que ce Vaiſſeau y causa, note ſuivante.

12. *Domus ſuperbi Æetæ luget. La maison du ſuperbe Eétes pleure, gémit, fond en larmes.* Parce que Jason étant arrivé en Colchide, gagna les bonnes graces de Médée, & lui promit de l'épouser, ſi elle lui faisoit avoir la Toison d'or, qui, ſuivant la réponſe de l'Oracle, ne pouvoit être enlevée de ce Royaume ſans la perte d'Eétes. Médée fournit à Jason les moyens d'avoir la Toison d'or, & s'enfuit avec lui. Comme Eétes ſon pere, Roi de Colchide, la pourſuivoit, elle ſema le long du chemin les membres de ſon frere Abſyrthe, afin que ce malheureux pere ceſsât de la pourſuivre, pour ramaſſer les membres de ſon fils.

13. *Peliæ.* Pélias, fils de Neptune & de Tyro, l'une des Néréides, étoit frere d'Eson, pere de Jason; & avoit usurpé ſur Eson, le Royaume de Theſſalie. Il envoya Jason chercher la Toison d'or; celui-ci de retour

son du ſuperbe Éétes plongée dans l'affliction; De-là, les Etats de Pélias bouleverſés par les crimes de Médée, qui, couvrant par toutes ſortes d'artifices ſon génie cruel; tantôt facilita ſa fuite, en ſemant après elle les membres de ſon frere; tantôt porta les filles de Pélias à ſouiller leurs mains dans le ſang de leur pere.

Que vous ſemble de ce recit? il eſt encore dénué de ſel, dites-vous, & contient une fauſſeté: car Minos, qui exiſtoit long-temps avant, ſe rendit maître de la mer Egée avec une flotte, & par une juſtice exemplaire il réprima la violence.

Que puis-je donc faire pour vous, lecteur ſévére, ſi vous ne goûtez ni fables, ni tragédies? Ne traitez pas cependant les gens de lettres avec tant de ri-

redemanda ſes Etats. Médée alors s'inſinua dans l'eſprit des filles de Pélias; rajeunit un Bélier en leur préſence, & leur perſuada qu'elle rajeuniroit auſſi leur pere, ſi elles le mettoient en piéces, bouillir dans une chaudiere; mais cela fait, Médée n'effectua point ſes promeſſes.

15. *Per artus fratris.* Voyez note 12.

18. *Falſóque dictum. Et dit avec fauſſeté.*

19. Minos étoit Roi de Crete, aujourd'hui Candie, iſle conſidérable qui eſt à l'entrée de l'Archipel. || *Ægea. La mer Egée*, aujourd'hui *l'Archipel*, Golfe conſidérable de la mer Méditerranée.

20. *Juſto exemplo vindicavit impetum. Par un juſte exemple vengea, punit la violence.* On peut rapporter ceci au meurtre d'Androgée, fait par des jeunes gens d'Athenes & de Mégare qui le tuerent par jalouſie, parce qu'il remportoit toujours le prix dans les jeux. Minos, pere d'Androgée, contraignit les Athéniens & les Mégariens à lui payer un tribut de ſept garçons & de ſept filles: la fable dit que c'étoit pour les mettre dans le Labyrinthe, pour ſervir de nourriture au Minotaure, monſtre demi homme & demi taureau. On peut encore rapporter ceci à la guerre que Minos, grand-pere de ce dernier, avoit faite aux pirates, dont il purgea la mer Egée qui en étoit infeſtée.

21. *Cato.* On appelloit ainſi ceux qui étoient d'une humeur ſévére.

22. *Fabellæ & fabulæ* différent, en ce que *fabulæ* ſignifie généralement tout ce qui eſt feint, & tout ce qui a rapport à l'hiſtoire; en ce ſens, il vient de

Majorem exhibeant ne tibi molestiam.

Hoc illis dictum est, si qui stulti nauseant,
Et, ut putentur sapere, cælum vituperant.

fari, qui signifie *conter*, *narrer*. *Fabellæ* diminutif de *fabulæ*, signifie aussi ce qui est feint, & ce qui a rapport à l'histoire, mais dans un genre plus petit & plus leger.

FABULA VII.

Maledico maledicens pejus audiet.

VIPERA ET LIMA.

MORDACIOREM qui improbo dente appetit,
Hoc argumento se describi sentiat.

In officinam fabri venit Vipera.
Hæc cùm tentaret, si qua res esset cibi,
Limam momordit. Illa contrà contumax:
Quid me, inquit, stulta, dente captas lædere,
Omne assuevi ferrum quæ corrodere?

Cette fable est la 45 d'Esope, & la 16 du V. livre de la Font.

FABULA VIII.

Improbi, ne pereant, perdunt.

VULPES ET HIRCUS.

HOMO in periclum simul ac venit callidus,
Reperire effugium quærit alterius malo.

gueur, de peur qu'ils ne vous traitent encore plus mal.

S'il ſe trouve de ces petits eſprits qui font les difficiles, & qui, pour paroître avoir du goût, cenſurent le Ciel même : c'eſt à eux que ceci s'adreſſe.

25. Si qui ſtulti nauseant. Si quelques fous, quelques eſprits foibles ont la nausée, ont mal au cœur, ſont dégoutés.

FABLE VII.

Un médiſant rencontre encore plus médiſant que lui.

LA VIPERE ET LA LIME.

Celui qui d'une dent envenimée attaque plus médiſant que ſoi, verra ſon portrait dans cette fable.

Une Vipere entra dans la boutique d'un ſerrurier; & cherchant s'il n'y avoit pas quelque choſe à manger, elle ſe mit à ronger une Lime. Celle-ci, tenant bon, lui dit : quoi! inſenſée, tu prétends me bleſſer avec tes dents, moi qui ai coutume de ronger le fer le plus dur ?

FABLE VIII.

Les méchans pour ſe tirer du péril y jettent les autres.

LE RENARD ET LE BOUC.

Aussi-tôt qu'un homme ruſé ſe trouve en péril, il tâche de s'en tirer aux dépens des autres.

Cùm decidisset Vulpes in puteum inscia,
Et altiore clauderetur margine,
Devenit Hircus sitiens in eundem locum;
Simul rogavit, esset an dulcis liquor,
Et copiosus? illa fraudem moliens:
Descende, amice; tanta bonitas est aquæ,
Voluptas ut satiari non possit mea.
Immisit se barbatus; tum Vulpecula
Evasit puteo, nixa celsis cornibus:
Hircumque clauso liquit hærentem vado.

Cette fable est la 211. d'Esope, & la 5 du III. livre de la Fontaine. La 6 du XI. livre de la Fontaine y a aussi quelque rapport.

4. *Margine*. *La margelle*, pierre qui forme le bord d'un puits. Quoique *margelle* rende parfai-

FABULA IX.

Fallit quemque cæcus amor sui.

PERA.

PERAS imposuit Jupiter nobis duas;
Propriis repletam vitiis post tergum dedit,
Alienis ante pectus suspendit gravem.

Hâc re videre nostra mala non possumus;
Alii simul delinquunt, censores sumus.

Cette fable est la 168 d'Esope, & la 7 du I. livre de la Fontaine.

1. *Duas peras*. *Deux sacs, deux poches*. c. d. *un bissac, une besace*; sac où il y a deux poches. || *Jupiter*. Voyez livre I. fab. 2, vers 11.

3. *Suspendit ante * pectus * gravem * alienis*. s. *nostrum; peram; vitiis*. *A suspendu devant notre cœur, une besace pesante par les crimes des autres.* Je trouve dans *repletam* & *gravem* une distinction réfléchie qui renferme une pensée bien juste, & ajoûte infiniment au total de la fable. Phedre dit seulement pour nos

. Un Renard étoit tombé par mégarde dans un puits, & s'y trouvoit arrêté par la hauteur des bords. Un Bouc qui avoit ſoif, vint au même endroit, & demanda au Renard ſi l'eau étoit bonne & en abondance. Celui-ci, pour le faire tomber dans le piege, lui dit : deſcends, ami, l'eau eſt ſi bonne que je ne puis me raſſasier d'en boire. L'animal à barbe longue deſcendit ; le Renard monta ſur ſes grandes cornes, ſe tira hors du puits, & laiſſa le Bouc claquemuré dans l'eau.

tement *margo*, il ne peut s'écrire qu'en termes d'art, ou ſe dire dans la converſation.

11. *Nixa cornibus*. *Appuyé*, *élevé ſur les cornes*.

12. * *Vado clauso*. ſ. *in*. *Dans l'eau close*, *murée*. c. d. *dans le puits*.

FABLE IX.

Chacun eſt la dupe de ſon amour propre.

LA BESACE.

JUPITER nous a fait porteurs de besace ; il a rempli la poche de derriere de nos propres défauts, & a chargé celle de devant des défauts d'autrui.

Delà vient que nous ne pouvons voir nos défauts, & que nous cenſurons les autres auſſi-tôt qu'ils manquent.

1 défauts *repletam poſt tergum* ; c'eſt-à-dire, que nous en avons proviſion complette que nous portons à la legere, comme un voyageur porteroit ſon havre-ſac. Mais Phedre met *gravem ante pectus* pour les défauts des autres, parce que rien ne nous eſt plus à charge, ni nous pese plus ſur le cœur que les défauts d'autrui. Ainſi moralités de cette fable : ignorance & inſenſibilité ſur nos défauts, clairvoyance & horreur pour les défauts des autres.

FABULA X.

Invenit Deus maleficum.

FUR ARAM COMPILANS.

LUCERNAM fur accendit ex arâ Jovis,
Ipſumque compilavit ad lumen ſuum:
Onuſtus qui ſacrilegio cùm diſcederet,
Repentè vocem ſancta misit religio:
Malorum quamvis iſta fuerint munera,
Mihique invisa, ut non offendar ſubripi;
Tamen, ſceleſte, ſpiritu culpam lues,
Olìm cùm adſcriptus venerit pœnæ dies.
Sed ne ignis noſter facinori præluceat,
Per quem verendos excolit pietas Deos,
Veto eſſe tale luminis commercium.
Ita hodie nec lucernam de flammâ Deûm,
Nec de lucernâ fas eſt accendi ſacrum.

Quot res contineat hoc argumentum utiles,
Non explicabit alius, quàm qui reperit.
Significat primò, ſæpè, quos ipſe alueris,
Tibi inveniri maximè contrarios.

1. *Jovis.* Voyez livre I. fab. 2, vers. 11.

4. * *Vocem.* ſ. *hanc.* || *Sancta Religio. La ſainte Religion.* c. d. *Jupiter.* qui étoit l'objet de la Religion dans ce lieu.

7. & 8. *Spiritu lues culpam, cùm olìm dies adſcriptus pœnæ venerit. A la mort tu ſeras puni de ton crime, lorſqu'un jour, le moment marqué pour ton ſupplice, ſera venu.* c. d. *tu mourras, & alors le jour marqué pour ton ſupplice étant arrivé, je te punirai de ton crime.* Pour entendre ceci, il faut faire attention, que ſuivant la Théologie payenne, Jupiter ne pouvoit avancer le temps de la mort qui étoit marqué par les Deſtins. Ainſi la mort eſt le terme qu'attend Jupiter pour punir ce ſcélérat.

FABLE

FABLE X.

Dieu punit tôt ou tard les méchans.

LE VOLEUR QUI PILLE UN AUTEL.

Un Voleur alluma sa lampe à un Autel de Jupiter, & le vola à la lueur de sa propre lumiere; comme il s'en alloit chargé du butin sacrilége, la Divinité fit entendre ces paroles: quoique ces offrandes viennent des méchans, qu'elles me soient odieuses, & que je me soucie peu qu'on me les enleve; néanmoins tu mourras, scélérat, & tu seras puni de ton crime, lorsque le jour destiné à ton supplice sera venu. Mais afin que le feu de nos Autels, par lequel la piété des hommes honore la grandeur des Dieux, ne luise plus en faveur du crime, j'en défends la communication pour toujours. De-là vient qu'aujourd'hui, il n'est plus permis de prendre de la lumiere au feu des Autels, ni d'allumer ce feu sacré avec le feu ordinaire.

Il n'y a que celui qui a inventé cette fable, qui puisse expliquer combien elle renferme d'instructions utiles. Elle marque premierement, que ceux que vous avez élevés deviennent souvent vos plus grands ennemis: elle montre en second

11. *Tale commercium. Un tel commerce.* c. d. *qu'on vienne ainsi prendre du feu sur les Autels, ou même allumer le feu sacré avec le feu ordinaire.* Lorsque le feu sacré venoit à s'éteindre, on ne pouvoit le rallumer qu'aux rayons du soleil, par le moyen d'un miroir ardent.

Secundò oſtendit, ſcelera non irâ Deûm,
Fatorum dicto ſed puniri tempore.
Noviſſimè interdicit, ne cum malefico
Uſum bonus conſociet ullius rei.

FABULA XI.

Opes irritamenta malorum.

HERCULES ET PLUTUS.

Opes inviſæ meritò ſunt forti viro,
Quia dives arca veram laudem intercipit.

Cœlo receptus propter virtutem Hercules;
Cùm gratulantes perſalutaſſet Deos,
Veniente Pluto, qui Fortunæ eſt filius,
Avertit oculos: cauſam quæſivit Pater.
Odi, inquit, illum, quia malis amicus eſt;
Simulque objecto cuncta corrumpit lucro.

1. *Inviſæ. Vuës de mauvais œil, rejettées, mépriſées, odieuses, haïes, déteſtées.*

3. *Hercules.* Voyez livre III. fab. 17, vers. 4.

4. *Gratulantes. ſ. ſibi.*

5. *Pluto. Plutus*, Dieu des richeſſes, étoit fils de Céres & de Jaſion. On le diſoit aveugle, & très-agile pour aller chez les méchans, mais boiteux pour aller chez les bons. Phedre l'appelle fils de la Fortune; ſoit parce qu'étant aveugle, la Fortune le conduit par la main comme un enfant; ſoit parce que la Fortune diſtribuë les richeſſes dont Plutus eſt le Dieu.

lieu, que les crimes ſont punis dans le temps marqué par les Deſtins, & non par la colere des Dieux : enfin elle avertit les gens de bien de n'avoir aucun commerce avec les méchans.

FABLE XI.

L'or eſt l'appât des crimes.

HERCULE ET PLUTUS.

Un homme de cœur mépriſe avec raiſon les richeſſes, parce qu'un coffre bien garni intercepte la vraie louange.

Hercule admis dans le Ciel à cauſe de ſa vertu, ſalua les Dieux qui l'en félicitoient. Plutus, qui eſt le fils de la Fortune, étant venu, Hercule détourna les yeux. Son pere Jupiter en demanda le ſujet. Je le hais, dit-il, parce qu'il eſt ami des méchans, & qu'il corrompt tout par l'appât du gain.

6. * *Pater.* Hercule étoit fils de Jupiter & d'Alcméne. Jupiter, pour tromper Alcméne, avoit pris la reſſemblance d'Amphitryon, ſon mari, pendant qu'il faiſoit la guerre aux Thébéens.

8. *Corrumpit cuncta.* Tout obéit à l'argent. *Divina humanaque pulchris divitiis parent*, dit Horace, livre II. ſat. 3. Qui ne ſe rappellera pas à cette occaſion, ce beau vers de Properce? *Auro pulſa fides, auro venalia jura*

FABULA XII.

Sinceritas laudanda.

LEO REGNANS.

UTILIUS homini nihil eſt, quàm rectè loqui ;
Probanda cunctis eſt quidem ſententia,
Sed ad perniciem ſolet agi ſinceritas.

Cùm ſe ferarum regem feciſſet Leo ;
Et æquitatis vellet famam conſequi,
A priſtinâ deflexit conſuetudine,
Atque inter illas tenui contentus cibo ;
Sanctâ incorruptâ jura reddebat fide :
Poſt quæ ut labare cœpit pœnitentia,
Naturam cùm mutare non poſſet ſuam,
Deducit aliquas in ſecretum, ut falleret,
Et an feteret os ſibi, cum quæreret,
Quæ dixerant putere, & quæ negaverant
Laniabat omnes, & ſatur fit carnibus.
Cùm multis faceret hoc, & ſimium vocat
Ad ſe, rogatque an os haberet putidum ?
Hic cinnamomo olere dixit ſuavius,
Et thure flagrant quo Deorum altaria.
Erubuit laudes, nec laudare ſuſtinet
Rex : ſed pudore ſalvo ut læderet, dolos

La 7. fable du VII. livre de la Fontaine, approche beaucoup de celle-ci.

2. *Sed ſinceritas*, &c. *Mais la ſincérité a coûtume de conduire à la perte.* C'eſt, ou parce que les méchans en abuſent, ou parce qu'on a une ſincérité mal entenduë. Un homme ſage penſe tout ce qu'il dit, mais ne dit

FABLE XII.

La sincérité est digne de louange.

LE LION ROI.

RIEN n'est plus utile à l'homme que de parler sincerement : c'est assurément une maxime reçuë de tout le monde ; mais souvent la sincérité nous perd.

Le Lion s'étant fait Roi des bêtes sauvages, & voulant acquerir la réputation d'équitable, changea son ancienne maniere de vivre ; & se contentant avec elles d'un petit ordinaire, il rendoit la justice avec une intégrité inviolable. Bien-tôt, ne pouvant changer de naturel, il commença à s'ennuyer de cette gêne, & appella en particulier quelques bêtes à dessein de les attraper. Il leur demandoit si son haleine sentoit mauvais, puis croquoit également quiconque disoit oui, quiconque disoit non, & prit de la viande tout son saoul. Les traitant tous de même maniere, il appelle aussi le Singe, & lui demande s'il n'a pas l'haleine mauvaise ; celui-ci lui répond qu'elle sent meilleur que le cinnamome, & que l'encens qui brûle sur les autels des Dieux. Sire Lion rougit de ces louanges, & ne peut les supporter ; mais pour l'attaquer sans choquer la bienséance, il cherche quelque stratagême, & feint d'être mala-

pas tout ce qu'il pense.

10. *Naturam cum*, &c. Ce vers & les suivans se trouvent dans l'édition de Burman.

20. *Sed pudore salvo*, &c. Il ne paroît pas naturel que le Lion, qui jusqu'alors avoit tué quiconque disoit oui, quicon-

Quæsivit, & languorem ſimulans advocat
Medicos, tentatis qui venarum pulſibus
Negant ſe morbum poſſe deprehendere:
Sed ſuadent natum ex inſueto faſtidium
Cibo, jam ſuaviore tolleret dape.
Hic ille, nullam ſic carnem desidero
Ac ſimii, non antè guſtatam mihi:
Datam ſed fallere prohibet pudor fidem.
Quodcunque, Medici, facere, Rex, libet tibi,
Licet, reſpondent, cæteris ut Regibus:
Et pro dolore fas eſt nos mori tuo:
Non vitâ tantum. Adducitur mox ſimius
Qui, quanta pœna, didicit, ad Regem loqui,
Et quàm tacere ſit tormentum maximum.

que disoit non, n'osât tuer le Singe, qui le choquoit par ſes louanges outrées; la Fontaine a donné à tout ceci un tour

---

FABULA XV.

Pares non habitus, ſed virtus facit.

CAPELLÆ ET HIRCI.

BARBAM Capellæ cùm impetrâſſent ab Jove,
Hirci mœrentes indignari cœperunt,
Quòd dignitatem feminæ æquaſſent ſuam.
Sinite, inquit, illas gloriâ vanâ frui,
Et uſurpare veſtri ornatum muneris,
Pares dùm non ſint veſtræ fortitudini.

5. *Ornatum muneris. L'ornement de votre dignité.*

de; il appelle les Médecins, qui, lui ayant tâté le pouls, l'assurent qu'il n'a point de maladie à craindre, & que son dégoût ne vient que d'un manger auquel il n'est pas accoûtumé; mais qu'il pourroit le dissiper par quelque mets plus délicat. Je ne desire rien tant, dit le Lion, que la chair de Singe, dont je n'ai jamais goûté; mais la bienséance ne me permet pas de manquer à la foi que j'ai donnée. Sire, lui dirent les Médecins, vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaît, & cela vous est autant permis qu'aux autres Rois: nous devons nous sacrifier, non-seulement pour votre vie, mais pour vous épargner même jusqu'à la moindre douleur. Aussi-tôt on amene le Singe. Il apprit combien il est difficile de parler aux Rois, & quelle peine on a à se taire.

bien plus naturel. Il fait voir joliment qu'il est bon quelquesfois de répondre en Normand.

32. *Non * vitâ. f. pro.*

FABLE XV.

La vertu nous rend semblables, & non l'habit.

LES CHEVRES ET LES BOUCS.

Les Chevres ayant obtenu de Jupiter qu'elles auroient de la barbe, les Boucs fort affligés, commencerent à se fâcher, de ce que les femelles les égaloient en distinction. Laissez-les, leur dit Jupiter, joüir de cette gloire imaginaire, & se parer d'un ornement dû à votre qualité, dès qu'elles ne vous égalent point en courage.

Hoc argumentum monet, ut sustineas tibi
Habitu esse similes, qui sunt virtute impares.

FABULA XVI.

In secundis time, in adversis spera.

GUBERNATOR ET NAUTÆ.

CUM de fortunis quidam quereretur suis,
Æsopus finxit consolandi gratiâ.

Vexata sævis navis tempestatibus,
Inter vectorum lacrymas & mortis metum,
Faciem ad serenam subitò mutato die,
Ferri secundis tuta cœpit flatibus,
Nimiâque nautas hilaritate extollere.
Factus periclo tum gubernator Sophus;
Parcè gaudere oportet, & sensim queri,
Totam quia vitam miscet dolor & gaudium.

2. *Æsopus finxit.* *Finxit* pris ainsi d'une maniere absoluë, signifie *faire une fiction, une fable.* C'est donc comme s'il y avoit *Æsopus finxit hanc fabulam.* Nous n'avons point dans le Recueil des fables d'Esope celle-ci que Phedre cite de lui. Cette fable est probablement du nombre de celles que Phedre a décorées du nom d'Esope. On voit par ce qu'il dit, dans la premiere fable du cinquiéme livre, que le préjugé pour les anciens est fort ancien lui-même. Modernes, consolez-vous donc, vous deviendrez anciens à votre tour.

4. *Vectorum.* *Vector*, se prend également pour *celui qui porte & celui qui est porté, le Batelier & le Passager.*

Ceci vous apprend à souffrir que ceux qui vous sont inférieurs en vertu, vous ressemblent à l'extérieur.

FABLE XVI.

Craignez dans la prospérité, espérez dans l'adversité.

LE PILOTE ET LES MATELOTS.

QUELQU'UN se plaignant de son infortune, Esope inventa cette fable pour le consoler.

Un vaisseau étoit tourmenté par une violente tempête, les passagers étoient dans les pleurs & dans la crainte de la mort, le temps tout-à-coup devint serein, le vaisseau hors de danger, commença à voguer à pleines voiles, & mit les Matelots au comble de la joye la plus immodérée. Alors le Pilote, que le danger avoit rendu Philosophe, leur dit: il faut se réjouïr avec modération, & se plaindre avec mesure, parce que toute la vie est mélée de chagrin & de joye.

6. * *Tuta.* s. *navis.*

8. *Sophus.* Quóique *sophus* signifie *sage*, & que les différens Traducteurs de Phedre l'ayent rendu ainsi, j'ai préféré *Philosophe*, dans le sens où nous disons: *C'est un Philosophe; un homme de réflexion; un homme qui pense; un homme qui est revenu de bien des choses.* Parce qu'en effet, l'expérience est la mere de la philosophie; & les événemens de la vie, sur-tout les traverses, nous rendent Philosophes.

FABULA XVII.

Nimia verecundia inverecundum facit.

CANES LEGATI AD JOVEM.

CANES legatos olim misêre ad Jovem,
Meliora vitæ tempora oratum ſuæ,
Ut ſe ſe eriperet hominum contumeliis,
Furfuribus ſibi conſperſum quòd panem darent,
Fimoque turpi maximam explerent famem.
Profecti ſunt legati non celeri pede,
Dùm naribus ſcrutantur eſcam in ſtercore.
Citati non reſpondent : vix tandem invenit
Eos Mercurius, & turbatos attrahit.
Tum verò vultum magni ut viderunt Jovis,
Totam timentes concacârunt regiam.
Propulſi verò fuſtibus, vadunt foras :
Vetat dimitti magnus illos Jupiter.
Mirati ſibi legatos non revertier,
Turpe æſtimantes aliquid commiſſum à ſuis,
Poſt aliquod tempus alios aſcribi jubent.
Rumor legatos ſuperiores prodidit :
Timentes rurſùs aliquid ne ſimile accidat,
Odore canibus anum, ſed multo replent.
Abeunt. Rogantes aditum, continuò impetrant.
Conſedit genitor tùm Deorum maximus,
Quaſſatque fulmen : tremere cœpêre omnia.

2. *Tempora vitæ ſuæ meliora.* *Les jours de leur vie plus heureux.*
4. *Conſperſum furfuribus.* *Farci, garni, rempli de ſon.*
9. *Mercurius.* Voyez livre I, fab. 2, vers 27.
14. * *Mirati.* ſ. *canes.* || *Revertier.* c. d. *reverti.* Les Poëtes

FABLE XVII.

Le trop de honte fait faire bien des sotises.

LES CHIENS DÉPUTÉS A JUPITER.

UN jour les Chiens envoyerent des Ambassadeurs à Jupiter pour demander un état de vie plus heureux, & à être délivrés des mauvais traitemens des hommes, qui ne leur donnoient que du pain de son, & rassasioient leur faim extrême avec de vils excrémens. Les Ambassadeurs partirent, non en grande diligence; ils flairoient, cherchant à manger dans les ordures. Cités devant Jupiter, ils ne comparurent point. Mercure enfin les trouva & les amena tout interdits; à peine virent-ils la face du grand Jupiter, que, saisis de peur, ils parfumerent tout son Palais. Chassés aussi-tôt à coups de bâton, ils gagnerent la porte; & Jupiter défendit qu'on les renvoyât. Les autres Chiens, surpris de ce que leurs Ambassadeurs ne revenoient pas, se doutant bien qu'ils avoient fait quelque sottise en députerent d'autres quelque temps après. Le bruit de ce qui étoit arrivé aux premiers se répandit; de peur que derechef il n'arrivât chose semblable, ils mirent dans le derriere de ceux-ci force parfums. Les voici partis; ils demandent audience, & l'obtiennent aussi-tôt. Alors le Pere, le plus grand des Dieux s'assied & branle son foudre; la terreur se répand par-tout.

allongent quelquesfois l'infinitif en *i* par le moyen de cet *er* paragogique. Les lettres paragogiques n'ajoûtent rien à la signification; on les emploie seulement pour donner un son

Canes confusi, subitus quòd fuerat fragor,
Repentè odorem mixtum cum merdis cacant.
Reclamant omnes vindicandam injuriam.
Sic est locutus ante pœnam Jupiter :
Legatos non est Regis non dimittere,
Nec est difficile pœnas culpæ imponere :
Non veto dimitti, verùm cruciari fame,
Ne ventrem continere non possint suum.
Id vos feretis pro judicio præmium.
Illi autem, qui miserunt vos tam futiles,
Nunquam carebunt hominum contumeliâ.
Mandantur antro, nec dimittuntur statìm.
Ita nunc legatos expectant & posteri :
Novumque venire qui videt, culum olfacit.

plus plein & plus agréable, ou pour faire la mesure du vers. Il y a aussi des particules paragogiques : Elles sont d'un grand usage, tant dans le latin que dans le françois, donnent beaucoup de grace à la diction, & peuvent rarement se rendre d'une langue dans l'autre.

20. *Impetrant* est dit ici d'une

FABULA XVIII.

Malo qui benè facit, pejorem facit.

HOMO ET COLUBRA.

QUI fert malis auxilium, post tempus dolet.

Gelu rigentem quidam Colubram sustulit,
Sinuque fovit contra se ipse misericors :
Namque ut refecta est, necuit hominem protinùs.

2. *Colubram.* On dit *Colubra* & *Coluber*. Ce qu'on appelle ordinairement Couleuvre ne fait aucun mal. Mais il faut prendre garde que *Couleuvre* est un terme générique, qui signifie & la Couleuvre ordinaire, & le Serpent : comme *Coluber* ou *Colu-*

A ce bruit inattendu, les Chiens transis lachent tout ensemble ordures & parfums. Chacun crie qu'il faut venger cette insulte. Mais avant toute punition, Jupiter, parla ainsi: il n'est point d'un Roi de retenir des Ambassadeurs,& on peut aisément punir cette faute:je ne défends pas qu'on les renvoye, mais afin qu'ils puissent retenir leur ventre, je veux qu'ils soient punis par la faim, Voici pour tout jugement la récompense que vous recevrez de moi. Quant à ceux qui vous ont députés, impudens que vous êtes, ils seront à jamais exposés aux insultes des hommes. Cependant on les enferme dans un cachot,& ils ne'n sont relâchés de si-tôt. C'est pourquoi leur postérité attend encore ces Ambassadeurs, & celui qui apperçoit un nouveau venu lui va flairer au derriere.

maniere absoluë, & signifie *demandent, presentent requête.*
31. *Vos* * *tam futiles*. f. *qui estis*. *Vous qui êtes si libres, si indiscrets, si peu retenus.*

FABLE XVIII.

Qui oblige un méchant, le rend plus mauvais.

L'HOMME ET LA COULEUVRE.

QUI porte secours aux méchans, s'en repent.

Un homme ramassa une Couleuvre toute roide de froid, & la réchauffa dans son sein, par une compassion funeste à lui-même; car quand elle eut repris ses forces, elle tua cet homme aussi-tôt. Une autre

Vipera signifient un Serpent ainsi qu'une Couleuvre. 11 *Contra se ipse misericors*, c'est comme s'il y avoit *ipse misericors contra se*. Le *contra se ipse* a beaucoup plus de grace que le *contra se ipsum*.

Hanc alia cùm rogaret causam facinoris,
Respondit : Ne quis discat prodesse improbis.

4. *Ut refecta est. Quand elle fut revenuë, remise, rétablie, réchauffée.*

FABULA XIX.

Avarus auri custos, non dominus.

VULPES ET DRACO.

Vulpes cubile fodiens, dùm terram eruit,
Agitque plures altiùs cuniculos,
Pervenit ad Draconis speluncam intimam,
Custodiebat qui thesauros abditos.
Hunc simul aspexit : Oro ut imprudentiæ
Des primùm veniam : deindè si pulchrè vides,
Quàm non conveniens aurum sit vitæ meæ,
Respondeas clementer. Quem fructum capis
Hoc ex labore, quodve tantum est præmium,
Ut careas somno, & ævum in tenebris exigas ?
Nullum, inquit ille : verùm hoc ab summo mihi
Jove attributum est. Ergo nec sumis tibi,
Nec ulli donas quicquam ? Sic fatis placet.
Nolo irascaris, liberè si dixero :
Diis est iratis natus, qui est similis tibi.

Abiturus illuc quò priores abierunt,

3. *Draconis. Le Dragon* est un Serpent parvenu à une grandeur & grosseur extraordinaire. Les Poëtes & quelques Naturalistes en ont peint avec des pieds, des aîles, & une crête sur la tête. La fable confioit aux Dragons la garde des thrésors. Ceci peut venir de ce que cet animal est toujours dans de profondes cavernes, & que de tout temps il y a eu des gens qui ont caché leurs thrésors dans des trous, dans des souterrains. Ce qui

Couleuvre lui ayant demandé pourquoi elle avoit commis ce crime ; c'eſt, répondit-elle, de peur que l'on ne s'accoûtume à faire du bien aux méchans.

FABLE XIX.

L'Avare eſt le gardien, non le maître de ſon thréſor.

LE RENARD ET LE DRAGON.

UN Renard fouilloit dans la terre, pour creuser ſa taniere, & perçoit au loin plusieurs terriers ; il parvint au fond de la caverne d'un Dragon qui y gardoit des thrésors cachés. Dès qu'il le vit : commence, je te prie, par excuser mon imprudence ; enſuite, ſi tu fais attention, combien peu l'or eſt convenable à ma maniere de vivre, réponds ſans te fâcher. Quel fruit retires-tu de ta peine ? & quelle récompenſe aſſez grande peut t'engager à te priver du ſommeil & à paſſer tes jours dans les ténébres ? Aucune, répondit le Dragon : mais le puiſſant Jupiter m'a donné cette charge. Tu ne peux donc t'en ſervir, ni en faire part à qui que ce ſoit ? Les Deſtins le veulent ainſi. Pardonne, ajoûta le Renard, ſi je te parle librement : quiconque te reſſemble eſt né dans la colere des Dieux.

Tu dois aller où ſont ceux qui t'ont précédé :

arrive plus particulierement dans les tems de guerre, & dans les ſieges.

12. *Ergo*, &c. C'eſt le Renard qui parle.

13. *Sic*, &c. Ici le Dragon répond. || *Fatis*. Voyez livre III. fab. 18, vers 10.

14. *Nolo* * *iraſcaris*. * ſ. *ut*. *Ait vulpes*. Je ne veux pas te fâcher, dit le Renard.

16. * *Abiturus*. ſ. *tu qui es*.

Quid mente cæcâ miserum torques ſpiritum ?
Tibi dico, avare, gaudium hæredis tui,
Qui thure Superos, ipſe te fraudas cibo;
Qui triſtis audis muſicum citharæ ſonum,
Quem tibiarum macerat jucunditas,
Obſoniorum pretia cui gemitum exprimunt:
Qui dùm quadrantes aggeras patrimonio,
Cœlum fatigas ſordido perjurio;
Qui circumcidis omnem impenſam funeris,
Libitina ne quid de tuo faciat lucri.

|| *Priores.* * ſ. *te.*
18. *Dico.* * ſ. *hoc.*
23. *Patrimonio. Patrimoine*, ſucceſſion de ſa famille. *Patrimonium* ici, ſe prend dans un ſens plus étendu, & ſignifie les biens d'acquêts comme les autres.
26. *Libitina. Libitine.* Divinité qui préſidoit aux funérailles; c'eſt la même que Proſerpine. On prend quelquefois *Libitina*

FABULA XX.

Inventa perficere non inglorium.

PHÆDRUS DE FABULIS.

QUID judicare cogitet livor modò,
Licet diſſimulet, pulchrè tamen intelligo.
Quicquid putabit eſſe dignum memoriæ,
Æſopi dicet; ſi quid minùs adriſerit,
A me contendet fictum quovis pignore.
Quem volo refelli jam nunc reſponſo meo:
Sive hoc ineptum, ſive laudandum eſt opus,
Invenit ille, noſtra perfecit manus.
Sed exequamur cœptum propoſiti ordinem.

4. * *Æſopi.* ſ. *id eſſe.* || *Adriſerit.* * ſ. *illi.*
5. *Quovis pignore. A tel prix que ce ſoit.*
6. *Quem.* c. d. *illum.*
8. *Ille.* c. d. *Æſopus. Inver*

cédé.

Pourquoi, par un étrange aveuglement d'esprit, tourmentes-tu ta misérable vie ? c'est à toi que je parle, avare, qui fais la joie de ton héritier : qui retranches l'encens aux Dieux, & la nourriture à toi-même ; qui n'entends qu'avec chagrin le son harmonieux d'un luth, qui séches aux doux concerts des flûtes : à qui le prix des alimens arrache des soupirs. Toi, qui pour augmenter ton bien sou à sou, fatigues le Ciel de tes parjures honteux ; & qui ne veux aucune dépense à tes funérailles, de peur que la Déesse Libitine n'ait quelque chose de ton bien.

pour *la Mort*. Horac. lib. 3. Od. 30. dit : *Non omnis moriar, multaque pars mei vitabit libitinam.* ¶ *Quid*, &c. on dit plus ordinairement *quid lucri*, ou *quod lucrum*. Plaute met en plusieurs endroits *quid* pour *quod*, comme *quid tibi nomen est ?*

FABLE XX.

Nul deshonneur à finir ce qu'un autre a commencé.

PHEDRE SUR SES FABLES.

QUOIQUE l'envie ne dise rien encore ; cependant j'entrevois parfaitement quel jugement elle se propose de porter. Tout ce qu'elle croira mériter quelqu'estime, elle l'attribuëra à Esope ; si quelque chose la flâte moins, elle gagera tout ce qu'on voudra qu'elle est de mon invention. Je veux dès à présent la réfuter par cette réponse : que cet ouvrage soit ridicule, ou digne de louange, Esope en est l'inventeur, & je l'ai mis dans sa perfection. Mais poursuivons le dessein que nous nous sommes proposé.

ita. * *s. hoc opus.* | 9. *Propositi. s. nostri.*

FABULA XXI.

Veras divitias eripit nemo.

NAUFRAGIUM SIMONIDIS.

HOMO doctus in se semper divitias habet.

Simonides, qui scripsit egregium melos,
Quò paupertatem sustineret faciliùs,
Circumire cœpit urbes Asiæ nobiles,
Mercede pactâ laudem victorum canens.
Hoc genere quæstûs postquam locuples factus est,
Redire in patriam voluit cursu pelagio.
(Erat autem, ut aiunt, natus in Ceâ insulâ.)
Ascendit navem, quam tempestas horrida,
Simul & vetustas medio dissolvit mari.
Hi zonas, illi res pretiosas colligunt,
Subsidium vitæ. Quidam curiosior:
Simonidè, tu ex opibus nil sumis tuis?
Mecum, inquit, mea sunt cuncta. Tunc pauci enatant,
Quia plures onere degravati perierant.

La 19 fable du VIII. livre de la Fontaine a quelque rapport avec celle-ci.

2. *Simonides.* *Simonide*, Poëte Grec; il florissoit l'an 480 avant J. C. Il étoit fort aimé de Hieron, Tiran de Siracuse. Il mourut âgé de 89 ans. Nous n'avons que quelques fragmens de ses poësies. || *Melos*, ici, a la même signification que *carmen*. Quoique *melos* signifie toute espece de poësie, il s'entend plus ordinairement de la poësie lyrique, qui est plus faite pour le chant que les autres.

4. *Asiæ.* Il est ici question de *l'Asie mineure*, aujourd'hui *la Natolie*, presqu'Isle entourée de la mer Méditerranée, de la mer Egée & du Pont-Euxin; elle tient au Levant à la grande Asie.

5. *Laudem victorum.* On célébroit des jeux dans la plûpart des grandes Villes de la Grece & de l'Asie, & l'usage étoit que l'on fit l'éloge de celui qui y remportoit le prix.

7. *Cursu pelagio.* Par un voyage

FABLE XXI.

Les vraies richeſſes ne ſe perdent point.

NAUFRAGE DE SIMONIDE.

UN homme ſçavant a toûjours en lui-même un fond de richeſſes.

Simonide qui a fait de fort beaux vers, ſe mit un jour à parcourir les plus célébres villes de l'Asie, pour ſupporter plus aiſément ſa pauvreté, en chantant, à prix convenu, les louanges des victorieux. Après s'être enrichi par cette eſpece de commerce, il voulut retourner par mer en ſa patrie. (Il étoit né, dit-on, dans l'Iſle de Cée.) Il s'embarqua ſur un Vaiſſeau, qui déja vieux, fut brisé au milieu de la mer par une horrible tempête. Les uns prirent leur bourſe, les autres ce qu'ils avoient de précieux, pour fournir à leurs besoins. Quelqu'un, plus curieux que de raison, dit : vous ne prenez rien, Simonide, de ce qui eſt à vous ? j'ai tout avec moi, répondit-il. Peu ſe ſauverent à la nage: la plûpart périrent ſurchargés. Survin-

de mer.

8. *Cea* ou *Zea.* L'Iſle de Cée eſt une des Cyclades dans la mer Egée. Elle eſt près de la côte de l'Achaïe, aujourd'hui Livadie, à dix lieuës de l'Attique, qu'on appelle aujourd'hui Duché d'Athenes. *Zea*, anciennement *Julis*, d'où étoit Simonide, eſt la capitale.

12. *Quidam curiosior.* * ſ. *ait. Un homme piqué de curiosité, ou trop curieux, dit.* Ce comparatif *curiosior* eſt très-naturel. Il me paroît, en effet, extraordinaire, fort déplacé, qu'un homme prêt à périr s'informe de ce que fait ſon voisin.

14. *Mecum mea ſunt cuncta.* Diogene Laërce attribuë au Philoſophe Bias ce beau mot : *omnia mecum porto.* Penſée qui renferme tout ce que l'on peut dire ſur la vraie beauté, ſur les vrais biens, ſur le vrai bonheur.

Prædones adſunt, rapiunt quod quiſque extulit;
Nudos relinquunt. Fortè Clazomene propè
Antiqua fuit urbs, quam petierunt naufragi.
Hìc litterarum quidam ſtudio deditus,
Simonidis qui ſæpè verſus legerat,
Eratque abſentis admirator maximus,
Sermone ab ipſo cognitum, cupidiſſimè
Ad ſe recepit; veſte, nummis, familiâ
Hominem exornavit: Cæteri tabulam ſuam
Portant, rogantes victum; quos casu obvios
Simonides ut vidit: Dixi, inquit, mea
Mecum eſſe cuncta. Vos quod rapuiſtis, perît.

17. *Clazomene*, aujourd'hui *Urla*, étoit une Ville de l'Ionie, dans l'Asie mineure, ſur les bords de la mer Egée & du Golfe de Smirne. Ces deux villes furent fondées à peu près dans le même temps, environ 1350 ans avant J. C. Clazomene étoit la patrie du Philosophe Anaxagore; ce n'eſt plus qu'un petit village de la Natolie.

24 & 25. *Cæteri*, &c. Ceux qui

FABULA XXII.

Magna ne jactes, ſed præſtes.

MONS PARTURIENS.

MONS parturibat, gemitus immanes ciens;
Eratque in terris maxima expectatio.
At ille murem peperit. Hoc ſcriptum eſt tibi
Qui, magna cùm minaris, extricas nihil.

Cette fable eſt la 219 d'Esope, & la 10 du V. livre de

rent des Voleurs qui enleverent aux autres ce qu'ils avoient emporté, & les laissérent nuds. Près de-là, par hazard se trouva Clazomene, ville ancienne, où se retirerent ces malheureux. Un homme de cette ville adonné à l'étude des Belles-Lettres, qui avoit souvent lu les vers de Simonide, & qui sans l'avoir vu étoit fort son admirateur, le reçut avec une joie extrême, après l'avoir reconnu à sa conversation; lui donna des habits, de l'argent & des domestiques. Les autres demandant leur vie, portoient le tableau de leur naufrage. Simonide, par hazard, les ayant rencontrés dans son chemin, leur dit : je vous avois annoncé que je portois tout avec moi; pour vous, ce que vous avez emporté est péri.

avoient fait naufrage portoient sur leurs épaules un tableau qui représentoit leur malheur, & demandoient l'aumône en cet état, pour exciter la curiosité & la compassion du peuple. C'est ce qui fait dire à Horace, *& picta se tempestate tuetur*, & dans un autre endroit, *mersa rate, naufragus assem dum rogat.*

FABLE XXII.

N'en dites point tant, faites-en plus.

LA MONTAGNE QUI ACCOUCHE.

Une Montagne en travail, faisoit des cris épouventables; grande attente par toutes terres; mais elle n'eut qu'une Souris. Ceci s'adresse à vous qui prometrez merveilles, & ne tenez rien.

La Fontaine.

FABULA XXIII.

Vera gloria fictam obscurat.

FORMICA ET MUSCA.

FORMICA & Musca contendebant acriter;
Quæ pluris esset. Musca sic cœpit prior:
Conferre nostris tu potes te laudibus?
Ubi immolatur, exta prægusto Deûm,
Moror inter aras, templa perlustro omnia;
In capite Regis sedeo, cùm visum est mihi,
Et matronarum casta delibo oscula;
Laboro nihil, atque optimis rebus fruor.
Quid horum simile tibi contingit, rustica?
Est gloriosus planè convictus Deûm,
Sed illi qui invitatur, non qui invisus est.
Aras frequentas, nempe abigeris quò venis:
Reges commemoras & matronarum oscula:
Superba jactas tegere quod debet pudor.
Nihil laboras, ideò cùm opus est, nil habes.
Ego granum in hiemem cùm studiosè congero,
Te circa murum video pasci stercore.
Æstate me lacessis, at brumâ siles.
Mori contractam cùm te cogunt frigora,
Me copiosa recipit incolumem domus.

Cette fable est la 31 d'Esope, & la 3 du IV. livre de la Fontaine.

2. *Quæ esset pluris.* Laquelle valoit mieux.

4. *Exta Deûm.* Les entrailles

FABLE XXIII.

La vraie gloire obscurcit la fausse.

LA FOURMI ET LA MOUCHE.

LA Fourmi & la Mouche disputoient avec chaleur qui étoit la plus distinguée. La Mouche, la premiere, commença sur ce ton; toi, tu peux te comparer à moi qui ai tant d'avantages? Lorsqu'on offre un Sacrifice, je goûte la premiere aux Victimes : je suis toujours sur les Autels : je me promene par-tout dans les Temples : je me place, quand il me plaît, sur la tête des Rois : je dérobe des baisers aux Dames les plus chastes : je ne travaille point, & je jouis des meilleures choses; mais, toi, bête campagnarde, qu'as-tu de comparable à tout ceci? Vivre avec les Dieux, dit la Fourmi, cela est tout-à-fait honorable; mais à ceux qui y sont invités, & non pas à ceux que l'on rejette. Tu fréquentes les Autels; mais on te chasse par-tout. Tu cites les Rois,* & les baisers des Dames; impudente, tu te vantes de choses que la bienséance devroit taire. Tu ne travailles point, aussi ne trouves-tu rien dans le besoin. Pour moi; quand j'amasse soigneusement du grain pour l'hiver, je te vois le long d'un mur, te nourrir de vilenie. En été tu m'étourdis, mais l'hiver tu ne dis

des Dieux. c. d. les entrailles des victimes qu'on leur immole.

6. * *Visum.* f. id.

10. *Est gloriosus*, &c. C'est la

Satis profectò retudi superbiam?

Fabella talis hominum discernit notas
Eorum qui se falsis ornant laudibus,
Et quorum virtus exhibet solidum decus.

Fourmi qui répond.
24. *Solidum decus. Le solide ornement, les solides avantages, la vraie valeur, le vrai mérite.*

FABULA XXIV.

Deum colenti stat sua merces.

SIMONIDES A DIIS SERVATUS.

QUANTUM valerent inter homines litteræ,
Dixi superiùs: quantus nunc illis honos
A Superis sit tributus, tradam memoriæ.

Simonides ille, suprà de quo retuli,
Victori laudes cuidam Pyctæ ut scriberet,
Certo condixit pretio: secretum petit,
Exigua cùm frenaret materia impetum,
Usus Poëtæ more est, & licentiâ,
Atque interposuit gemina Ledæ sidera,
Auctores aptè similis referens gloriæ.
Opus approbavit: sed mercedis tertiam
Accepit partem. Cùm reliquum posceret:

Cette fable est la 14 du I. livre de la Fontaine.
2. *Superiùs. Plus haut.* c. d. dans la fable 21 de ce livre.
3. *Tradam memoriæ. Je produirai à la mémoire.*
6. *Condixit * certo pretio.* s. *pro. Convint à certain prix.* || *Petit secretum. Il se retire à l'écart.* Etant seul, l'on se rappelle plus aisément ses idées. Ovide dit *carmina secessum scribentis, & otia quærunt.*
7. *Impetum.* * s. *ingenii.*

mot. Enfin, tandis que les froids te font mourir toute gelée, je me retire en fureté dans ma maison bien garnie. J'ai fans doute affez rabaiffé ton orgueil?

Cette fable diftingue deux efpeces d'hommes; les uns, qui fe font valoir par de fauffes louanges, & les autres, dont la vertu montre le vrai mérite.

FABLE XXIV.

Les Dieux récompenfent ceux qui les honorent.

SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX.

J'AI déja fait voir ce que les Belles-Lettres peuvent parmi les hommes : je vais préfentement apprendre à la poftérité, combien les Dieux les ont honorées.

Simonide, le même dont j'ai déja parlé, convint de prix avec un Athlete victorieux, pour faire des vers à fa louange, puis fe retira en particulier. Comme la ftérilité du fujet n'offroit pas une libre carriere à fon imagination, il ufa du privilége ordinaire aux Poëtes, & fit entrer dans fa piece, les deux fils de Léda, les citant comme les modeles de cette forte de gloire. Il fit agréer fon ouvrage, mais il ne reçut que le tiers de fa récompenfe. Comme il demandoit

9. *Sidera gemina Ledæ* : *les aftres jumeaux de Léda.* c. d. *Caftor & Pollux*, enfans jumeaux de Jupiter & de Léda, femme de Tyndare, Roi d'Oebalie. Jupiter, dit la fable, avoit pris la forme d'un Cygne pour tromper Léda. Il donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Caftor; & ces deux freres furent placés au Ciel, au figne qu'on appelle Gémeaux.

10. *Referens * auctores*, &c.

Illi, inquit, reddent quorum sunt partes duæ.
Verùm ne iratè dimissum te sentiam,
Ad cænam mihi promitte; cognatos volo
Hodie invitare, quorum es in numero mihi.
Fraudatus quamvis, & dolens injuriâ,
Ne malè dimissus gratiam corrumperet,
Promisit. Rediit horâ dictâ, recubuit.
Splendebat hilare poculis convivium;
Magno apparatu læta resonabat domus:
Repentè duo cùm juvenes, sparsi pulvere,
Sudore multo diffluentes corpora,
Humanam supra formam, cuidam servulo
Mandant ut ad se provocet Simonidem;
Illius interesse ne faciat moram.
Homo perturbatus excitat Simonidem.
Unum promôrat vix pedem triclinio,
Ruina camaræ subitò oppressit cæteros;
Nec ulli juvenes sunt reperti ad januam.
Ut est vulgatus ordo patratæ rei,
Omnes dixerunt numinum præsentiam
Vati dedisse vitam, mercedis loco.

s. eos. Castor excelloit à la course des chevaux, & Pollux à se battre à coups de poing.

13. * *Inquit*. s. *pycta*.

17. * *Quamvis fraudatus*. s. *Simonides*.

24. * *Supra*. s. *qui erant*.

28. * *Triclinio*. s. *d. Tricli-*

EPILOGUS.

Bis dat, qui citò dat.

SUPERSUNT mihi quæ scribam, sed parco sciens:
Primùm, tibi esse ne videar molestior,

Vrai-semblablement, cette fable s'adresse à Eutyche. Phedre le désigne par ces paroles: *destringit quem multarum rerum varietas*. Et dans le Prologue du livre III. il le represente com-

le reste;les deux autres qui ont part à cet éloge vous le payeront, dit l'Athlete : cependant pour ne pas vous renvoyer mécontent, promettez-moi de venir souper; je veux aujourd'hui inviter mes parens, au nombre desquels je vous mets. Simonide, quoique pris pour dupe, & piqué de cette injustice, promit,de peur de perdre ses bonnes graces en le quittant mal. Il revint à l'heure marquée, se mit à table. Les conviés en belle-humeur,font briller les verres; grande joie, grands apprêts par toute la maison. Tout-à-coup, deux jeunes hommes, couverts de poussiere, tout en sueur, & d'une figure plus-qu'humaine; viennent dire à un valet, de leur faire venir Simonide, & qu'il est de son intérêt de ne pas tarder. Le valet fort ému, avertit Simonide, qui n'a pas plûtôt mis le pied hors de la sale, que tout-à-coup le plafond accable les autres sous ses ruines, & on ne trouve plus les jeunes gens à la porte. Eut-on appris comme la chose s'étoit passée, on publia que ces Dieux étoient venus sauver la vie au Poëte, pour le récompenser.

vium étoit une sale où il y avoit autour de la table trois lits, sur lesquels les conviés prenoient place.

31. *Ordo rei patratæ. L'ordre, la disposition de la chose faite.*

EPILOGUE.

Qui donne à temps, donne doublement.

IL me reste encore des sujets à traiter, mais je les laisse à dessein. Premierement,pour ne pas vous im-

me un homme chargé de beaucoup d'affaires.

1. *Scribam. c. d. passum scribere.*

Deſtringit quem multarum rerum varietas.
Dein, ſi quis eadem fortè conari velit,
Habere ut poſſit aliquid operis residui:
Quamvis materia tantâ abundet copiâ,
Labori faber ut desit, non fabro labor.
Brevitati noſtræ præmium ut reddas peto,
Quod es pollicitus. Exhibe vocis fidem;
Nam vita morti propior eſt quotidiè:
Et hoc minùs perveniet ad me muneris,
Quò plus conſumet temporis dilatio.
Si citò rem perages, usus fiet longior:
(*Fruar diutiùs, ſi celeriùs cepero.*)
Languentis ævi dùm ſunt aliquæ reliquiæ,
Auxilio locus eſt. Olìm ſenio debilem
Fruſtrà adjuvare bonitas nitetur tua,
Cùm jam desierit eſſe beneficio utilis,
Et mors vicina flagitabit debitum.
Stultum admovere tibi preces exiſtimo,
Proclivis ultrò cùm ſit misericordia.
Sæpè impetravit veniam confeſſus reus,
Quantò innocenti juſtiùs debet dari?
Tuæ priùs ſunt partes, aliorum dein,
Similique gyro venient aliorum vices.
Decerne quod religio, quod patitur fides,
Et gratulari me fac judicio tuo.
Excedit animus, quem proposuit terminum,
Sed difficulter continetur ſpiritus,

4. *Eadem. La même chose, la même matiere, le même ſujet.*

8. *Præmium brevitatis.* Comme Eutyche étoit fort occupé, il avoit, dit-on, recommandé à Phedre d'être court, & pour récompenſe lui avoit promis de le ſervir, & de le délivrer de l'oppreſſion où Séjan le faisoit languir. Eutiche, à mon gré, ne faisoit pas un merveilleux compliment à Phedre, en lui témoignant redouter la longueur de ſes ouvrages; d'ailleurs il me paroît peu naturel, que faisant cas de Phedre, il

portuner dans le grand nombre d'affaires qui vous occupent; de plus, afin que ſi quelqu'un par hazard veut entreprendre ce genre d'écrire, il lui reſte de quoi s'exercer:quoiqu'au fond la matiere ſoit ſi abondante, que l'ouvrier manque plûtôt à l'ouvrage,que l'ouvrage à l'ouvrier. Récompenſez-moi, je vous prie,de ma briéveté : vous me l'avez promis. Faites-moi voir les effets de vos promeſſes;car ma vie chaque jour approche de ſon terme : plus vous perdrez de temps à différer, moins je me ſentirai de vos faveurs. Si maintenant vous me faites du bien,l'usage en ſera plus long : (*plûtôt je le recevrai,plus long-temps j'en jouirai.*) Vous pouvez me rendre ſervice, pendant qu'un reſte de vie ſur ſon déclin m'anime encore.En vain un jour votre bonté cherchera-t'elle à me ſecourir dans l'abbatement de la vieilleſſe. Alors vos bienfaits me deviendront inutiles, & la mort, voiſine de cet âge, me demandera le tribut qui lui eſt dû. Je penſe qu'il eſt déplacé que je vous faſſe ces prieres, tandis que votre bonté eſt tout-à-fait portée pour moi. Souvent un coupable avouant ſa faute a été abſous, un innocent ne doit-il pas l'être à plus juſte titre ? C'eſt à vous à commencer; d'autres ſuivront, & chacun viendra pareillement à ſon tour. Portez le jugement que le devoir & l'équité vous permettront, & tâchez en même-temps que je puiſſe m'en féliciter. Je paſſe les bornes que je m'étois preſcrites;mais un cœur aſſuré de ſa parfaite innocence,

l'ait laiſſé dans l'embarras, juſqu'à ce que ſon livre ait été fait.

10. *Vita eſt propior morti. Ma vie eſt plus proche de la mort, eſt prête à s'éclipſer.*

14. *Fruar*, &c. Phedre dit ceci d'une maniere proverbiale.

24. *Tuæ partes ſunt priùs, dein* * *aliorum.* ſ. *partes. Votre tour eſt le premier, puis celui des autres.*

Integritatis qui ſinceræ conſcius,
A noxiorum premitur inſolentiis.
Qui ſint, requires : apparebunt tempore.
Ego quondam legi quam puer ſententiam,
Palàm mutire plebeio piaculum eſt;
Dùm ſanitas conſtabit, pulchrè meminero.

EXPLICIT LIBER IV.



se retient difficilement, en se voyant accablé d'outrages par les méchans. Vous me demanderez qui ils sont, le temps les fera connoître. Tant que j'aurai l'esprit sain, je me ressouviendrai parfaitement d'une maxime qu'autrefois je lus étant enfant; *c'est un crime à un homme du peuple de murmurer hautement.*

FIN DU QUATRIÉME LIVRE.





PHÆDRI FABULÆ,

LIBER QUINTUS.

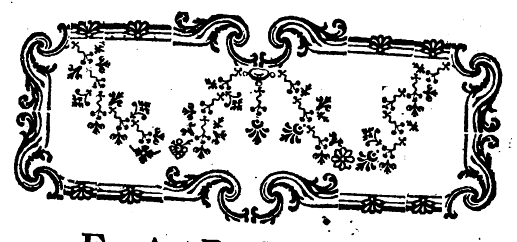
PROLOGUS AD PARTICULONEM.

Cum destinâssem operis habere terminum,
In hoc, ut aliis esset materiæ satis,
Consilium tacito corde damnavi meum.
Nam si quis etiam talis est tituli artifex,
Quo pacto divinabit quidnam omiserim,
Ut illud ipsum cupiat famæ tradere;
Sua cuique cùm sit animi cogitatio
Colorque proprius? Ergo non levitas mihi,
Sed certa ratio causam scribendi dedit.
Quare, Particulo, quoniam caperis Fabulis,
Quas Æsopeas, non Æsopi nomino;

3. *Tacito corde. Dans le secret de mon ame, en moi-même.*

8. *Color.* Métaphore tirée de la peinture. Chaque Peintre a *son goût & sa maniere.*

10. *Particulo.* On ne sçait pas précisément qui étoit Particulon. On peut dire en général, qu'il étoit homme de Lettres, de bon goût, & un parfait honnête homme. Phedre le donne assez à entendre dans ce Prolo-



FABLES DE PHEDRE, LIVRE CINQUIÉME.

PROLOGUE A PARTICULON.

J'Avois résolu de mettre fin à mon ouvrage, pour qu'il restât aux autres suffisante matiere en ce genre; mais en moi-même j'ai condamné ce dessein ; car si quelqu'un veut aussi travailler sur le même sujet ; comment devinera-t'il ce que j'ai laissé à part pour desirer le mettre au jour ? d'autant que chacun a sa façon de penser , & sa maniere particuliere. C'estdonc pour de bonnes raisons, & non par inconstance que je me remets à écrire. Ainsi,cher Particulon,puisque vous aimez ces fables,qui ne sont pas d'Esope , quoiqu'imitées des siennes , lisez à loisir

gue , & dans la 11 fable de ce livre.

11 & 12. *Æsopeas. Dans le goût d'Esope.* || *Quas non nomino*

* *Æsopi. f. fabulas. Que je ne nomme pas fables d'Esope.* On peut aussi mettre ces deux vers dans cet ordre. (*Quas Æsopeas, non*

Usus vetusto genere, sed rebus novis,
Harum libellum tu vacivè perlege.
Hunc obtrectare si volet malignitas,
Imitari dùm non possit, obtrectet, licet.
Mihi parta laus est, quòd tu, quòd similes tui,
Vestras in chartas verba transfertis mea,
Dignumque longâ judicatis memoriâ.
Illiteratum plausum non desidero.

Æsopi nomino, usus vetusto genere sed rebus novis. Que je ne dis pas être d'Esope, mais imitées des siennes, étant dans son genre; mais avec du nouveau. J'ai cru plus convenable de suivre le sens que j'ai pris, parce qu'il est plus naturel, que Phedre étant au cinquiéme livre de ses fables, dans ce vers *Usus vetusto*

FABULA I.

Melius est nomen bonum unguentis pretiosis.

PHÆDRUS.

ÆSOPI nomen sicubi interposuero,
Cui reddidi jampridem quidquid debui,
Auctoritatis esse scito gratiâ;
Ut quidam artifices nostro faciunt seculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt suis,
Si marmori adscripserunt Praxitelem novo,
Myronem argento. Plus vetustis nam favet
Invidia mordax, quàm bonis præsentibus.

3. *Scito * esse gratiâ auctoritatis. s. id. Sçachez, apprenez que cela est à cause de l'autorité.*

6. *Praxitelem.* Praxitele, fameux statuaire, florissoit environ 364 ans avant J. C. il travailloit admirablement en marbre, & faisoit aussi des figures en airain. Il fit la fameuse Vénus de Gnide, dans la Carie. On venoit de fort loin voir cette figure. Nicoméde, Roi de Bithynie, offrit aux Gnidiens de les tenir quites d'un tribut

le petit livre qui contient celles-ci ; c'eſt mon ſtyle ordinaire, mais j'y traite de nouveaux ſujets. Si des gens mal intentionnés le veulent cenſurer, qu'ils le cenſurent : je le permets, pourvu qu'ils n'en puiſſent faire autant. C'eſt pour moi un éloge aſſez complet que vous, & ceux de votre mérite, inſériez mes ouvrages dans vos recueils, & me jugiez digne de la poſtérité. Je n'envie point l'applaudiſſement des ignorans.

genere, parle plûtôt de ſon genre d'écrire, que de celui d'Esope, dont il a déja parlé dans les Prologues précédens.

12. *Usus vetuſto genere, ſed rebus novis.* Ayant ſuivi l'ancien genre, mais avec des choſes nouvelles.

FABLE I.

Un beau nom vaut mieux qu'un bel extérieur.

PHEDRE.

Si dans quelques endroits de mes écrits, je fais entrer le nom d'Esope, à qui j'ai rendu il y a long-temps ce que je devois : croyez que c'eſt pour leur donner plus de crédit; comme font certains ouvriers de notre ſiécle, qui augmentent le prix de leurs ouvrages, en gravant le nom de Praxitele ſur de nouvelles ſtatuës de marbre, & celui de Myron ſur des figures d'argent. En effet la mordicante envie eſt plus favorable aux anciennes beautés qu'aux nouvelles.

conſidérable qu'ils lui payoient, s'ils vouloient lui céder cette Vénus ; mais ils le refuserent.

7. *Myronem.* Myron, ouvrier très-habile en ouvrage d'argent & autres métaux. Il vivoit environ 432 ans avant J. C. Sa meilleure piece étoit une vache d'airain, ſi bien faite, qu'on pouvoit s'y méprendre.

Sed jam ad Fabellam talis exempli feror.

DEMETRIUS ET MENANDER.

Demetrius, qui dictus est Phalereus,
Athenas occupavit imperio improbo.
Ut mos est vulgi, passim & certatim ruunt;
FELICITER, subclamant. Ipsi principes
Illam osculantur, quâ sunt oppressi, manum,
Tacitè gementes tristem fortunæ vicem.
Quin etiam resides & sequentes otium,
Ne defuisse noceat, repunt ultimi.
In queis Menander, nobilis comœdiis,
Quas, ipsum ignorans, legerat Demetrius,
Et admiratus fuerat ingenium viri:
Unguento delibutus, vestitu fluens,
Veniebat gressu delicato & languido.
Hunc ubi Tyrannus vidit extremo agmine:
Quinam cinædus ille in conspectum meum
Audet venire? responderunt proximi:
Hic est Menander scriptor. Mutatus statim
Compellat hominem blandè, dextramque arripit.

DEMETRIUS ET MENANDER.

Phedre rapporte cette histoire, pour prouver que le nom fait beaucoup, & qu'il a raison d'orner ses fables du nom d'Esope. Car le nom d'un Auteur est souvent une clef qui monte l'esprit automate de certains lecteurs.

10. *Demetrius Phalereus*, fils de Phenostrate, & disciple de Théophraste, florissoit du temps d'Alexandre le Grand, environ l'an 315, avant J. C. Il se rendit maître d'Athenes, de simple Citoyen qu'il étoit, & gouverna 10 ans avec un pouvoir presqu'absolu dans cette ville, qui lui érigea 360 statuës d'airain. Il étoit Philosophe, homme de Lettres, & protecteur des Sçavans. Ayant été chassé d'Athenes, il se retira chez Ptolomée Lagus, Roi d'Egypte; mais il fut exilé par Ptolomée Philadelphe, fils de Ptolomée Lagus, & mourut vers l'an 284 avant J. C.

Mais je vais dans l'inſtant vous rapporter une hiſtoire dont le trait eſt ſemblable.

DÉMÉTRIUS ET MÉNANDRE.

Démétrius, qui fut ſurnommé Phaléréus, usurpa l'autorité ſouveraine dans Athenes. Alors, comme c'eſt l'ordinaire du peuple, on s'empreſſe, on accourt en foule; QUEL BONHEUR, s'écrie-t'on! les premiers même de la ville gémiſſant en ſecret de ce revers de fortune, vont baiſer la main qui les opprime. Puis ceux qui menent une vie tranquille & retirée viennent après les autres, de peur de ſe faire des affaires en y manquant. De ces derniers étoit Ménandre, célébre par ſes Comédies, que Démétrius avoit luës ſans le connoître, & dans leſquelles il avoit admiré ſon eſprit. Il s'approchoit avec une démarche molle & languiſſante, tout parfumé, flottant dans ſes habits. Lorſque le Tiran l'apperçut derriere les autres: Quel eſt, dit-il, cet efféminé qui ose paroître devant moi? les plus proches répondirent: c'eſt le Poëte Ménandre: changeant auſſi-tôt, il l'appella d'un air affable, & lui tendit la main.

12. *Paſſim & certatim. Pas ſur pas, & à l'envi.*

13. FELICITER. Sorte d'acclamation, comme qui diroit, parmi nous: VIVAT, VIVE LE ROI, VIVE LA REINE, &c.

17. *Ne noceat * deſuiſſe. ſ. ſibi. De peur qu'il ne lui ſoit préjudiciable d'y avoir manqué.*

18. *Menander. Ménandre*, d'Athenes, Poëte comique, fils de Déophetes, nâquit 342 ans avant J. C. & mourut âgé de 52 ans. Il fit 108 pieces de théatre, dont il ne nous reſte que quelques fragmens.

19. *Ignorans ipſum. Ne le connoiſſant pas.* c. d. *ne l'ayant jamais vu.*

21. *Delibutus unguento. Oint, frotté d'eſſences.* || *Fluens veſtitu.* Il étoit du bel usage d'avoir d'amples habits, dans leſquels on ſembloit flotter.

23. *Tyrannus.* Voyez livre I. fab. 2, vers 5.

FABULA II.

Ventosa lingua ; pedes fugaces.

VIATORES ET LATRO.

Duo cùm incidiſſent in latronem milites ;
Unus profugit ; alter autem reſtitit,
Et vindicavit ſeſe forti dexterâ.
Latrone occiso, timidus accurrit comes ;
Stringitque gladium, dein rejectâ penulâ :
Cedo, inquit, illum ; jam curabo ſentiat
Quos adtentarît. Tunc qui depugnaverat :
Vellem iſtis verbis ſaltem adjuviſſes modò ;
Conſtantior fuiſſem, vera exiſtimans :
Nunc conde ferrum, & linguam pariter futilem ;
Ut poſſis alios ignorantes fallere.
Ego qui ſum expertus, quantis fugias viribus,
Scio quàm virtuti non ſit credendum tuæ.

Illi aſſignari debet hæc narratio,
Qui re ſecundâ fortis eſt, dubiâ fugax.

6. *Cedo.* Verbe défectif. *Dites, parlez, nommez, qu'eſt-il ? où eſt-il ? qu'il ſe montre, qu'il paroiſſe ; laiſſez-le-moi, livrez-le-moi, laiſſez-moi faire,* &c. * *Sentiat,* &c. *l. 11. Je ferai enſorte qu'il ſente,*

FABLE II.

Brave en paroles : poltron en effet.

LES VOYAGEURS ET LE VOLEUR.

DEUX Soldats rencontrerent un Voleur, l'un prit la fuite ; l'autre tint ferme, & d'un bras vigoureux ſe tira d'affaire. Le Voleur étant tué, le peureux camarade accourut, tira l'épée, & ſe débarraſſant de ſon manteau : laiſſez-le venir, dit-il, je lui apprendrai à qui il s'adreſſe. Alors, celui qui avoit combattu, lui dit : je voudrois que dans l'inſtant vous m'euſſiez du moins ſecondé par ces paroles ; les croyant ſincéres, j'en aurois été plus réſolu. Mais à préſent rengaînez votre épée & vos rodomontades ; vous pourrez en impoſer à d'autres qui ne vous connoîtront pas. Pour moi qui viens d'apprendre avec quelle force vous fuyez, je ſçai combien peu il faut compter ſur votre courage.

Cette fable peut s'adreſſer à qui eſt brave loin du péril, & prêt à fuir au moindre danger.

qu'il ſache, qu'il apprenne ; je lui montrerai, je lui apprendrai, &c.

7. *Depugnaverat.* * ſ. dixit.
11. *Ignorantes.* * ſ. te.

FABULA III.

Sponte peccanti nullus eſt veniæ locus.

CALVUS ET MUSCA.

CALVI momordit Muſca nudatum caput;
Quam opprimere captans, alapam ſibi duxit gravem.
Hunc illa irridens: Punctum volucris parvulæ
Voluiſti morte ulciſci: quid facies tibi,
Injuriæ qui addideris contumeliam?
Reſpondit: Mecum facilè redeo in gratiam;
Quia non fuiſſe mentem lædendi ſcio.
Sed te, contempti generis animal improbum,
Quæ delectaris bibere humanum ſanguinem,
Optem necare vel majore incommodo.

Hoc argumentum veniam ei dari docet,
Qui caſu peccat; nam qui conſilio eſt nocens,
Illum eſſe quâvis pœnâ dignum judico.

FABULA IV.

Feliciter ſapit, qui alieno periculo ſapit.

HOMO ET ASINUS.

QUIDAM immolâſſet verrem cùm ſancto Herculi,
Cui pro ſalute votum debebat ſuâ,

FABLE III.

Point de pardon à qui fait du mal de propos délibéré.

LE CHAUVE ET LA MOUCHE.

UNE Mouche piqua la tête d'un Chauve; celui-ci cherchant à l'écraser, se donna un soufflet bien appliqué. La Mouche se moquant de lui, tu as voulu, dit-elle, punir de mort la piquure d'un insecte volant; comment te puniras-tu, toi qui viens d'ajoûter l'affront à la douleur ? l'homme répondit : je me réconcilie aisément avec moi-même, parce que je sçais que mon dessein n'étoit pas de me blesser. Mais toi, espece méprisable, animal importun, qui te délectes à sucer le sang humain, je voudrois te tuer, dussai-je me faire plus de mal.

Cette fable nous apprend que l'on doit pardonner à celui qui fait une faute sans dessein. Mais pour celui qui est coupable de propos délibéré, je crois qu'il mérite toute sorte de punition.

FABLE IV.

Heureux qui devient sage aux dépens des autres.

L'HOMME ET L'ASNE.

UN homme ayant immolé un pourceau au Dieu Hercule, à qui il avoit fait un vœu pour sa santé, fit

Asello jussit reliquias poni hordei.
Quas aspernatus ille, sic locutus est :
Libenter istum prorsùs appeterem cibum,
Nisi qui nutritus illo est, jugulatus foret.

Hujus respectu Fabulæ deterritus,
Periculosum semper vitavi lucrum.
Sed dices : Qui rapuêre divitias, habent.
Numeremus agedum, qui deprensi perierint :
Majorem turbam punitorum reperies.
Paucis aviditas est bono, multis malo.

1. *Sancto.* On donnoit cette épithete aux Dieux. On sacrifioit à Hercule un Pourceau, ou un Sanglier, à cause de la victoire qu'il avoit remportée sur le Sanglier de la forêt d'Ery-

---

FABULA V.

Præjudicata opinio judicium obruit.

SCURRA ET RUSTICUS.

Pravo favore labi mortales solent,
Et pro judicio dum stant erroris sui,
Ad pœnitendum rebus manifestis agi.

Facturus ludos dives quidam & nobilis,
Proposito cunctos invitavit præmio,
Quam quisque posset, ut novitatem ostenderet.
Venêre artifices laudis ad certamina.

2. *Et dum stant, &c. Et pendant qu'ils persistent dans le jugement de leur prévention.*

4. *Ludos.* Il y avoit chez les Romains deux sortes de jeux : les uns, qu'on appelloit *Circenses*, parce qu'ils se célébroient dans le Cirque; les autres *Scenici*, parce qu'ils se célébroient sur la Scene & à couvert. Les premiers consistoient dans les exercices du corps, tels que le Disque, la Course, la Lutte, la Naumachie & autres combats,

donner à ſon Aſne le reſte de l'orge. L'Aſne n'en voulut point, & lui dit : je prendrois ce mets fort volontiers, ſi celui qui en a été nourri ne venoit pas d'être égorgé.

Effrayé par les réflexions qu'offre cette fable, j'ai toujours évité un gain qui peut être dangereux. Mais, me direz-vous, ceux qui ont bien rapiné ſont riches. Hé bien, comptons un peu tous ceux qui y ont été pris, & y ont paſſé le pas, vous trouverez que le plus grand nombre a été puni. Le desir d'avoir, favorable à quelques-uns, eſt pernicieux à beaucoup d'autres.

manthe, qu'il porta tout vivant ſur ſes épaules.

FABLE V.

La préoccupation nuit au jugement.

LE BOUFFON, ET LE PAYSAN.

Les hommes ont coûtume de donner dans des applaudiſſemens déplacés ; & perſiſtant à juger ſuivant leur prévention, ils en viennent enfin à ſe rétracter par l'évidence des choses.

Un homme riche & de condition, voulant faire célébrer des jeux, proposa un prix pour engager chacun à venir représenter ce qu'il auroit de nouveau. Les Farceurs ſe rendirent à ce défi de gloire. Entr'eux, un bouffon, connu par ſes plaisanteries,

ou exercices de force & d'adreſſe. Les autres avoient principalement rapport à l'eſprit, & comprenoient la Tragédie, la Comédie, la Satyre & la Pantomime. Phedre parle ici des

Quos inter Scurra notus urbano ſale,
Habere dixit ſe genus ſpectaculi,
Quod in theatro nunquam prolatum fôret.
Diſperſus rumor civitatem concitat:
Paulò antè vacua turbam deficiunt loca.
In ſcenâ verò poſtquam ſolus conſtitit
Sine apparatu, nullis adjutoribus,
Silentium ipſa fecit expectatio.
Ille in ſinum repentè demiſit caput,
Et ſic porcellum voce imitatus eſt ſuâ,
Verum ut ſubeſſe pallio contenderent,
Et excuti juberent. Quo facto, ſimul
Nihil eſt repertum, multis onerant laudibus,
Hominemquè plauſu perſequuntur maximo.
Hoc vidit fieri Ruſticus: Non mehercule
Me vincet, inquit: & ſtatim profeſſus eſt
Idem facturum meliùs ſe poſtridiè.
Fit turba major; jam favor mentes tenet,
Et deriſuri, non ſpectaturi, ſedent.
Uterque prodit: Scurra degrunnit prior,
Movetque plauſus, & clamores ſuſcitat.
Tùm ſimulans ſeſe veſtimentis Ruſticus
Porcellum obtegere (quod faciebat ſcilicet)
Pervellit aurem vero quem celaverat,
Et cum dolore vocem naturæ exprimit.
Acclamat populus: Scurram multò ſimiliùs
Imitatum, & cogit Ruſticum trudi foras.
At ille profert ipſum porcellum è ſinu,
Turpemque aperto pignore errorem exprobrans;
En hic declarat quales ſitis judices.

jeux Sceniques.
16. *Ille. Le bouffon.*

30. *Scilicet. En effet, tellement.*

dit qu'il donneroit une ſorte de ſpectacle qui n'avoit jamais paru ſur le théâtre. Le bruit s'en répandit, & mit toute la ville en mouvement ; les places vuides peu de temps auparavant, bien-tôt ne ſuffirent plus à la foule. Il parut donc ſur la ſcene, ſeul, ſans préparatifs, & ſans aucuns Acteurs: L'attente où l'on étoit fit faire un grand ſilence. Le Bouffon, tout-à-coup, baiſſa ſa tête dans ſon ſein, & avec ſa voix, contrefit ſi bien le petit cochon, que les ſpectateurs ſoutenoient qu'il en avoit un véritable ſous ſon manteau, & lui ordonnérent de le ſecouer : comme il ne s'y trouva rien, on le combla de louanges, & il eût un applaudiſſement général. Un Paysan qui vit cela, dit : Certes, je ne le céderai pas, & en même-temps annonça que le lendemain, il feroit la même choſe, mais beaucoup mieux. Grande foule : déja la prévention s'empare des eſprits ; on s'aſſemble pour ſiffler, plûtôt que pour voir. Tous deux ſe préſentent; le Bouffon le premier contrefait le cochon, excite les applaudiſſemens & les acclamations. Le Paysan faiſant ſemblant de couvrir un petit cochon ſous ſa robe, (ce qu'il faiſoit réellement) tira l'oreille à cet animal qu'il tenoit caché, & par cette douleur fit entendre la nature même. Le peuple auſſitôt s'écrie que le Bouffon l'a bien mieux contrefaite, & veut que le Paysan ſoit mis à la porte ; mais lui, tirant le cochon de deſſous ſa robe, & par cette preuve, montrant au peuple ſon erreur groſſiere, lui dit : voilà qui prouve quels juges vous êtes.

36. *Pignore aperto.* *Par ce gage évident, manifeſte ; par cette marque convaincante.*

FABULA VI.

Non omnia omnibus congruunt.

DUO CALVI.

INVENIT Calvus fortè in trivio pectinem.
Acceſſit alter æquè defectus pilis :
Heia , inquit , in commune quodcunque eſt lucri.
Oſtendit ille prædam , & adjecit ſimul :
Superûm voluntas favit , ſed fato invido
Carbonem , ut aiunt , pro thesauro invenimus.

Quem ſpes delusit , huic querela convenit.

3. *Quodcunque eſt lucri.* * *In commune.* ſ. *eſt.* *Tout ce qu'il y a de gain eſt en commun , eſt pour nous deux.*

6. *Invenimus carbonem pro thesauro.* Ceci paroît être une ma-

FABULA VII.

Stulta ſuperbia ridetur ab omnibus.

PRINCEPS TIBICEN.

UBI vanus animus, aurâ captus frivolâ ,
Arripuit inſolentem ſibi fiduciam ,
Facilè ad derisum ſtulta levitas ducitur.

FABLE VI.

Toutes choses ne conviennent pas à tous.

LES DEUX CHAUVES.

UN Chauve, par avanture, trouva un peigne dans un carrefour, survint un autre Chauve; hola, dit-il, j'en retiens part. L'autre lui montra sa trouvaille, & ajoûta en même-temps: les Dieux ont voulu nous favoriser; mais, grace à notre mauvais destin, nous avons, comme on dit, trouvé des charbons au lieu d'un thrésor.

Cette plainte convient à celui qui se voit trompé dans ses espérances.

niere de parler proverbiale, qui signifioit *ne trouver rien dans un lieu où l'on croyoit trouver quelque chose.*

FABLE VII.

Un fol orgueil apprête à rire à tout le monde.

LE PRINCE JOUEUR DE FLUTE.

LORSQU'UN esprit vain & enflé d'une réputation imaginaire, a de lui-même une opinion trop présomptueuse, son impertinente folie le conduit aisément à servir de risée.

Princeps tibicen notior paulò fuit,
Operam Bathyllo solitus in scenâ dare.
Is fortè ludis (non satis memini quibus)
Dum pegma rapitur, concidit casu gravi
Nec opinans, & sinistram fregit tibiam,
Duas cùm dextras maluisset perdere.
Inter manus sublatus, & multum gemens,
Domum refertur. Aliquot menses transeunt,
Ad sanitatem dum venit curatio.
Ut spectatorum mos est, & lepidum genus,
Desiderari cœpit, cujus flatibus
Solebat excitari saltantis vigor.
Erat facturus ludos quidam nobilis,
Et incipiebat Princeps ingredier. Eum
Adducit pretiò, precibus, ut tantummodò
Ipso ludorum ostenderet sese die.
Qui simul advenit, rumor de tibicine
Fremit in theatro : quidam affirmant mortuum,
Quidam in conspectum proditurum sine morâ.
Demisso aulæo, devolutis tonitrubus,
Dii sunt locuti more translatitio.
Chorus reducto tunc & notum canticum
Imposuit, cujus hæc fuit sententia :

Lætare incolumis Roma salvo Principe.

In plausus consurrectum est ; jactat basia

4 & 5. *Princeps tibicen solitus dare operam Bathyllo in scenâ fuit paulò notior. Le Prince joueur de flûte, qui accoûtumé à employer son talent pour Bathylle sur le théâtre, en fut un peu plus connu.* Ce le Prince, à ce qu'il paroît, n'étoit pas un joueur de flûte des plus fameux, puisqu'il n'étoit connu que parce qu'il jouoit pour un Acteur. Il Bathylle, fameux pantomime, nâquit à Alexandrie. Il vint à Rome pendant le régne de César Auguste, & fut affranchi de Mécénas. Il introduisit avec Pilade une maniere de danse, appellée pantomime, dans laquelle on représentoit, par toutes sortes de gestes, des sujets tragiques & satyriques.

7. *Pegma. Une machine de*

Le

Le Prince, joueur de flûte, connu parce qu'il jouoit ordinairement sur le théâtre pour Bathylle, se trouva à certains jeux, (je ne me souviens pas bien lesquels,) comme on faisoit mouvoir une machine, il fit par mégarde une chute violente, & se rompit la jambe gauche, pour laquelle il eut volontiers donné ses deux flûtes. On le prend entre les bras, on l'emporte chez lui bien désolé. Quelques mois se passent, jusqu'à ce que la guérison soit parfaite. Alors les spectateurs, comme c'est leur coûtume, commencent à redemander ce réjouissant personnage, qui par le son de sa flûte animoit le danseur. Une personne de distinction devoit faire représenter des jeux, & le Prince commençoit à marcher: il l'engage par argent & par prieres à se montrer seulement sur le théâtre le jour du spectacle. Le joueur de flûte s'y rend : aussi-tôt, à son sujet, un bruit confus s'éleve dans la sale. Les uns assurent qu'il est mort, les autres soutiennent qu'il va paroître incessamment. On tire la toile, les tonnerres grondent, & les Dieux à l'ordinaire viennent parler. Alors le chœur fait tomber dans la méprise le nouveau revenu, en chantant un air assez connu, dont voici les paroles :

Rome, le Prince est en santé,
Sois en paix, reprends ta gaieté ;

Il s'éleve un applaudissement général ; le flûteur fait mille révérences, & s'imagine que ce sont autant

théâtre. Et généralement toute décoration qui change.

8. & 9. *Fregit tibiam*, &c. il y a dans ceci une équivoque, ou un jeu de mots qui se trouve aussi dans notre langue ; mais dans un style très-trivial. *Tibia* signifie *une jambe & une flûte.* De même dans le style populaire le mot flûte, outre sa signification propre, signifie aussi *jambe.* Phedre met *dextras* pour flûte, parce qu'on en distinguoit de deux sortes, l'une qui se jouoit à droite & l'autre à gauche.

17. *Ingredier* pour *ingredi.* Voyez Liv. IV. Fab. XVII, vers 14. Ce que je dis au sujet

Tibicen ; gratulari fautores putat.
Equester ordo stultum errorem intelligit ;
Magnoque risu canticum repeti jubet.
Iteratur illud : homo meus se in pulpito
Totum prosternit ; plaudit inludens eques :
Rogare populus hunc coronam existimat.
Ut verò cuneis notuit res omnibus,
Princeps ligato crure niveâ fasciâ,
Niveisque tunicis, niveis etiam calceis ;
Superbiens honore divinæ domûs,
Ab universis capite est protrusus foras.

de *revertier* pour *reverti*.

22. *Quidam.* * s. *affirmant*.

27. *Lætare*, &c. Ce vers qui n'est sans doute qu'une partie de l'air, annonce que cela fut chanté à l'occasion de la convalescence d'Auguste.

28. *Consurrectum est*. Le mot *consurgere* signifie se lever ensemble, expression tirée de l'usage des anciens. Ceux qui étoient contens se levoient tous ensemble pour applaudir en ces termes d'Horace : *Pulchrè, benè, rectè*. art. Poët.

|| *Jactat basia*: Il baise les mains. C'étoit une façon de montrer un sentiment vif de reconnoissance : C'est précisément comme font les enfans qui baisent la main pour remercier, ou comme l'on fait quelquesfois en se saluant d'un air de bonne amitié. *Jactare basia* me paroît assez expressif, & semble dire qu'on prend le baiser de ses lévres pour le présenter aux spectateurs.

30. *Ordo equester*. L'ordre des Chevaliers. Les Chevaliers étoient ainsi appellés, parce

---

FABULA VIII.

Fugit irreparabile tempus.

OCCASIO DEPICTA.

Cursu volucri pendens in novaculâ,
Calvus, comosâ fronte, nudo corpore,
Quem si occupâris, teneas ; elapsum semel

de partisans qui le félicitent. Les Chevaliers reconnoissent sa sote méprise, & redemandent le même air avec de grands éclats de rire; on le répete : notre homme se prosterne tout de son long sur le théâtre; les Chevaliers applaudissent pour s'amuser, & le peuple croit qu'il demande la couronne. Mais les spectateurs n'eurent pas plûtôt reconnu ce dont il étoit question, que le Prince qui s'étoit bandé la jambe d'une ligature blanche, qui avoit mis un habit & des souliers blancs, & qui étoit tout bouffi d'un honneur que l'on rendoit à la maison d'Auguste, se vit chasser par tout le monde la tête la premiere.

que la République leur fournissoit un Cheval. Ils prenoient rang immédiatement après les Sénateurs, & avoient au théatre une place fort avantageuse, qu'on appelloit *quatuordecim gradus*. Parce qu'ils avoient 14 bancs qui leur étoient affignés.

32. *In pulpito. Sur le pulpitre.* C'est ce que nous appellons aujourd'hui *le théatre*; & ce que nous nommons sale de spectacle, s'appelloit théatre.

34. *Coronam.* On donnoit pour prix une couronne à celui qui s'étoit le plus distingué dans les jeux ou spectacles.

35. *Verò ut res notuit omnibus cuneis. Mais lorsque la chose fut connuë à tous les coins.* Cette façon de parler *cuneis* pour *spectatoribus*, vient de ce que les spectateurs étoient sur des dégrés qui formoient un angle comme un coin à fendre du bois.

FABLE VIII.

Le temps fuit & ne revient plus.

EMBLESME DE L'OCCASION.

SI vous tenez certain Chauve qui a des cheveux au front, dont le corps est nud, & qui dans sa course legere passeroit sur un rasoir, ne le laissez pas aller ;

Non ipſe poſſit Jupiter reprehendere:
Occasionem rerum ſignificat brevem.

Effectus impediret ne ſegnis mora,
Finxêre antiqui talem effigiem temporis.

Perſe, ſat. 5. vers 153. donne en peu de mots une idée bien vive de la rapidité du tems. *Fugit hora; hoc quod loquor, inde eſt.* Ce que Boileau a ſi bien rendu dans ſon Epître à Arnauld. *Hâtons-nous, le Temps fuit & nous traîne avec ſoi; Le moment où je parle eſt déja loin de moi.* Sans prétendre corriger Boileau, je crois que le premier de ces vers eût offert

---

FABULA IX.

Sus Minervam.

TAURUS ET VITULUS.

ANGUSTO in aditu Taurus luctans cornibus,
Cùm vix intrare poſſet ad præsepia,
Monſtrabat Vitulus quo ſe pacto plecteret:
Tace, inquit: antè hoc novi quàm tu natus es.

Qui doctiorem emendat, ſibi dici putet.

4. *Inquit.* * ſ. *Taurus.* Cette réponſe du Taureau n'a rien de bien ſaillant dans notre langue, & ne tient pas ſon rang beaucoup au-deſſus du trivial. Elle peut cependant aller avec

une fois échappé, Jupiter lui-même ne pourroit le rattraper. Ce Chauve signifie que dans les affaires l'Occasion passe en un instant.

Les Anciens tracerent cette image du Temps pour apprendre que la lenteur est l'écueil des succès.

une image encore plus vive, en mettant : *Le Temps fuit & nous passe, & nous traîne avec soi ; Le moment où je parle est déja loin de moi.*

4. *Non ipse possit Jupiter reprehendere.* C'est comme s'il y avoit *sit ut Jupiter ipse non possit reprehendere.*

FABLE IX.

L'Ecolier qui remontre à son Maître.

LE TAUREAU ET LE VEAU.

UN Taureau faisant des efforts avec ses cornes, ne pouvoit qu'à peine entrer dans son étable, dont la porte étoit basse. Un Veau lui montra comme il devoit se plier : Tais-toi, dit l'autre, je sçavois cela avant que tu fusses né.

Ceci s'adresse à qui reprend plus habile que soi.

le proverbe des Grecs traduit en Latin, *Sus Minervam*; mais notre génie n'est gueres particsant de semblable langage.

5. *Doctiorem.* * f. *se.* || * *Dich.* f. *id.*

FABULA X.

Omnia fert ætas.

VENATOR ET CANIS.

ADVERSUS omnes fortis veloces feras
Canis cùm domino semper fecisset satis,
Languere cœpit annis ingravantibus.
Aliquandò objectus hispidi pugnæ Suis,
Arripuit aurem: sed cariosis dentibus
Prædam dimisit. Hic tum Venator dolens,
Canem objurgabat. Cui latrans contrà senex:
Non me destituit animus, sed vires meæ.
Quod fuimus laudas, dum damnas quod non sumus.

Hoc cur, Philete, scripserim, pulchrè vides.

Cette fable est la 22 d'Esope.
5. *Dentibus cariosis. Ses dents pourries, cariées, gâtées. Qui manquoient de force.*

FABULA XI.

Scribendi nullus finis.

PHÆDRUS AD PARTICULONEM.

ADHUC supersunt multa quæ possim loqui;
Et copiosa abundat rerum varietas;
Sed temperatæ suaves sunt argutiæ;

FABLE X.

Tout passe avec l'âge.

LE CHASSEUR ET LE CHIEN.

UN Chien excellent à la chasse des bêtes les plus alertes, & qui avoit long-temps rendu service à son maître, devint vieux & pesant. Un jour lâché contre un Sanglier, il le prit par l'oreille; mais faute de dents, il lâcha prise. Le Chasseur alors fort mécontent, le gronda: Le Chien lui répondit: ce n'est pas le courage, mais les forces qui me manquent. Vous faites l'éloge de ce que j'ai été, en me blâmant de n'être plus ce que j'étois.

Vous sentez bien, Philétus, à quel dessein je dis ceci.

10. *Philete.* C'est un nom d'homme; je ne vois nulle part ce qu'il étoit.

FABLE XI.

Qui voudroit tout écrire ne finiroit pas.

ÉPILOGUE A PARTICULON.

IL me reste encore bien des choses à dire, & la variété des sujets fournit assez; mais les jeux d'esprit, charmans quand ils sont modérés, déplaisent lorsqu'ils

Immodicæ offendunt. Quare, vir sanctissime,
Particulo, chartis nomen victurum meis,
Latinis dùm manebit pretium literis,
Si non ingenium, certè brevitatem approba.
Quæ commendari tantò debet justiùs,
Quantò Poëtæ sunt molesti validiùs.

5. *Particulo.* Voyez ce que j'en dis au 10 vers du Prologue de ce livre. || * *Meis chartis.* s. *in.*

FABULA XII.

Malo accepto stultus sapit.

MILVIUS ÆGROTANS.

Multos cùm menses ægrotasset Milvius,
Nec jam videret esse vitæ spem suæ;
Matrem rogabat, sancta circumiret loca,
Et pro salute vota faceret maxima.
Faciam, inquit, fili: sed opem ne non impetrem
Vehementer vereor; nam qui delubra omnia
Vastando, cuncta polluisti altaria,
Sacrificiis nullis parcens, nunc quid vis rogem?

Cette fable est la 220 d'Esope.
3. * *Circumiret.* s. *ut.*
4. *Salute* * s. *ipsius.*
5. *Faciam.* * s. *id.*
6. * *Quid.* s. *tu.*
8. *Sacrificiis.* Comme il y avoit des Autels à découvert au milieu des campagnes, & que le

ſont pouſſés trop loin. C'eſt pourquoi, cher Particulon, le plus vertueux des hommes, & dont le nom vivra dans mes écrits, tant que les Muſes latines ſeront honorées : ſi vous ne goûtez pas mon eſprit, approuvez du moins ma briéveté. Elle eſt d'autant plus eſtimable que les Poëtes ſont importuns au ſuprême degré.

*7. Si non * ingenium. ſ. approbas meum.*

FABLE XII.

Le malheur nous rend ſages.

LE MILAN MALADE.

Un Milan qui depuis pluſieurs mois étoit malade, & n'avoit plus eſpérance d'en revenir, prioit ſa mere de viſiter les lieux Saints, & de faire pour ſa ſanté les vœux les plus ſolemnels. Je le ferai, mon fils, lui dit-elle; mais je crains fort de n'obtenir aucun ſecours. Vous qui avez ravagé les Temples, profané les Autels, n'épargnant pas même les ſacrifices : que voulez-vous après cela que je demande ?

Milan eſt un oiseau carnaſſier : Phedre ſuppoſe ici qu'il alloit prendre les reſtes des victimes qui ſe trouvoient ſur les Autels. || * *Rogem.* ſ. *ut.*

FABULA XIII.

Qui metuens vivit, miser eſt.

LEPORES ET RANÆ.

QUI ſuſtinere non poteſt ſuum malum,
Alios inſpiciat, & diſcat tolerantiam.

Aliquando in ſilvis ſtrepitu magno conciti
Lepores clamant, ſe propter aſſiduos metus
Finire velle vitam. Sic quemdam ad lacum
Venerunt, miſeri quò ſe præcipites darent.
Adventu quorum poſtquam Ranæ territæ
Virides in algas miſerè fugientes ruunt:
Heu, inquit unus, ſunt & alii quos timor
Vexat malorum. Ferte vitam ut cæteri.

Cette fable eſt la 148 d'Eſope, & la 14 du II. Livre de la Fontaine.

2. *Inſpiciat.* C'eſt ce que Térence, dans ſa Comédie des Adelphes, appelle *in vitas hominum inſpicere.*

3. *Conciti.* Participe du verbe *concio.*

5. *Sic* a beaucoup de grace

FABLE XIII.

Qui vit dans la crainte eſt malheureux.

LES LIEVRES ET LES GRENOUILLES.

QUE celui qui ne peut ſupporter ſon malheur, conſidére les autres, & apprenne à ſouffrir.

Un jour dans les bois, les Lievres épouvantés par un grand bruit, dirent hautement que troublés par des alarmes continuelles, ils vouloient mettre fin à leur vie. Auſſi-tôt ces malheureux furent à un étang pour s'y précipiter : à leur arrivée, les Grenouilles effrayées, fuient, ſe culbutent, ſe cachent dans les herbes. Ho ho, dit l'un d'eux, en voilà d'autres que la peur tyrannise ; comme eux ſupportons la vie.

Ici ; il mene avec vivacité de la résolution à l'exécution, & montre qu'auſſi-tôt dit les voilà partis.

8. *Alga* ici ſe prend en général pour les herbes & plantes qui croiſſent dans l'eau. L'Algue eſt une plante aquatique, dont il y a pluſieurs eſpeces.

FABULA XIV.

Simia ſemper Simia.

VULPES IN FEMINAM MUTATA.

NATURAM turpem nulla fortuna obtegit.

Humanam in ſpeciem cùm vertiſſet Jupiter
Vulpem, regali pellex ut ſedit throno,
Scarabeum vidit prorepentem ex angulo,
Notamque ad prædam celeri prosiluit gradu.
Superi risère, magnus erubuit Pater,
Repudiatam turpemque pellicem expulit,
His prosequutus: Vive quo digna es modo,
Quæ noſtris uti meritis dignè non potes.

Cette fable eſt la 109 d'Esope, & la 18 du II. Liv. de la Font.

1. Horace dit à ce ſujet. *Naturam expellas furcâ, tamen uſque recurret.*

2. *Pellex.* Concubine. Ce terme qui emporte aujourd'hui avec ſoi quelque chose d'infamant, avoit à peu près la même ſignification chez les anciens que parmi nous. Concubine ſignifioit auſſi une femme véritable

FABULA XV.

Etiam capillus unus habet umbram ſuam.

LEO ET MUS.

NE quis minores lædat, Fabula hæc monet.

Leone in ſilva dormiente, ruſtici

FABLE XIV.

Un Singe est toujours Singe.

LE RENARD MÉTAMORPHOSÉ EN FEMME.

LA fortune ne réforme point la bassesse des inclinations.

Jupiter, un jour, d'un Renard en fit une Femme; étant parvenuë sur le thrône, en qualité de Concubine, elle apperçut un Escarbot qui se glissoit dans un coin, & ne fit qu'un saut vers ce gibier qu'elle connoissoit. Les Dieux en rirent : Jupiter en rougit, & renvoya cette indigne Femme qui avoit été répudiée, ajoûtant ces paroles : tu n'as sçu faire usage de mes bienfaits, va-t'en vivre comme tu le mérites.

& légitime, mais de moindre condition que celui qu'elle épousoit. Phedre, peut-être, appelle le Renard *pellex* & non *uxor*, parce que cette femme étoit de moindre condition que le Roi, à qui Jupiter l'avoit donnée.

FABLE XV.

Les moindres choses ont leur utilité.

LE LION ET LE RAT.

CETTE fable apprend à ménager les plus petits.

Un Lion dormoit dans la forêt, des Mulots s'y di-

Luxuriabant Mures, & unus ex iis
Super cubantem casu quodam transiit;
Expergefactus miserum Leo celeri impetu
Arripuit: ille veniam sibi dari rogat,
Supplex fatetur peccatum imprudentiæ.
Hoc Rex ulcisci gloriosum non putans,
Ignovit & dimisit. Post paucos dies
Leo dum vagatur noctu, in foveam decidit.
Captum ut se agnovit laqueis, voce maximâ
Rugire cœpit; cujus immanem ad sonum
Mus subitò accurrens: Non est quod timeas, ait;
Beneficio magno gratiam reddam parem.
Mox omnes artus, artuum & ligamina
Lustrare cœpit, cognitosque dentibus
Nervos rodendo laxat ingenia artuum.
Sic captum Mus Leonem silvis reddidit.

Cette fable est la 16 d'Esope, & la 11 du II. livre de la Fontaine. Voyez aussi la 12 du même Livre.

4. * *Cubantem.* s. *Leonem. Sur le Lion qui étoit couché.*
8. * *Gloriosum.* s. *esse.*
9. *Ignovit.* * s. *ei.* || *Dimi-*

FABULA XVI.

Ex ipso Bove lora sumuntur.

DE SECURI ET MANUBRIO.

PEREUNT suis auxilium qui dant hostibus.

Factâ bipenni quidam ab arboribus petit,
Manubrium ut darent è ligno, quod foret
Firmum. Jusserunt omnes oleastrum dari.

vertissoient; un d'eux par hazard passa sur son corps, le Lion se réveillant saisit aussi-tôt ce malheureux; celui-ci lui demanda grace : & tout suppliant, protesta qu'il avoit commis cette faute par mégarde. Sire Lion ne crut point qu'il fût de son honneur de se venger, lui pardonna & le laissa aller. Peu de jours après, le Lion rodant pendant la nuit, tomba dans une fosse, & s'y voyant pris dans des rets, se mit à rugir à toute voix. A ces épouventables rugissemens, le Rat accourt bien vîte; vous n'avez rien à craindre, lui dit-il : je vais, par un service considérable, reconnoître les obligations que je vous ai. Aussitôt il se met à examiner toutes les mailles & leurs nœuds; puis les connoissant, il les ronge avec ses dents, & emporte tout l'ouvrage. Ainsi le Rat délivrant le Lion, le rendit aux forêts.

nit. * f. *eum.*

10. *Foveam.* J'ai déja parlé de ces fosses, Livre I. Fable 17, vers 8.

17. *Ingenia artuum. La trame, le tissu, la contexture, l'art, la finesse, le méchanisme de ces nœuds.*

FABLE XVI.

Souvent on donne des armes contre soi-même.

DE LA HACHE ET DU MANCHE.

PRETER secours à ses ennemis, c'est s'abîmer.

Un homme ayant fait une Hache, demanda aux Arbres un manche qui fût bien dur. Tous convinrent de lui donner l'Olivier sauvage. Il ac-

Accepit munus : aptans & manubrium,
Cœpit ſecuri magna excidere robora.
Dumque eligebat quæ vellet, ſic Fraxino
Dixiſſe fertur Quercus : Meritò cædimur.

Cette fable eſt la 38 d'Esope, & la 16 du XII. livre de la Font.

4. *Oleaſtrum.* Ce mot eſt l'accuſatif d'*oleaſter*.

6. *Robur.* Le Rouvre eſt une eſpece de Chêne noueux, tortu & fort dur. Comme ce Chêne eſt ordinairement petit ; Phedre

FINIS.



cepta

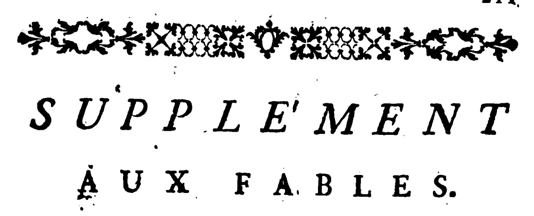
cepta le présent : sa Hache emmanchée, il commença par abbatre quelques grands Chênes. Comme il marquoit ceux qu'il vouloit couper ; on rapporte qu'un Chêne dit au Frêne : nous le méritons bien.

met *magna*, pour marquer que l'Homme abbatoit les plus grands.

8. *Cædimur meritò. Nous sommes frapés, nous sommes punis comme nous le méritons.*

FIN.





SUPPLÉMENT AUX FABLES.

LIVRE I.

FABLE XVIII.

MULIER PARTURIENS.

NEMO libenter recolit, qui læsit, locum.

Inſtante partu Mulier actis menſibus
Humi jacebat, flebiles gemitus ciens.
Vir eſt hortatus, corpus lecto reciperet,
Onus maturum meliùs quò deponeret.
Minimè, inquit illa, poſſe confidam loco
Malum finiri, quo conceptum eſt initio.

FABLE XXIX.

Vers 7, demiſſo pede; *dans le Texte non corrigé on lit*, demiſſo pene.

LIVRE III.

FABLE III.

ÆSOPUS ET RUSTICUS.

USU peritus hariolo velocior
Vulgò esse fertur, causa sed non dicitur:
Notescet, quæ nunc primùm fabellâ meâ.

Habenti cuidam pecora pepererunt oves
Agnos humano capite. Monstro exterritus
Ad consulendos currit mœrens hariolos.
Hic pertinere ad Domini respondet caput,
Et avertendum victimâ periculum.
Ille autem affirmat conjugem esse adulteram,
Et insitivos significari liberos:
Sed expiari posse majori hostiâ.
Quid multa? variis dissident sententiis,
Hominisque curam curâ majore aggravant,
Æsopus ibi tum, naris emunctæ senex,
Natura nunquam verba cui potuit dare:
Si procurare vis ostentum, Rustice,
Uxores, inquit, da tuis pastoribus.

FABLE XI.

EUNUCHUS AD IMPROBUM.

EUNUCHUS litigabat cum quodam improbo,
Qui super obscœna dicta, & petulans jurgium,
Damnum insectatus est abscissi corporis.

En, ait, hoc unum eſt, cur laborem validiùs,
Integritatis teſtes quia desunt mihi.
Sed quìd fortunæ ſtulte delictum arguis?
Id demum eſt homini turpe, quod meruit pati.

LIVRE IV.

FABLE XIII.

* * * * * * * *
* * * * * * * *

Affrictione veretri linguam mulieris;
Affinitatem traxit indè obſcœnitas.

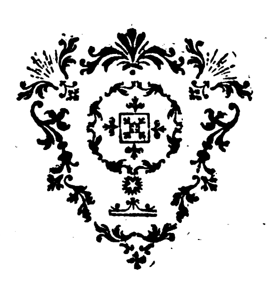
FABLE XIV.

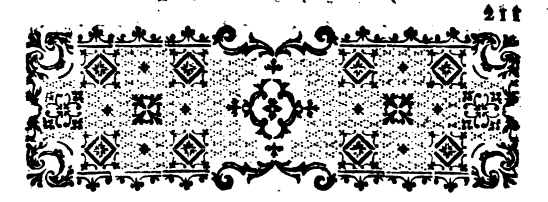
PROMETHEUS.

ROGAVIT alter, tribadas & molles mares
Quæ ratio procreaſſet: exposuit ſenex.

Idem Prometheus, auctor vulgi fictilis,
Qui, ſimul offendit ad fortunam, frangitur,
Naturæ partes, veſte quas celat pudor,
Cùm ſeparatìm toto finxiſſet die,
Aptare mox ut poſſet corporibus ſuis,
Ad cœnam eſt invitatus ſubitò à Libero;
Ubi irrigatus multo venas nectare,
Serò domum eſt reverſus titubanti pede:

Tum semisomno corde, & errore ebrio;
Applicuit virginale generi masculo,
Et masculina membra applicuit fœminis.
Ita nunc libido pravo fruitur gaudio.





CATALOGUE RAISONNÉ DES DIFFÉRENTES ÉDITIONS DE PHEDRE.

1596.

PHÆDRI *Fabularum Æsopiarum Libri V. nunc primùm in lucem editi. Augustæ Tricassium. Odotius.* in-12.

Pierre Pithou fit faire cette premiere édition sur un Manuscrit qu'avoit découvert François Pithou son frere. Il pensoit que personne n'avoit parlé de Phedre avant Aviénus, Fabuliste, qui vivoit sous l'Empire de Théodose. Le sentiment de Pithou a été suivi par un grand nombre d'Interprétes : mais d'excellens Critiques prétendent qu'il s'agit de Phedre le Fabuliste dans ce vers de la XX. Epigramme du troisiéme Livre de Martial.

An æmulatur improbi jocos Phædri ?

Le sçavant Pere Jouvency explique ce mot *Improbus* par

ceux-ci : *Lepidus*, *Festivus*. Ce vers est dans la XVI. Epigr. du troisiéme Livre de Martial, édition de Jouvency.

Plusieurs Ecrivains avoient connu les Fables de Phedre avant M. Pithou : on les accuse d'avoir voulu supprimer ces Fables en les pillant. Nicolas Pérot, Archevêque de Manfrédonia au Royaume de Naples, mort en 1480, ne peut gueres être excusé de plagiat. Il donne tout au long dans son *Cornucopia*, ou Commentaire sur le premier Livre des Epigr. de Martial, la Fable XVII. du troisiéme Livre de Phedre. Il la donne comme son ouvrage, sans parler de Phedre : il dit seulement qu'il a pris le sujet de cette Fable dans Ayiénus. Il sçavoit bien qu'on n'y trouveroit rien de semblable. On peut voir ceci dans ses Notes sur la LXXVII. Epigr. du premier Livre de Martial, qui se trouve la CV. dans Pérot, par le différent arrangement qu'il a donné à son Martial. M. Bayle dans son Dictionnaire, article Phedre, & M. de la Monnoye, dans le troisiéme Tome du *Menagiana*, page 224, ont préparé des tortures à leurs Lecteurs, en les renvoyant aux Notes de Pérot sur la LXXVII. Epigr. Ils auroient dû avertir que c'est la CV. dans le *Cornucopia*.

Gabriel Faerne, de Crémone, mort en 1561, a composé en vers latins cent Fables, où l'on trouve plusieurs choses tirées de Phedre : on ne doute point qu'il ne l'eût entre les mains. Il se garda bien de s'en vanter, & de le communiquer au Public : il auroit cru diminuer le prix de ses propres Fables. M. Perrault, qui a traduit Faerne en vers françois, a fait des efforts inutiles pour le justifier de plagiat.

1597.

Phædri Fabularum Æsopiarum Libri V. nuper à Petro Pithæo editi & jam emendati, atque illustrati notis à Cunrado Rittershusio. Altorphii. in-8°.

Jacques Bongars envoya à Joachim Camérarius, le Phedre donné à Troyes par Pithou. Camérarius le communiqua à Rittershuys, qui le fit imprimer à Altorf, avec des Notes, dont Rigault fait peu de cas.

1598.

Phædri Fabularum Æsopiarum Libri V. à Cunrado Rittershusio. Lugd. Batav. Plantin. in-8°.

C'est une réimpression du Phedre de Rittershuys. On y trouve des Notes de Gaspar Scioppius, & les Ouvrages suivans : *Cœlii Symposii Ænigmata. Fabellæ & Ænigmata veterum Poëtarum græcorum & latinorum, &c.* Le caractere de cette édition est italique, & moins beau que dans d'autres éditions de Plantin. Il faut se défier des Notes de Scioppius, qu'on appelloit le Chien Grammatical : il attaqua non-seulement les plus grands Hommes de son siécle, mais même les Anciens. Il disoit que Phedre se ressentoit de la barbarie de la Thrace où il étoit né ; il traita Cicéron même de Visigot.

1599.

Phædri Fabulæ cum notis Nic. Rigaltii. Parisiis. in-12.

M. Rigault a donné trois éditions de Phedre : la premiere vaut mieux que la troisiéme donnée en 1630 ; mais infiniment moins que la seconde donnée en 1617.

1603.

Apthonius, Gabrias & Phædrus cum notis Rigaltii. Hanoviæ apud Wechelum. in-8°.

Les Sçavans ne comptent point cette édition de Phedre parmi les éditions de Rigault, apparemment parceque Rigault ne l'a pas avouée.

1610.

Phædri Fabulæ, ex recensione Joan. Meursii, cum ejusdem & Cunradi Rittershusii & Gasparis

Scioppii notis ; accessere Fabellæ & Ænigmata veterum Poëtarum græcorum & latinorum. Lugduni Batav. ex officinâ Plantinianâ Raphelengii. in-8°.

Meursius n'a point été heureux sur Phedre : ses Notes ne répondent point à la réputation qu'il s'est acquise par d'autres Ouvrages. Scheffer loue cette édition à cause de la beauté & de la netteté des caracteres typographiques.

Phædri Fabulæ (cum Mythologicis Neveleti græco-latinis.) Heidelbergæ. Commelinus. in-8°.

Ce Recueil, donné par Isaac Nic. Nevelet, comprend les Fables grecques d'Esope, de Gabrias, &c. & les Fables latines de Phedre, d'Aviénus, d'Abstémius & d'un Anonyme. Les Notes que Nevelet a jointes aux Fables de Phedre dans cette édition, ont été copiées dans plusieurs éditions suivantes. La Collection de Nevelet a encore été imprimée en 1660 à Francfort, *in*-8°. On croit qu'on n'a fait que changer le titre. Nevelet, fils d'un Avocat au Parlement de Paris, dédia cette Collection à son pere, fils d'une sœur de MM. Pithou.

1617.

Phædri Fabularum Libri V. nova editio ad fidem Pithœani Codicis & alterius ex Remensi bibliothecâ vetustissimi, recognita à Nic. Rigaltio cum ejus notis. Olivâ Roberti Stephani. in-4°.

Le Manuscrit de Reims fut communiqué à Rigault par le célebre Sirmond, Jésuite. Cette édition est très-belle, & l'une des meilleures de Phedre. Elle est rare.

Phædri Fabulæ cum animadversionibus. Joan. Meursii. Lugd. Batav. in-8°.

Nous avons déja dit que les Notes de Meursius sur Phedre ont été peu estimées. C'est dommage, car cette édition est assez belle.

1622.

Phædri Fabulæ cum notis Isaaci Neveleti. Lubecæ. in-8°.

Le sçavant Fabricius avoue qu'il n'a point vu cette édition. Je fais très-volontiers le même aveu.

1629.

Phædri Fabulæ. Parisiis. in-12.

Je ne cite cette édition que sur l'autorité de M. Philippe, dans son Catalogue à la tête du Phedre de Grangé.

1630.

Phædri Fabularum Libri V. nova editio ad Rigaltianam anni 1617 *recusa, cum Rigaltii notis. Festi Avieni Fabularum liber. Parisiis. Cramoisy.* in-12.

Mauvaise édition. Le texte de Phedre y est corrompu en quantité d'endroits, & ne s'accorde point avec le texte de l'édition de 1617. Le titre promet ce que le livre ne donne point : cela arrive fort souvent.

1633.

Phædri Fabulæ. Rothomagi. in-12.

Cette édition a été faite sur la précédente : elle ne vaut pas mieux, & est moins belle, quant à la partie typographique.

1637.

Phædri & Aviani Fabulæ. Parisiis. Cramoisy. in-12.

Les éditions de Cramoisy sont en beaux caracteres, en bon papier, & il n'a omis aucuns des agrémens qu'on recherche dans les Livres ; mais comme il a imprimé plusieurs fois le Phedre sur des copies défectueuses pour le texte, on fait peu de cas des éditions qu'il en a données.

1646.

Les Fables de Phedre, traduites en françois avec le latin à côté. (Par Louis-Isaac le Maître de Sacy, sous le nom du Sieur de Saint-Aubin.) Paris. in-12.

On connoît cette traduction sous le nom de Port-Royal. Elle est très-bonne. Scheffer, Tanneguy le Fevre & d'autres Critiques, y ont cependant trouvé quelques imperfections. Elle a été imprimée une infinité de fois. Ceux qui ont voulu la corriger, l'ont souvent gâtée. Il y a deux particularités dans cette édition. 1°. M. de Sacy a ajouté aux Fables des titres, ou sentences qui représentent l'esprit de chaque Fable, & qui insinuent même quelquefois une autre morale que celle de Phedre. 2°. Il y a changé, comme il a fait dans son Térence, certains endroits qui pouvoient blesser la pudeur & corrompre les mœurs des jeunes gens. Il a même supprimé plusieurs Fables qui pouvoient nuire sans être d'aucune utilité.

1647.

Fables de Phedre en latin & en françois. Paris. in-12.

C'eſt une réimpreſſion du Phedre avec la verſion de Port-Royal, dont nous venons de parler.

1654.

Fables de Phedre avec le latin à côté. Paris. Veuve Durand. in-12.

Autre réimpreſſion de Phedre, avec la verſion de Port-Royal.

1657.

Phædri Fabulæ cum animadverſionibus Tanaquilli Fabri. Salmurii. Leſpiniere. in-4°.

Tanneguy le Fevre, pere de la célebre Madame Dacier, étoit très-capable de donner une belle édition de Phedre : mais il a ſuivi ici l'édition de Rigault de 1630, dont le texte n'eſt point correct.

Phædri Fabulæ cum notis Henrici Urſini. Ratiſbonæ. in-8°.

Scheffer & Fabricius donnent de grands éloges à Urſinus & à ſon édition ; mais ils penſent différemment ſur les retranchemens qu'il y a faits de certaines Fables qui pouvoient allarmer la pudeur. Fabricius trouve qu'Urſinus a agi prudemment : Scheffer ſoutient le contraire : il avoue cependant, & avec raiſon, qu'on ne doit pas mettre des obſcénités entre les mains des enfans ; mais il craint qu'en ſupprimant certains morceaux des Anciens, ces morceaux ne viennent à ſe perdre : ce qui

eſt, dit-il, arrivé plusieurs fois. Il auroit ſouhaité qu'Urſinus eût du moins renvoyé à la fin ce qu'il a retranché dans le corps du livre. C'eſt ce qu'on a fait dans les éditions à la Dauphine pour pouvoir ſupprimer les cartons, quand on ſe ſouhaite.

1660.

Phædri Fabulæ cum notis Ludov. Praſchii. Gieſſæ. in-12.

Scheffer dit que cette édition n'eſt pas auſſi bonne qu'elle l'eût été ſi Praſch eût eu en main les éditions de Rigault & de Tanneguy le Fevre. Scheffer parloit, ſans doute, de l'édition de Rigault de 1617; car les autres ne pouvoient guéres aider à former un texte correct.

1661.

Fables de Phedre traduites en françois avec le Latin à côté. Paris. Durand. in-12.

Médiocre édition latine, avec la verſion de Port-Royal.

1662.

Phædri Fabulæ cum notis Arn. Pagenſtecheri. Duiſburgi. in-8°.

Ce Phedre, à l'uſage de l'Univerſité de Duiſbourg, n'a pas fait grand bruit. Arnold Pagenſtecher étoit Conſeiller & Réſident de l'Electeur de Brandebourg à Duſſeldorp. Son fils Alexandre-Arnold Pagenſtecher, mort en 1716, a auſſi donné une édition de Phedre. Il étoit Profeſſeur en Droit à Groningue, il a composé quantité d'Ouvrages auxquels il affectoit de donner des titres bizarres & obſcurs. Il avoit étudié ſous le célebre Jacques Maſenius, Jéſuite, Auteur de la *Sarcotée.*

1663.

Phædri Fabulæ cum notis Joan. Schefferi & Francisci Guyeti. Upsaliæ. Curio. in-8°.

Scheffer a donné deux autres éditions de Phedre préférables à celle-ci. Ses Notes ont été fort estimées : celles de Guyet un peu moins.

Phædri & Avieni Fabulæ. Parisiis. Cramoisy. in-12.

Maittaire dit que cette édition ressemble beaucoup à celle que le même Cramoisy publia en 1630. Elle est par conséquent peu estimable, quoiqu'assez belle pour la partie typographique.

1664.

Phædri Fabulæ cum notis Tanaquilli Fabri & gallicâ Versione. Salmurii. in-8°. petit format.

Tanneguy le Fevre a joint ici au Phedre la traduction de Port-Royal, retouchée & accompagnée d'Observations critiques. Cette édition est belle & fort correcte.

Phædri Fabulæ cum notis posthumis Joan. Freinshemii & indice copiosissimo, edente Henrico Holstio. Argentorati. in-8°.

Henri Holstius, Danois, épousa la veuve de Freinshemius, & devint Possesseur des Manuscrits de ce Sçavant, dont il publia les Notes sur Phedre. Freinshemius est très-connu par ses Supplémens de Tite-Live & de Quinte-Curce.

1665.

Phædri Fabulæ cum notis Tanaquilli Fabri. Salmurii. in-12.

Tanneguy le Fevre a beaucoup travaillé sur Phedre, & l'a fait imprimer plusieurs fois. Les éditions de Saumur sont assez exactes.

1666.

Phædri Fabulæ cum notis Joannis Schefferi; accedit Versio gallica & Index. Upsaliæ. in-8°.

C'est la seconde édition de Phedre donnée par Scheffer. Il y a fait entrer la version de Port-Royal, qu'il a prétendu corriger en plusieurs endroits. Cette édition est ornée d'une excellente Préface sur les éditions de Phedre jusqu'à l'année 1666. Nous en avons profité.

1667.

Phædri Fabulæ cum notis Variorum, accurante Joan. Laurentio, cum figuris. Amstelodami. Waesberge. in-8°.

Ce Phedre des *Variorum* a été imprimé plusieurs fois. Il n'en faut rien conclure pour la bonté de l'édition. La plûpart de ceux qui ont compilé les Notes des *Variorum*, ont fort mal réussi. Il y a cependant quelque distinction à faire. Les *Variorum* donnés par Thysius, Schildius, Grævius & Gronovius, sont les meilleurs. Les autres ne sont recherchés que pour la beauté du papier & des caracteres, pourvu que ces caracteres soient ronds & non italiques. Les moins estimés de tous les *Variorum*, sont ceux qui portent en tête le nom de Cornelius Schrevelius, fécond Compilateur, qui n'a donné de bon qu'un petit Dictionnaire Grec.

1668.

Phædri Fabulæ edente Christophoro Wase. Londini. in-8°.

M. Wase est le premier qui ait travaillé sur Phedre en Angleterre. On a de lui un excellent Traité *de Senario, sivè de legibus & licentiâ veterum Poëtarum.*

1671.

Phædri Fabulæ cum notis Petri Axen. Hamburgi. in-8°.

M. Fabricius regrette fort ce M. Axen, mort à Slesvvic en 1706. Il n'a commenté que le premier Livre de Phedre.

Phædri Fabulæ cum notis Schefferi. Hamburgi. in-8°.

Je ne cite cette édition que sur l'autorité du Catalogue des éditions de Phedre, qui se trouve dans les Nouvelles Littéraires de du Sauzet, Tome 8, p. 266.

1672.

Phædri Fabulæ ex Cl. Fabri & hominis cujusdam litterati recensione; additâ versione & Scholiis & Publii Syri sententiis in usum Gymnasii Lugd. Batav.

C'est encore dans les Nouvelles de du Sauzet que je prens le titre de cette édition, dont on ne marque point le format.

1673.

Phædri Fabulæ cum notis Tanaq. Fabri. Addita

est gallica Versio & in eam animadversiones. Salmurii. Desbordes. in-12.

Tanneguy le Fevre avoit adopté dès 1664 la version de Port-Royal. Il la redonne encore ici avec de nouvelles Remarques sur cette version. Le Fevre a critiqué plusieurs des Notes & corrections de Scheffer sur Phedre. Scheffer, en rendant justice à l'érudition de le Fevre, n'a pas manqué de l'attaquer à son tour. L'un & l'autre connoissoient parfaitement Phedre, & Scheffer a, pour le moins, aussi-bien réussi sur cet Auteur que le Fevre.

Phædri Fabulæ cum annotationibus Joann. Schefferi, & Francisci Guyeti notis; editio tertia prioribus emendatior & auctior, in quâ jungitur interpretatio Gallica cum notis, & index uberrimus. Hamburgi. Schulzen. in-8°.

Cette troisième édition donnée par Scheffer, l'un des meilleurs Editeurs de Phedre, est excellente. La Vie de Phedre qu'il a composée en latin, & qu'il avoit déja publiée dans les éditions précédentes, a été adoptée par les Editeurs suivans. C'est la meilleure qui ait paru jusqu'à présent. Scheffer, comme le Fevre, a fait imprimer plusieurs fois la version de Port-Royal : &, comme le Fevre, il l'a louée, critiquée, & habillée à sa façon. Scheffer, né à Strasbourg, mourut en 1679.

1675.

Phædri Fabulæ cum interpretatione, notis, & indice omnium verborum; auctore Petro Danetio, in usum Serenissimi Delphini. Parisiis. Leonard. in-4°.

Le Phedre de Danet, à l'usage de Mgr le Dauphin, a été critiqué par Burman & autres Interprêtes, qui n'en sçavoient

pas plus que Danet. Ce Phedre n'est pas commun de cette édition. Les Auteurs Classiques à la Dauphine, sont extrêmement commodes, lorsque les Tables des mots en sont amples & exactes. Ces Tables sont comme autant de Dictionnaires qui marquent & justifient l'usage de chaque mot. On pourroit d'après ces *Index*, former un Dictionnaire latin, tout propre à donner le vrai goût de la Latinité. Les Auteurs Classiques de Tonson ont un *Index* comme les Dauphins, & en cela ils sont préférables aux Elzévirs, si chers, & si recherchés.

Le Phedre de M. Danet a été réimprimé à Londres, ainsi que les autres Dauphins ; mais ces éditions Angloises ont été mal éxécutées en format *in*-8°. & sur de mauvais papier. Les Dauphins réimprimés à Paris, quoiqu'en format *in*-4°, ne valent pas les premieres éditions.

1676.

Fables de Phedre en latin & en françois. Paris. in-12.

Ce Phédre, avec la version de Port-Royal, a été imprimé pour l'usage des Classes. On conçoit aisément qu'il n'est pas fort beau.

1685.

Phædri Fabulæ ex recensione Joann. Friderici Kæberi. Ienæ. in-12.

Quoique cette édition soit médiocre, les Bibliographes la citent. Qu'on me permette de la citer aussi.

1686.

Phædri Fabulæ, cum notis Schefferi. Hamburgi. in-12.

Ce Phedre a été imprimé cette fois-ci après la mort de Scheffer; il l'a été encore depuis, & il le sera, sur-tout en Allemagne, où Scheffer est fort estimé.

Fables de Phedre en latin & en françois. Rouen. Herault. in-12.

C'eſt la verſion de Port-Royal, édition pour les Ecoliers. Cette édition pourroit bien tenir ſon rang dans une foule d'éditions faites pour les Colléges, & que j'ai paſſées ſous ſilence, n'étant guéres propres qu'à eſſuyer la pouſſiere des bancs.

1689.

Phædri Fabulæ cum notis Tanaquilli Fabri. Salmurii. in-12.

C'eſt la même choſe que le Phedre de 1665.

Fables de Phedre en latin & en françois. Amſterdam. Paul Marret. in-8°.

C'eſt le Phedre de le Fevre avec la verſion de Port-Royal. Il s'eſt gliſſé bien des fautes d'impreſſion dans ce Phedre.

1691.

Fables de Phedre en latin & en françois. Paris. Thibouſt. in-12.

On y a adopté la verſion de Port-Royal : c'eſt un Livre de Collége ; c'eſt tout dire.

1693.

Les Fables de Phedre, traduction nouvelle, avec le latin à côté, où l'on a fait plusieurs corrections conſidérables ſuivant les meilleures éditions, par le Sieur de R. D. L. Paris. Villette. in-12.

Je ne connois point cet Editeur, qui ne s'eſt déſigné que

par des lettres initiales. Il dit dans sa Préface qu'il a revu, perfectionné & corrigé la traduction de M. de Sacy, qui est devenue dans ses mains une traduction toute nouvelle. Elle m'a paru assez claire, assez nette ; mais un peu trop périphrasée. Le Traducteur a rendu en vers françois l'argument de chaque Fable.

Phædri Fabulæ cum notis Joann. Schefferi. Hamburgi. in-8°.

J'ai déja dit qu'on imprime fort souvent le Phedre de Scheffer en Allemagne : je ne devois pas oublier de dire que c'est fort souvent aussi sur de mauvais papier. L'exactitude suit assez de près la qualité du papier.

1694.

Phædri Fabulæ cum annotationibus Joann. Schefferi. Franeckeræ. in-8°.

On a fait entrer dans cette édition la traduction flamande de Phedre, par Jean Hilaire.

1696.

Phædri Fabulæ cum notis Danielis Hartnaccii & Daneti Paraphrasi. Rudolphstadii. in-8°.

C'est pour l'usage des Classes que M. Hartnaccius, mort en 1708, a composé son Commentaire, & a redonné la Paraphrase de M. Danet sur Phedre.

Phædri Fabulæ cum Germanicâ expositione Danielis Hartnaccii, & imitationibus ad elaborandum Tironi proponendis. Franco-furti. in-8°.

Ce Livre n'est bon que pour la Jeunesse allemande. Ce M.

Hartnac a fait d'autres Ouvrages dont parle Bayle dans son Dictionnaire, article *Micratius*.

1698.

Phædri Fabulæ cum integris Commentariis Gudii, Rittershusii, Rigaltii, Heinsii, Scheferi, Praschii & Excerptis aliorum, curante Petro Burmanno. Amstelodami. Westein. in-8°.

Burman a ajouté à cette édition les Fables que Gudius avoit tirées d'un Manuscrit de Dijon. Elles ont paru ici pour la premiere fois, ainsi que les Notes de Marquard Gudius, mort en 1689. Le Phedre de Burman est bien imprimé; c'est sa plus grande qualité, car il a les défauts des *Variorum*. Le laborieux Burman a donné deux autres éditions de Phedre plus amples que celle-ci; l'une en 1718, & l'autre en 1727. On lit cependant dans le Dictionnaire Historique portatif, à l'article de Phedre, que la plus ample de toutes les éditions de Phedre & la plus estimée, est celle que M. Burman a donnée à Amsterdam en 1698. Voilà Burman préféré aux autres Editeurs, & l'édition de 1698 aux deux postérieures. On lit dans le même Dictionnaire, au même endroit, que Madame Dacier a traduit Phedre en françois; On n'a jamais vu cette traduction, & elle n'existe point. On y lit à l'article d'Aviénus, qu'il a mis en vers élégiaques les Fables de Phedre. C'est encore une méprise. Aviénus a traité des sujets tous différens. Les vers d'Aviénus ne doivent point, dit l'Auteur du Dictionnaire, être mis entre les mains des jeunes gens. Le conseil est bon, si c'est par rapport à la Latinité. Quant aux sujets, il en a beaucoup qui sont fort intéressans, & que la Fontaine a bien fait valoir.

Phædri Fabulæ (cum delectu Fab. Æsopiarum. Græcolat.) curante A. Alsop. è Collegio Corporis Christi. Oxonii. Typis Sheldonianis. in-8°.

C'est un Recueil de différens Fabulistes, fort bien imprimé. On a donné à Londres, en 1701, un pareil Recueil, aussi *in*-8°.

1700.

Phædri Fabulæ cum Symposii, aliorumque Ænigmatis à Christiano Junkero notis brevibus ad modum Minellii illustratæ. Lipsiæ. in-12.

Il paroît que M. Junker estimoit beaucoup la Méthode de Minellius, puisqu'il a crû devoir la suivre dans son Phedre. Plusieurs Sçavans pensent comme Junker; ils préferent les petites Notes de Minellius aux rapsodies des *Variorum*.

Phædri Fabulæ cum Mimis Syri & notis Fabri, Neveleti, & Praschii. Franeckeræ. in-12.

Cette édition n'est guéres estimable que par la multiplicité d'Interprétes qu'on a rassemblés sous le texte : encore doutai-je que ceci l'enrichisse beaucoup. Le grand nombre de Commentaires n'éclaircit pas toujours ce qui est obscur, & embrouille souvent ce qui est clair. On trouve dans ces riches monumens de science, des abysmes de bons sens, où la raison s'égare.

1701.

Phædrus notis Doctiorum selectioribus illustratus, subjecto omnium verborum Indice, operâ Thomæ Johnson. Londini. in-8°.

Ce Phedre est beau & commode par rapport à son *Index*.

Phædri Fabulæ cum notis & indicibus Davidis Hoogstratani, necnon figuris elegantissimis. Amstelodami. Halma. in-4°.

M. Hoogstraten, Professeur de Seconde à Amsterdam, donna cette édition à l'usage du jeune Prince de Nassau. Elle est faite à l'instar des Dauphins : on y a inséré les Notes de Danet & son *Index* remanié avec soin. La partie typographique en est belle

& enrichie de figures. Bien des gens regardent ce Phedre comme le plus correct : c'est assurément le plus beau, si ce n'est pas le meilleur. M. Hoogstraten, mort en 1724, a fait imprimer aussi à Amsterdam une traduction hollandoise de Phedre.

Phædri Fabulæ cum notis Davidis Hoogstratani. Amstelodami. in-12.

Ce Phedre est le même que le précédent. On en a retranché plusieurs choses pour le réduire en format convenable aux Colléges.

Phædri Fabulæ cum notis Davidis Hoogstratani. Londini. in-12.

On a donné à Londres, comme on avoit fait à Amsterdam, ce Phedre pour l'usage des Classes.

1702.

Phædri Fabulæ. Parisiis. in-12.

Cette édition est citée dans le Catalogue de Grangé. Je ne la connois pas plus que la précédente.

Les Fables de Phedre en latin & en françois, expliquées d'une maniere très-facile, avec des Remarques. Par R. P. (Prevôt.) Paris. Coignard. in-12.

Ce Phedre, assez bien imprimé, n'est cependant pas toujours des plus corrects. Autant l'ordre de la construction que l'on a marqué par des chiffres sur les mots peut être utile, autant le défaut d'éxactitude peut embarrasser. Ce Phedre d'ailleurs paroît plutôt surchargé qu'enrichi de Notes : & M. l'Abbé Gouget pense, avec raison, que la traduction n'est qu'une copie imparfaite de celle de Port-Royal. Tantôt on trouve dans cette traduction des choses qui ne sont point dans le texte ; & tantôt on y perd de vûe une partie du texte.

1703.

Phædri Fabulæ & Publii Syri Sententiæ cum notulis Samuelis Hoadly, Scholæ Nordvicensis Magistri. Secunda editio. Londini. in-8°.

Je ne sçai de quelle année est la premiere édition de ce Phedre à l'usage des Ecoles.

Phædri Fabulæ cum notis Joann. Frederici Gronovii, edente Jacobo Gronovio qui ipse castigationes suas adjunxit & Nic. Dispontini Collectanea. Lugd. Batav. in-8°.

Jacques Gronovius, dans ses Notes, n'épargne pas Gudius; & Danet, Editeur du Phedre Dauphin, y est cruellement maltraité par Dispontinus. Cette édition d'ailleurs peut passer pour une des bonnes.

1706.

Phædri Fabulæ cum notis Danielis Hoogstratani, Amstelodami. in-12.

Il y a dans cette édition de nouvelles Notes de M. Hoogstraten. Elle a été réimprimée la même année à Londres.

Phædri Fabulæ cum notis Joann. Schefferi. Hamburgi. in-8°.

On a retiré de cette édition la traduction flamande de Jean Hilaire, qu'on avoit fait entrer dans l'édition de 1694.

1707.

Cinquante-huit Fables de Phedre en latin, en françois & en allemand. A Hambourg. in-12.

Ce Livre, peu utile, contient aussi les Fables de Pilpay, Philosophe Indien. M. Galland a fait imprimer à Paris, en 1698, une traduction françoise des Fables de Pilpay.

Phædri Fabul. Libri V. latinè & germanicè novis emblematis artificiosè ære incisis à Joannâ Sibyllâ Krausen illustrati, cum appendice Fabularum à Marquardo Gudio. Augustæ Vindelicorum. in-folio.

C'est la seule édition de Phedre *in-folio* que je connoisse. Ce Livre est plus curieux qu'utile.

1708.

Phædri Fabulæ cum notis Thomæ Johnson. Londini. in-8°.

Cette édition est la même chose que celle de Johnson 1701.

Les Fables de Phedre en vers françois avec le latin à côté, & des Notes. Par M. Denyse. Paris. in-12.

M. Denyse étoit Professeur de Grammaire & Sous-Principal du Collége de Navarre. Il a inséré dans son Ouvrage les Fables traduites ou imitées de Phedre par la Fontaine. M. l'Abbé Gouget loue la Versification & les Notes de M. Denyse. Malgré cela, ce Phedre n'a pas une très-grande réputation.

1709.

Phædri Fabulæ cum notis Joannis Christophori Wolfii Vindiciisque Gudianis adversùs Jacobum Gronovium. Flensburgi. in-8°.

Gronovius avoit fort maltraité Gudius dans son Phedre de 1703. Wolfius en a pris ici la défense avec chaleur. Gudius en effet méritoit des égards : grand Critique, homme versé dans l'étude des Manuscrits, il avoit un talent particulier pour rétablir les endroits corrompus des anciens Auteurs. Wolfius a inséré dans cette édition, comme appartenant à Phedre, la Fable du Pere Commire, intitulée *Sol & Ranæ.* Crénius a pris cette même Fable pour une piece ancienne.

1711.

Phædri Fabulæ cum notis Danielis Hoogstratani. Amstelodami. De Linden. in-12.

J'ai parlé du Phedre de M. Hoogstraten sous l'année 1701.

1712.

Phædri Fabulæ cum notis Joann. Georg. Walchii. Lipsiæ. in-12.

Du Sauzet place cette édition du Phedre de M. Walch en 1713. Nous avons de Jean-George Walch un Livre excellent, qui a pour titre : *Historia Critica Latinæ Linguæ. Lipsiæ.* 1716. in-8°. Il cite plusieurs éditions de Phedre, & ne parle point de la sienne. Walch étoit aussi modeste que sçavant.

Fables de Phedre en latin & en françois. Amsterdam, Veuve de Paul Marret. in-8°. *petit format.*

C'est le Phedre de Tanneguy le Fevre, avec la traduction de

Port-Royal, réformée par le Fevre. Cette édition est plus correcte que les précédentes du même genre.

1713.

Phædri Fabulæ cum notis Variorum. Tiguri. in-8°.

Ce Phedre de Zuric est en mauvais papier, comme les autres Livres de ce pays-là. En général cette édition n'est pas faite avec grand soin.

Phædri Fabulæ cum Indice. Accedunt Appendix Fabularum græcarum & latinarum, & Avieni Fabulæ, curante Michaële Maittaire. Londini. Tonson. in-12.

Cette édition est une des plus belles du Phedre latin, & une des plus commodes, à cause de l'*Index*. Elle est de M. Maittaire, si connu par ses Annales Typographiques.

1714.

Phædri Fabulæ ex editione Thomæ Johnson. Londini. in-8°.

J'ai déja parlé de cette édition de Johnson sous 1701 & 1708.

1718.

Phædri Fabulæ cum notis Variorum. Amstelodami. in-8°.

Voyez ce que nous avons dit du Phedre des *Variorum* sous l'année 1667.

Phædri Fabulæ ex recensione Gotfridi Richteri. Ienæ. in-12.

Cet Editeur n'eft guères connu, & les éditions de Iene font ordinairement affez desagréables.

Phædri Fabulæ cum notis Variorum, curante Petro Burmanno. Hagæ Comitum. Scheurleer. in-8°.

Cette édition eft plus ample que celle de 1698, & moins que celle de 1727 du même Burman.

1719.

Phædri Fabulæ ex editione Petri Burmanni. Hagæ Comitum. in-12.

Petite édition pour les Colléges, plus belle que celles qu'on deftine en France au même usage.

1725.

Phædri Fabulæ & Publii Syri sententiæ cum notis Tanaquilli Fabri & Versione Gallicâ. Hagæ Comitum. Goffe. in-12.

Cette édition du Phedre de le Fevre eft affez bonne.

Fables de Phedre traduites en françois avec des Remarques. Par R. P. (Prevôt.) Paris. Armand. in-12.

Cette édition du Phedre de M. Prevôt eft inférieure à celle de 1702, quant à la partie typographique & à l'éxactitude.

1726.

Phædri Fab. Lib. V. Interpretatione & notis illustravit Petrus Danetius in usum Delphini. Nova editio. Parisiis. Barbou. in-4°.

On a ajouté, dans ce Phedre à la Dauphine, de nouvelles Notes, les Fables trouvées par Gudius, & les Sentences de Syrus; on a refondu les Tables alphabétiques, & avec tout cela cette édition ne vaut pas celle de 1675. Le Pere Fabre, qui l'a dirigée, y a confondu ses Remarques avec celles de Danet : on en reconnoît quelques-unes pour être du nouvel Editeur, parce qu'on y lit les noms de Gronovius, de Bentlei, & de quelques autres Interprêtes postérieurs à Danet.

1727.

Phædri Fabulæ, Publii Syri & aliorum veterum Sententiæ. Recensuit & notas addidit Richardus Bentlei. Amstelodami. Westein. in-4°.

Phedre est joint à Térence dans cette édition : l'un & l'autre avec les Notes & corrections de Bentlei, Critique hardi, qui réformoit le texte des Anciens suivant son caprice; aussi ne l'a-t'on pas épargné lui-même. Ce Phedre est fort bien imprimé.

Phædri Fabulæ cum novo Commentario Petri Burmanni. Lugd. Batav. Luchtmans. in-4°.

C'est la quatriéme & la plus ample édition du Phedre de Burman, qui y attaque Bentlei en plusieurs endroits. Personne n'a poussé plus loin la jalousie de métier que Burman. Toucher à ce qu'il avoit fait, mieux réussir sur un sujet qu'il avoit traité, c'étoit l'offenser. Certains Critiques l'ont nommé le Portefaix de la République des Lettres. Il étoit plus curieux d'a-

maſſer que de choiſir ; & pour avoir donné ici une édition fort ample, il ne l'a pas donnée meilleure que les deux précédentes. M. l'Abbé Granet, ſous le nom d'un François réfugié en Hollande, a écrit une Lettre fort curieuse ſur ce Phedre. Elle ſe trouve dans la ſeconde Partie du X. Vol. des Mémoires de Littérature du P. Desmolets. Le mérite de M. Burman & de ſon Phedre, y eſt apprétié d'une maniere peu flatteuse.

1728.

Les Fables de Phedre en latin & en françois, augmentées de plusieurs Fables & des Sentences de P. Syrus, avec des Notes. Paris. Barbou. in-12.

Jean-Claude Fabre, Prêtre de l'Oratoire, mort en 1753, a donné cette traduction de Phedre. Il a traduit plusieurs Auteurs : ſes traductions ne ſont réputées ni très-exactes, ni fort élégantes. Tout le monde ſçait qu'il a continué l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. Fleuri.

1729.

Phædri Fabulæ. Pariſiis, ex Typographiâ Regiâ. in-4°.

Belle édition, comme ſont celles de l'Imprimerie Royale.

Phædri Fabulæ. Pariſiis ex Typographiâ Regiâ. in-32.

Cette édition eſt une mignature en genre de Typographie. Elle eſt plus propre à être encadrée qu'à être lue.

1742.

Phædri Aug. liberti Fabularum Æsopiarum Lib. V. ad optimas quasque editiones emendati. Parisiis. Coustelier. in-12.

M. l'Abbé des Fontaines, qui trouve cette édition fort élégante, auroit souhaité que les Préfaces de l'Editeur eussent été un peu plus latines. On a inséré dans cette édition les Fables d'Aviénus. On dit dans la Préface sur cet Auteur, qu'il a imité avec soin Virgile & Horace, puis on loue beaucoup la pureté de son style. Les PP. Vavasseur & Jouvenci, qui se connoissoient en bonne Latinité, ne sont pas en cela de l'avis de l'Editeur. On peut voir ce qu'en dit le Pere Jouvenci dans son Traité, intitulé *Ratio discendi & docendi*; & le Pere Vavasseur dans son excellent Traité *de Ludicrâ dictione*. Cette édition d'ailleurs peut passer pour une des bonnes & belles éditions de Phedre.

1747.

Phæd. Fab. ad manuscriptos codices & optimam quamque editionem emendavit Steph. And. Philippe. Lutetiæ. Grangé. in-8°. petit format.

Mon Exemplaire porte au frontispice de Phedre la date de 1748, & au frontispice d'Aviénus celle de 1747. La premiere date me paroît fausse, d'autant que cette édition, dans le Catalogue mis en tête de ce Livre, est sous 1747. Cette édition ne s'accorde pas en tout avec celle de Coustelier pour le texte de Phedre. M. Philippe a recueilli de côtés & d'autres des Fables en prose & en vers qu'il a jointes à Phedre, à Aviénus, & à P. Syrus. Si on en excepte les Sentences de Syrus, la plûpart des autres morceaux accompagnent assez mal l'élégant Phedre. Publius, nommé Syrus, parce qu'il étoit de Syrie, fut estimé de Jules-César, & mourut sous Auguste. Il

ne nous reste plus de ses Mimes que les Sentences qui en furent extraites dès le temps des Antonins. Le Catalogue des éditions de Phedre que l'on trouve à la tête de ce Livre seroit utile; s'il étoit plus ample & plus exact. Il y a des méprises singulieres : l'Editeur a lu, par exemple, dans Fabricius, que M. Hoogstraten *tertiùm Fabulas Phædri anno* 1706. *Amstelodami edidit*, & sur cela il cite une édition du III. Livre de Phedre à Amsterdam en 1706. Malgré toutes ces imperfections, on peut dire qu'on a à peu prés réuni dans cette édition ce que l'art & le sçavoir ont de brillant & d'utile.

1750.

Phædri Fabulæ, edente Joann. Stirling. editio quinta. Londini. Astley. in-8°.

Cette édition est marquée la cinquiéme, je ne connois point les précédentes. On a joint à celle-ci le Rudiment Anglois de M. Hoadly.

1753.

Phædrus Appendice triplici suffultus. Parisiis. De Saint & Saillant. in-12.

Ce Phedre a été donné par M. de Montchablon, neveu de M. Chompré. Je n'entrerai pas dans le détail de ces triple Appendice, que je ne crois guéres propre à appuyer Phedre.

1757.

Fables de Phedre avec des Notes, des éclaircissemens & un petit Dictionnaire à la fin à l'usage des Commençans. Par M. Bourgeois, Maître-ès-Arts dans l'Université de Paris. Lottin, Herissant & Saillant. Paris. in-12.

On peut voir sur ce Phedre ce qu'ont dit le Journal de Trévoux, Décembre 1757, & la Feuille XXXIII. 1757 de M. Fréron.

1758.

Les Fables de Phedre, affranchi d'Auguste, en latin & en françois, avec des Remarques. Rouen. Nic. & Rich. Lallemant. in-8°. *petit format*, & in-18.

J'ai hazardé mon jugement sur les autres éditions, je laisse au Public à juger la mienne.

F I N.



APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monfeigneur le Chancelier, les *Fables de Phedre traduites en françois, avec des Notes.* Fait à Paris, ce 21 Novembre 1757.

Signé, CAPPERONNIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Confeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Confeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Jufticiers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé RICHARD LALLEMANT, Imprimeur & Libraire à Rouen: Nous a fait expofer qu'il défireroit faire imprimer, & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Fables de Phedre, Traduction nouvelle*; s'il Nous plaifoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceffaires: A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expofant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préfentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui femblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de fix années confécutives, à compter du jour de la date des Préfentes. Faifons défenfes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perfonnes, de quelque qualité & condition qu'elles foient, d'en introduire d'impreffion étrangere dans aucun lieu de notre obéiffance; comme auffi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait fous quelque prétexte que ce puiffe être, fans la permiffion expreffe & par écrit dudit Expofant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confifcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expofant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préfentes feront enregiftrées tout au long fur le Regiftre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreffion dudit Ouvrage fera faite

dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contrescel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de la Moignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de la Moignon, le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses Ayant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier, ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le vingt-huitiéme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-sept, & de notre Regne le quarante-troisiéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 283, fol. 258, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 2 Janvier 1758.

P. G. LE MERCIER, *Syndic*



